



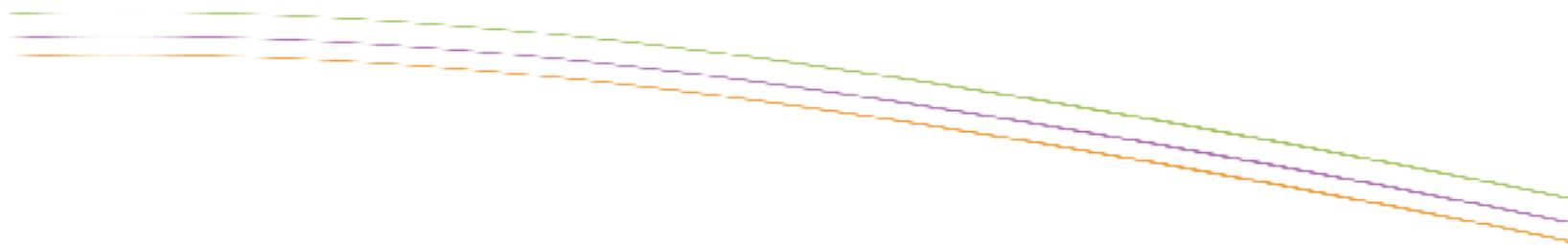
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN

Rapport d'activité 2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST VOSGIEN
2 bis av François de Neufchâteau 88300 NEUFCHÂTEAU
Antenne de Châtenois :
2 rue Sous l'Eglise 88170 CHÂTENOIS

Tél : 03 29 94 08 77
Site web: www.ccov.fr

Établissement Public
de Coopération Intercommunale



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN

SOMMAIRE

CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE

1.	LES ELUS ET LA VIE INSTITUTIONNELLE.....	6
2.	LES FINANCES.....	11
3.	LES RESSOURCES HUMAINES.....	15
4.	LA COMMUNICATION.....	20

CHAPITRE II : LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET L'ENVIRONNEMENT

1.	LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	23
2.	LE TOURISME ET LE PATRIMOINE.....	34
3.	LES DECHETS MENAGERS	43
4.	L'HABITAT ET L'URBANISME.....	55
5.	LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS-NATURA 2000	65

CHAPITRE III : UNE COMMUNAUTE AU SERVICE DE SES HABITANTS

1.	LA PETITE ENFANCE ET LES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES.....	75
2.	LES EQUIPEMENTS ET LA POLITIQUE CULTURELLE.....	92
3.	LES EQUIPEMENTS SPORTIFS	120
4.	LES SERVICES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX ET SANITAIRES.....	132

CHAPITRE IV: MOBILITÉS	147
------------------------	-----

01

CHAPITRE I : **PRESENTATION GENERALE**

1. LES ELUS ET LA VIE INSTITUTIONNELLE

Présentation des élus



Simon LECLERC – Président
Maire de Neufchâteau –
Vice-Président du Conseil Départemental



**Guy SAUVAGE – Vice-Président
aux finances, casernes et de la mutua-
lisation**
Maire de Châtenois



**Cyril VIDOT- Vice-Président
en charge des déchets ménagers**
Maire de Liffol-le-Grand



**Philippe EMERAUX - Vice-Président au
tourisme et patrimoine**
Maire de Rollainville – Président de
l'Office de Tourisme de l'Ouest des Vosges



**Jenny WILLEMIN- Vice-Présidente
au scolaire, à la petite enfance, à la santé et
au social**
Maire de Martigny-les-Gerbonvaux



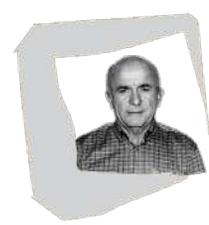
**Patrice NOVIANT -Vice-Président en charge
du développement économique**
Maire de Rainville



**Damien LARGES - Vice-Président en
charge des équipements sportifs et de
la vie associative**
Maire d'Houéville



**Dominique HUMBERT - Vice-Présidente
en charge de la politique culturelle et de
la communication**
Maire d'Autigny-la-tour



**Michel LALLEMAND - Vice-Président en charge GE-
MAPI et de la biodiversité**
Maire de Rebeuville



**Jacqueline VIGNOLA- Vice-Présidente en charge
de l'aménagement du territoire, de l'habitat et de
l'urbanisme**
Maire de Removille

Conseillers délégués

Marie-Christine SILVESTRE – Lecture publique
Stéphane PHILIPPE – Mobilité douce
Stéphane LEBLANC - Travaux

Liste des délégués communautaires au 1er janvier 2022

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
AOUZE	Gilles CHOIGNOT	Jean-Roger LARRIERE
AROFFE	Agnès FORAY	Patrick CUNIN
ATTIGNEVILLE	Frédéric POIRETTE	Yannick HENRY
AUTIGNY LA TOUR	Dominique HUMBERT	André SIMONET
AUTREVILLE	Jean-Marie BIGEON	Alain FOURNIER
AVRAINVILLE	Joël FRANCAIS	Albin BERNARD
BALLEVILLE	Jean-Luc JEANMAIRE	Pierre PASSETEMPS
BARVILLE	Jean-Marie CREVISY	Emilie DEMANGEON
BAZOILLES SUR MEUSE	Bruno ORY	Olivier METZGER
BRECHAINVILLE	Estelle CLERGET	Mickaël RICHALET
CERTILLEUX	Jean-Marie LOUIS	Michel DENNY
CHATENOIS	Guy SAUVAGE	
	Claude COHEN	
	Hélène COLIN	
	Frédéric DEVILLARD	
	Mathilde ROBERT	
CHERMISEY	Francis BAUNIN	Kévin ANDRIEUX
CIRCOURT SUR MOUZON	Rose-Marie BOGARD	Vincent MAIZIERES
CLEREY LA COTE	Chantal GODARD	Maxence SIMONIN
COURCELLES SOUS CHATENOIS	Michel HUMBLLOT	Henri BRUNCHER
COUSSEY	Christophe COIFFIER	
	Lydie JODAR	
DARNEY AUX CHENES	Gérard DUBOIS	David BERGERET
DOLAINCOURT	Elisabeth CHANE	Samuel ROLIN
DOMMARTIN SUR VRAINE	Jean-Marie MARC	Ghislain PARISOT
DOMREMY LA PUCELLE	Véronique THIOT	Pierre VARINOT
FREBECOURT	Yvon HUMBLLOT	Olivier LEGRAND
FREVILLE	Stéphane LEBLANC	Emmanuel LABE
GIRONCOURT SUR VRAINE	Joël BRESSON	
	Gilles HURAU	
GRAND	Didier POILPRE	Philippe LAFROGNE
GREUX	Aurélien PIERSON	François DIEZ puis Rodolphe MOUGINOT
HARCHECHAMP	Thierry CALIN	Vincent ALBERT
HARMONVILLE	Stéphane PHILIPPE	Laëtitia ALLERON puis Delphine LOUVIOT
HOUEVILLE	Damien LARGES	David MALICK
JAINVILLOTTE	Sandra COMOLLI-GRANDVUILLEMIN	Daniel MUSQUAR
JUBAINVILLE	Lys TULPIN	Francis OUDIN
LA NEUVEVILLE SOUS CHATENOIS	Nadine HENRY	Didier MEDERLE
LANDAVILLE	Christian ALBERTI	Simone CHRETIEN
LEMMECOURT	Laurent GALAND	Gérard THIEBAUT
LIFFOL LE GRAND	Cyril VIDOT	
	Isabelle CARRET GILLET	
	Daniel ROGUE	
	Dominique PERINEL ROUSSEL	
	Gérald AUZEINE	
	Danielle LEBLANC	
LIFFOL LE PETIT	Marie-Christine SYLVESTRE	Philippe CHARLES

01

Présentation Générale

LONGCHAMP SOUS CHATENOIS	Philippe HUREAU	Patricia ADALID
MACONCOURT	Jean-Noël LAPREVOTTE	Philippe CHOIGNOT
MARTIGNY LES GERBONVAUX	Jenny WILLEMIN	Jean-Marc DROUOT
MAXEY SUR MEUSE	Pascal JACQUINET	Michelle THUUS-DUPIRE
MENIL EN XAINTOIS	Didier DRUAUX	Pascal MATHIS
MIDREVAUX	Bernard MARTIN	Bruno DAMERVAL
MONCEL SUR VAIR	Jean-Philippe HOFER	Francis MOUTAUX
MONT LES NEUFCHATEAU	Monique SIMONET	Lionel BEAUX
MORELMAISON	Jean-Jacques MIATTA	Dominique MORLOT
NEUFCHATEAU	Simon LECLERC	
	Muriel ROL	
	Patrice BERARD	
	Martine DEMANGEON	
	Jean-Marie ROCHE	
	Claudine DAMIANI	
	Jean-José DA CUNHA	
	Christiane LE TOURNEUR	
	Allan MARQUES	
	Mireille CHAVAL	
	Jean SIMONIN	
	Marie-Agnès HARMAND	
	Cyprien LEMAIRE	
	Marie-Françoise VALENTIN	
	Dominique SEGURA	
	Grazia PISANO	
	Frédérique SZATKOWSKI	
	Sandrine FARNOCCHIA	
	Christophe LAURENT	
	Florence LAMAZE	
OLLAINVILLE	Jean-Michel FREBILLOT	Xavier HENRY
PARGNY SOUS MUREAU	Jean-Charles MOUGINOT	Elise TAILLANDIER
PLEUVEZAIN	Denis ROLIN	Philippe HOME
POMPIERRE	Philippe BRISSE	Yvan DORE
PUNEROT	Agathe TISSERON	Cédric HILAIRE
RAINVILLE	Patrice NOVIANT	David MARINNE
REBEUVILLE	Michel LALLEMAND	Patrick BOLLEA
REMOVILLE	Jacqueline VIGNOLA	Jacques DUMONT
ROLLAINVILLE	Philippe EMERAUX	Gilles HOCQUARD
ROUVRES LA CHETIVE	Jean-Claude MARMEUSE	Laurent COLLOT
RUPPES	Jacques BRELLE	Pascal TANNEUR
SAINTE MENGE	Jean-Yves VAGNIER	Vincent ROY
SAINTE PAUL	Sandra SOMMIER	Lyonnell VIRIOT
SARTES	Jean-Luc ARNAULT	Jérémy LIEBAUT
SERAUMONT	Claude CLEMENT	Denise DIDIER
SIONNE	Jean-Marie TROUSSELARD	Aude BEJIN
SONCOURT	Robert DUVAL	Michel MARCHAL
SOULOSSE SOUS ST ELOPHE	Vincent KINZELIN	

	Jean-Marie MASSON	
TILLEUX	François FAUCHART	Brigitte BOGARD
TRAMPOT	Didier MAGINEL	Roger SCHOINDRE
TRANQUEVILLE GRAUX	Roxane BAPTISTE CAMBRAYE	Pierre-Olivier DURAND
VILLOUXEL	Patrick CHILLON	Cédric RAMUS
VIOCOURT	Hubert GERARD	Bertrand HUMBLLOT
VOUXEY	Grégory BARRET	Mickaël JOUX

Les réunions en 2022 :

- **Conseils communautaires : 5 réunions**

- Le 15 mars au Trait d'Union à Neufchâteau
- Le 06 avril à La Scène à Châtenois
- Le 1er juin à La Scène à Châtenois
- Le 28 septembre à La Scène à Châtenois
- Le 23 novembre au Trait d'Union à Neufchâteau

- **Bureaux communautaires : 7 réunions**

- Le 08 mars à La Scène à Châtenois
- Le 29 mars à La Scène à Châtenois
- Le 24 mai à La Scène à Châtenois
- Le 21 juin à La Scène à Châtenois
- Le 14 septembre au Trait d'Union à Neufchâteau
- Le 08 novembre au Salon du Jumelage à la Mairie de Neufchâteau
- Le 06 décembre au Salon du Jumelage à la Mairie de Neufchâteau

- **Délibérations :**

Lors de ces réunions, 116 délibérations ont été prises.

01

Présentation Générale

- **Commissions :**
 - Aménagement du territoire, habitat et urbanisme : 3 réunions
 - Développement économique : 3 réunions
 - Tourisme et patrimoine : 3 réunions
 - Déchets ménagers : 3 réunions
 - GEMAPI et biodiversité : 1 réunion
 - Services à la population : 2 réunions
 - Politique culturelle et lecture publique : 3 réunions
 - Equipements sportifs et vie associative : 4 réunions
 - Finances et casernes : 3 réunions

- **Arrêtés :**

Le Président a pris 326 arrêtés en sus des décisions administratives courantes.

2. LES FINANCES :

La CCOV dispose d'un budget principal et de 3 budgets annexes soumis à TVA (Niémont, Zones d'activité, Mobilité Urbaine).

Le budget de fonctionnement (budget principal) en 2022 s'est élevé à 12 349 269,09€ en dépenses (contre 12 565 502,11€ en 2021 soit une baisse de 1,75%). Le montant des recettes s'est élevé quant à lui à 13 096 395,07€ (contre 13 407 815,65€ en 2021 soit une baisse de 2,37%), faisant ainsi apparaître un excédent de 747 125,98€ qui a permis d'abonder un budget d'investissement qui s'est lui élevé à 2 594 980,82€.

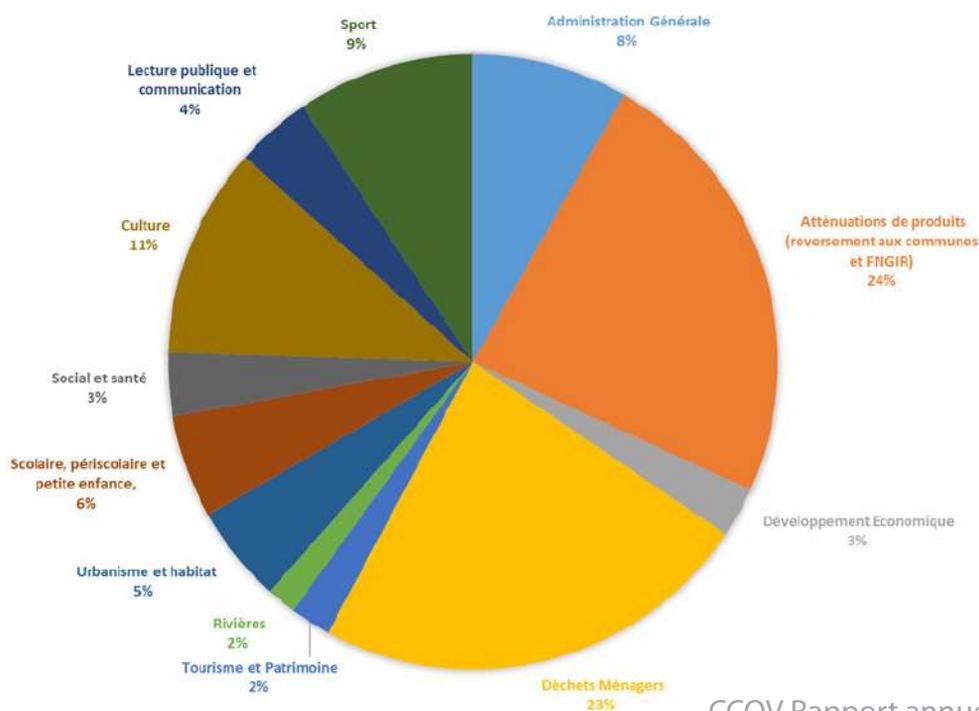
Le budget principal :

L'affectation des dépenses :

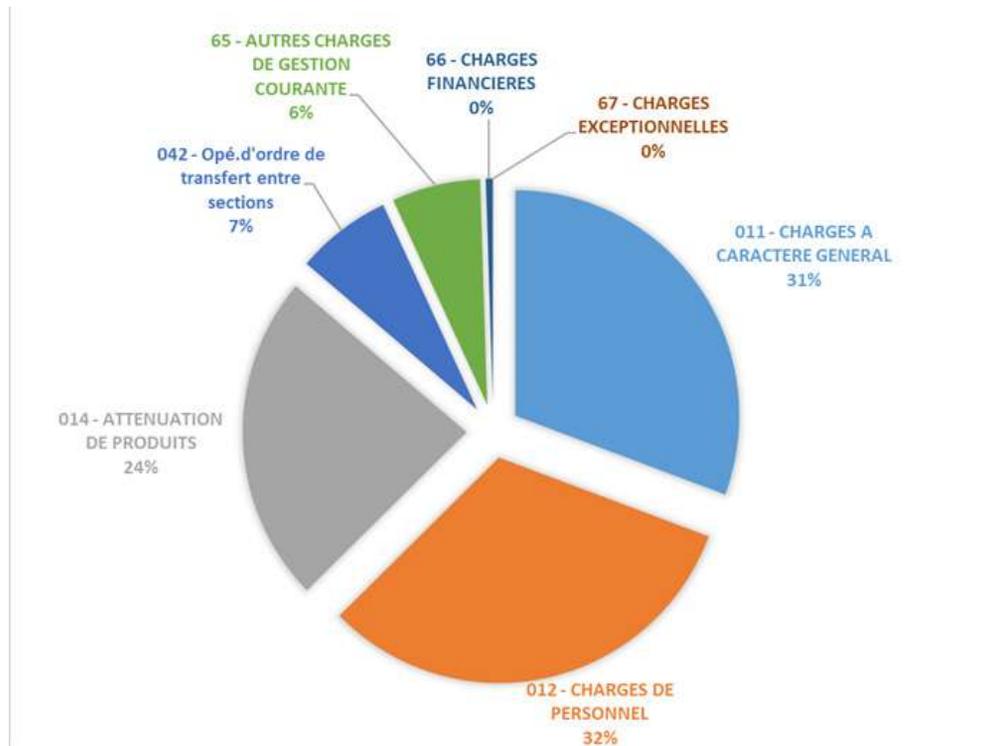
Le principal poste de dépenses de la CCOV reste la gestion et le traitement des ordures ménagères et les versements aux communes (atténuations de produits). Il faut noter que les charges de l'administration générale ne représentent que 8% des charges de fonctionnement. Par ailleurs, les dépenses en matière de développement économique sont essentiellement retracées dans le budget annexe des zones d'activité.

	Dépenses réalisées 2022
Administration Générale	1 019 623,77 €
Atténuations de produits (versement aux communes et FNGIR)	2 910 914,92 €
Développement Economique	323 946,34 €
Déchets Ménagers	2 892 743,82 €
Tourisme et Patrimoine	266 772,18 €
Rivières	193 289,64 €
Urbanisme et habitat	632 653,74 €
Scolaire, périscolaire et petite enfance,	671 378,31 €
Social et santé	411 343,93 €
Culture	1 371 086,59 €
Lecture publique et communication	494 256,18 €
Sport	1 161 259,67 €
TOTAL	12 349 269,09 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR AFFECTATIONS



La nature des dépenses de fonctionnement :

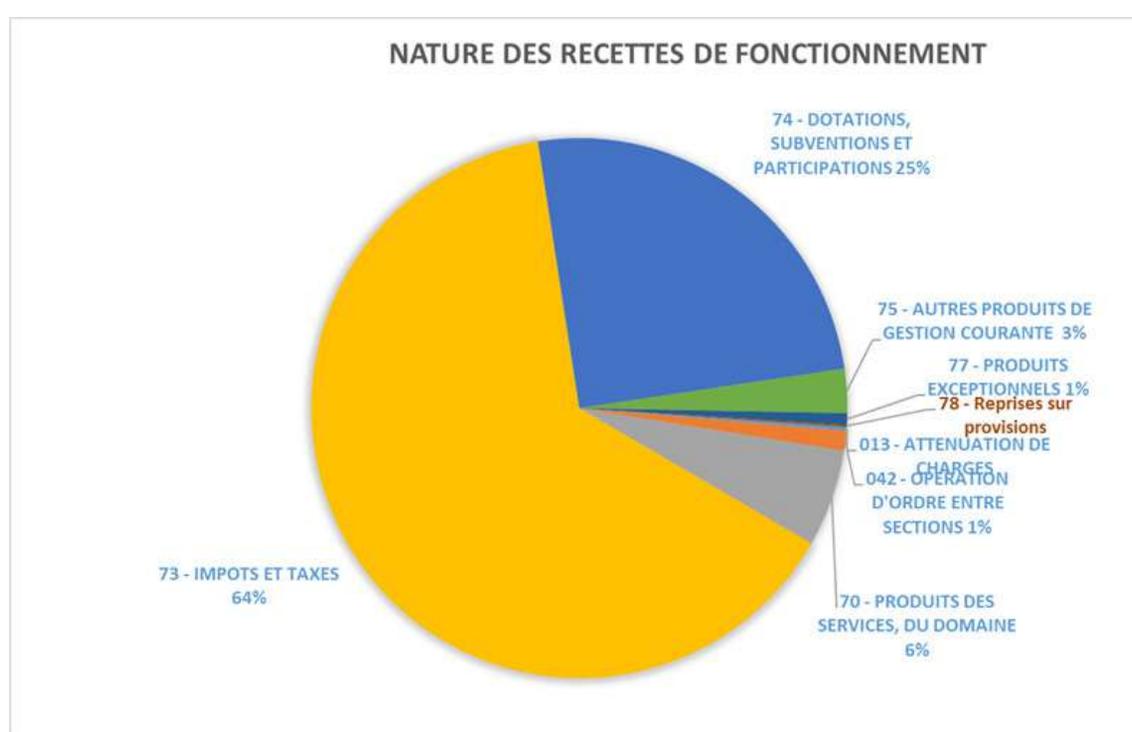


Les dépenses de la CCOV (budget général) par nature sont composées essentiellement des charges de personnel, des charges à caractère général (prestations de services, achats, consommations d'énergie etc...) puis des atténuations de produits (versements aux communes notamment). Les charges financières (intérêts des emprunts) moins de 1% du total.

Dépense de fonctionnement	Crédits ouverts 2022	Total réalisé 2022
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 245 735,55 €	3 789 496,17 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	4 025 463,07 €	3 944 474,08 €
014 - ATTENUATION DE PRODUITS	2 910 915,00 €	2 910 914,92 €
23 - Virement à la section d'investissement	2 855,90 €	
042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	852 775,56 €	852 775,56 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	811 904,05 €	788 838,32 €
66 - CHARGES FINANCIERES	59 894,86 €	59 400,94 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 807,00 €	3 369,10 €
68 - Dotations aux provisions	16 012,70 €	
TOTAL	12 930 363,69 €	12 349 269,09 €

Les ressources

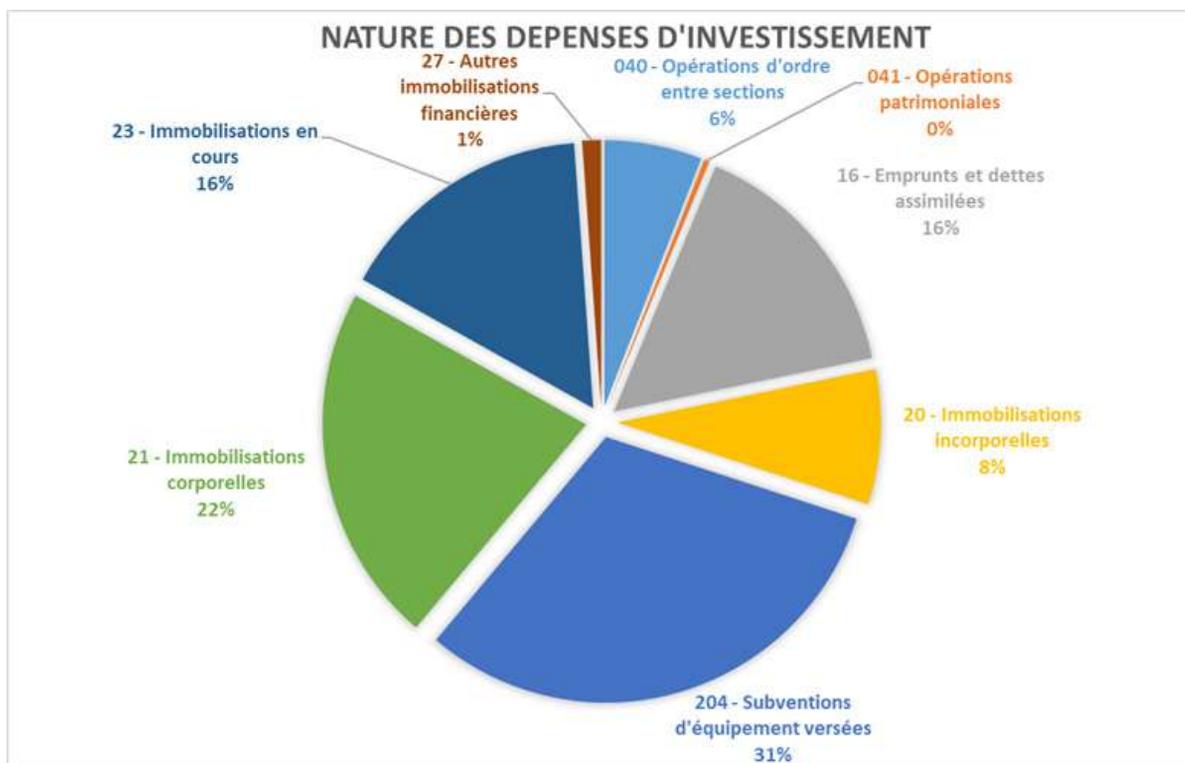
Les recettes sont composées à 64% des impôts et taxes dont : les taxes foncières, la taxe d'habitation, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, et les nouvelles taxes issues de la taxe professionnelle, à savoir la cotisation foncière des entreprises, la cotisation à la valeur ajoutée des entreprises, l'impôt forfaitaire des entreprises de réseau, la taxe sur les surfaces commerciales. Viennent ensuite les dotations et subventions, dont la dotation globale de fonctionnement, versées par l'Etat et les aides organismes partenaires (Conseil Général, Conseil Régional, Caisse d'Allocations familiales, Eco-emballage, Agence Nationale de l'Habitat...). Le produit des services versé par les usagers des services publics compte 6% du total des recettes.



Recettes de fonctionnement	Crédits ouverts 2022	Total réalisé 2022
002 - Excédents antérieurs reportés	1 808 627,47 €	
013 - ATTENUATION DE CHARGES	3 000,00 €	30 257,75 €
042 - OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	154 982,01 €	154 982,01 €
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	788 973,30 €	763 198,10 €
73 - IMPOTS ET TAXES	8 247 774,00 €	8 404 363,89 €
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 393 512,95 €	3 291 688,09 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	240 340,00 €	344 626,36 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	45 439,80 €	91 266,17 €
78 - Reprises sur provisions	16 012,70 €	16 012,70 €
TOTAL	14 698 662,23 €	13 096 395,07 €

L'investissement du budget principal

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2 594 980,82€ dont 16% d'immobilisations en cours, 22% d'immobilisations corporelles et 16% pour le remboursement de la dette.



Dépenses d'investissement	Crédits ouverts 2022	Total réalisé 2022
001 - Solde d'exécution reporté - Déficit		
040 - Opérations d'ordre entre sections	154 982,01 €	154 982,01 €
041 - Opérations patrimoniales	75 995,26 €	8 853,90 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	401 643,97 €	401 264,45 €
20 - Immobilisations incorporelles	899 292,81 €	213 013,77 €
204 - Subventions d'équipement versées	1 265 176,85 €	809 114,19 €
21 - Immobilisations corporelles	1 261 612,26 €	567 920,69 €
23 - Immobilisations en cours	4 236 967,05 €	409 831,81 €
27 - Autres immobilisations financières	35 000,00 €	30 000,00 €
45 - opération pour compte de tiers	216 928,00 €	- €
TOTAL	8 547 598,21 €	2 594 980,82 €

Un endettement maîtrisé

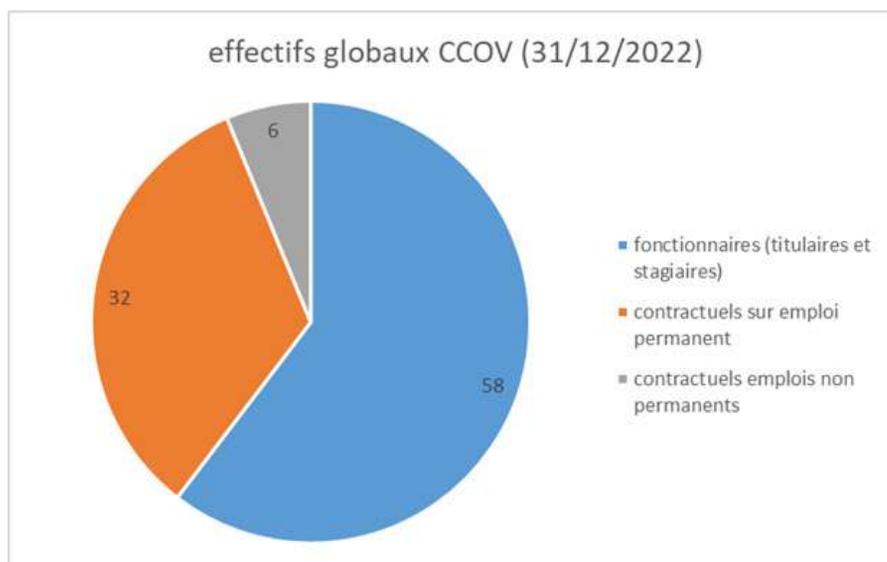
Au 31 décembre 2022, la CCOV avait une dette cumulée sur le budget principal de 3 335 415,93€ (CRD). Compte tenu de notre excédent de la section de fonctionnement, la CCOV pourrait rembourser cette dette en seulement 2.35 années alors que le seuil d’alerte pour les collectivités est autour de 8 années.

3. LES RESSOURCES HUMAINES :

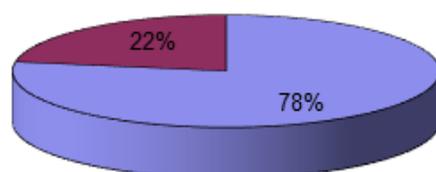
La collectivité comptait au 31/12/2022, 96 agents répartis sur les différents services.

Effectifs globaux présents en position d’activité au 31/12/2022

Effectifs globaux en position d'activité	
fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	58
contractuels sur emploi permanent	32
contractuels emplois non permanents	6



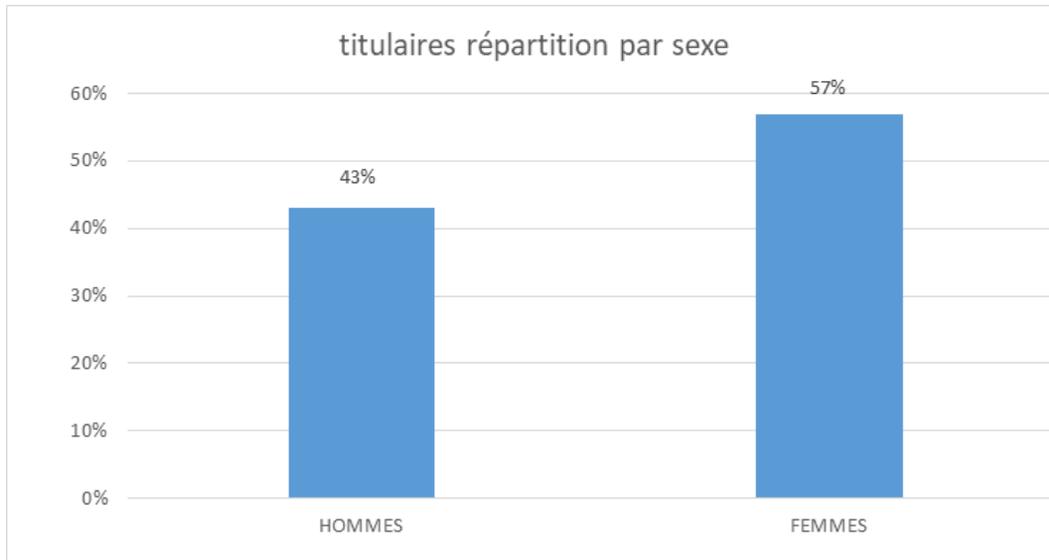
- Répartition par modalité d’exercice du temps de travail :



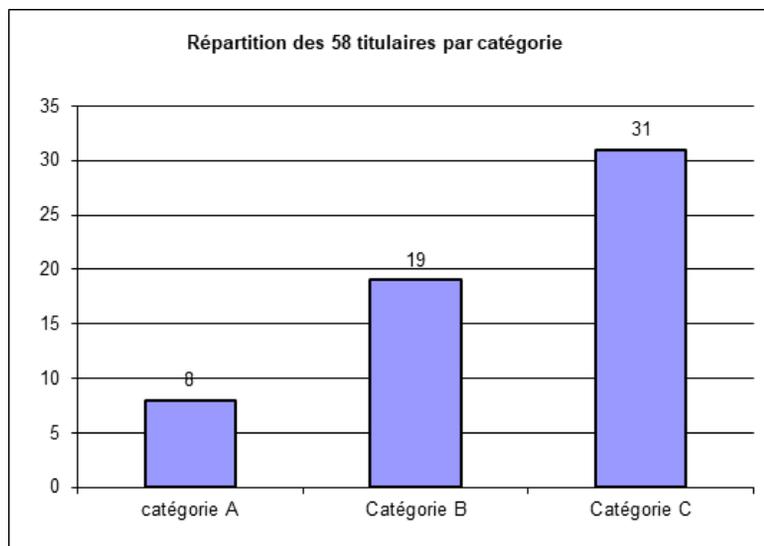
■ TEMPS COMPLET ■ TEMPS NON COMPLET

A. LES AGENTS TITULAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

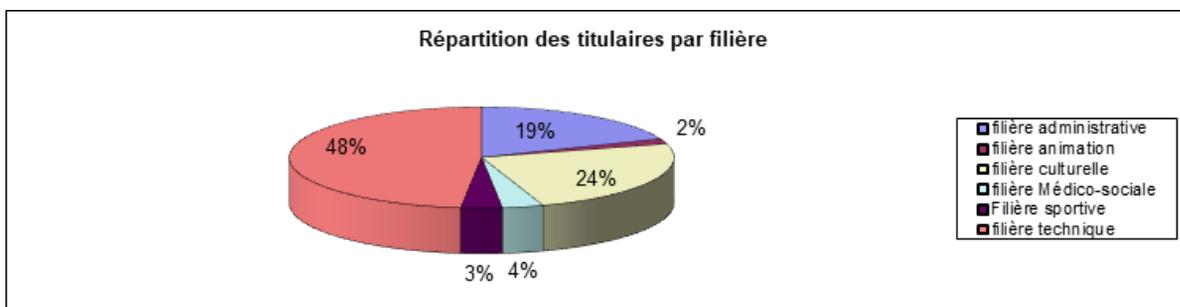
- Répartition des agents titulaires par sexe



- Répartition des agents titulaires par cadre d'emploi:

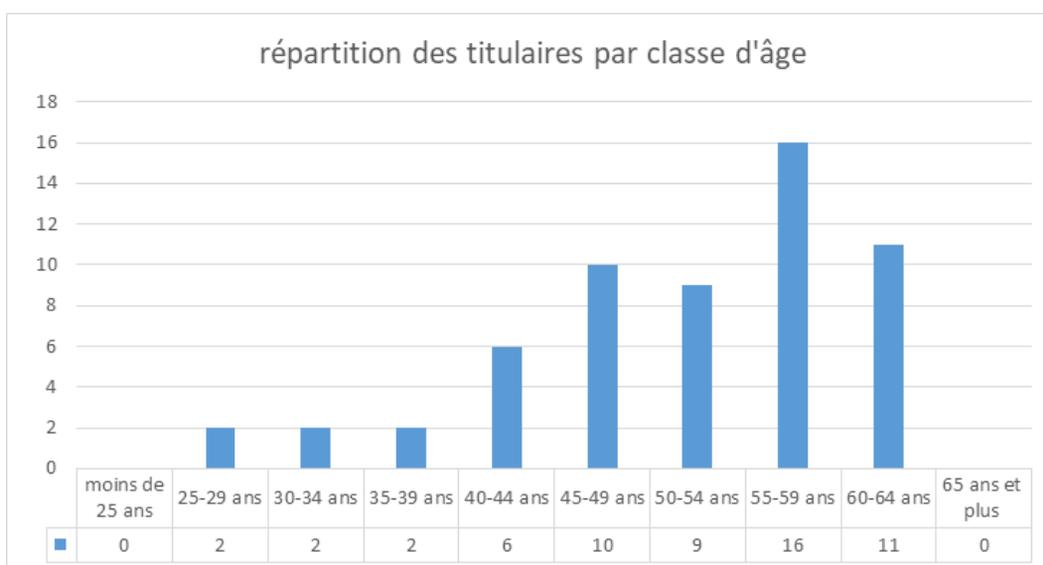


- Répartition des agents titulaires par filières:



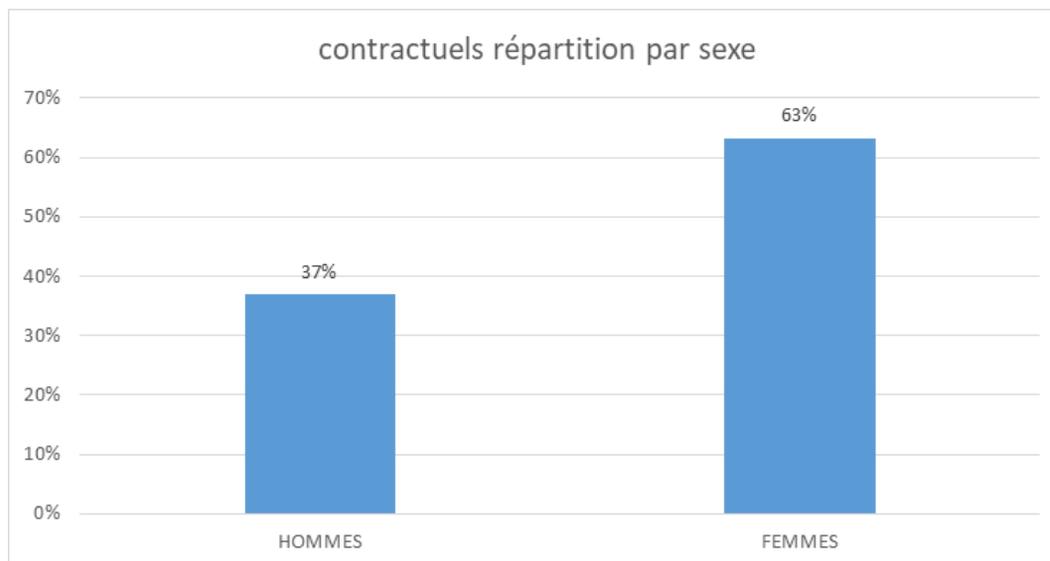
- Répartition des agents titulaires par classes d'âge :

L'âge moyen des titulaires est de 51ans.

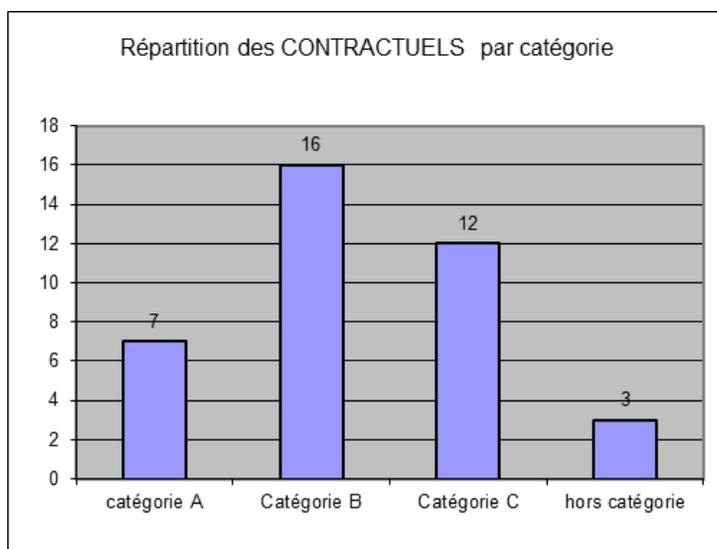


B. LES AGENTS CONTRACTUELS

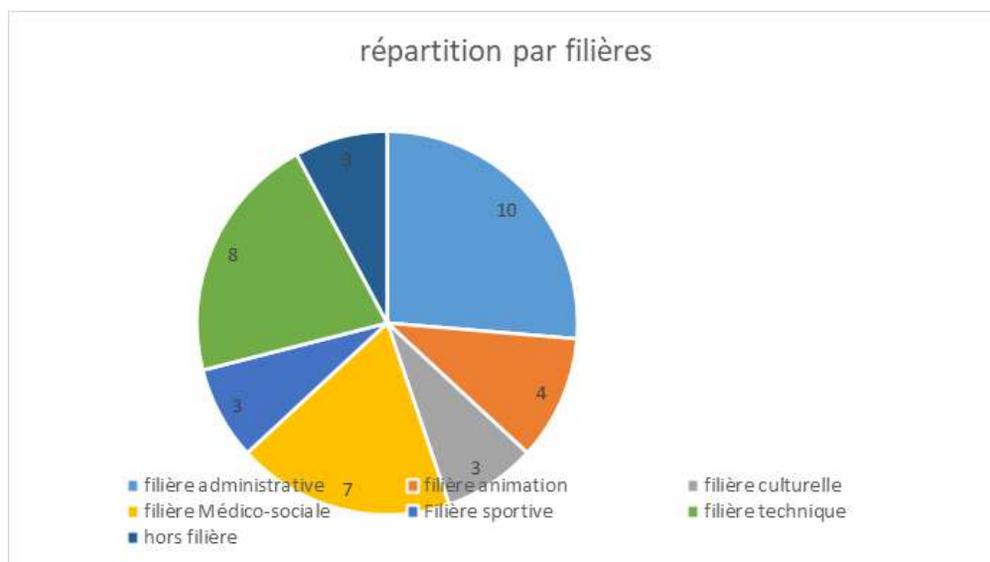
- Répartition des agents titulaires par sexe



- Répartition des agents titulaires par cadre d'emploi:

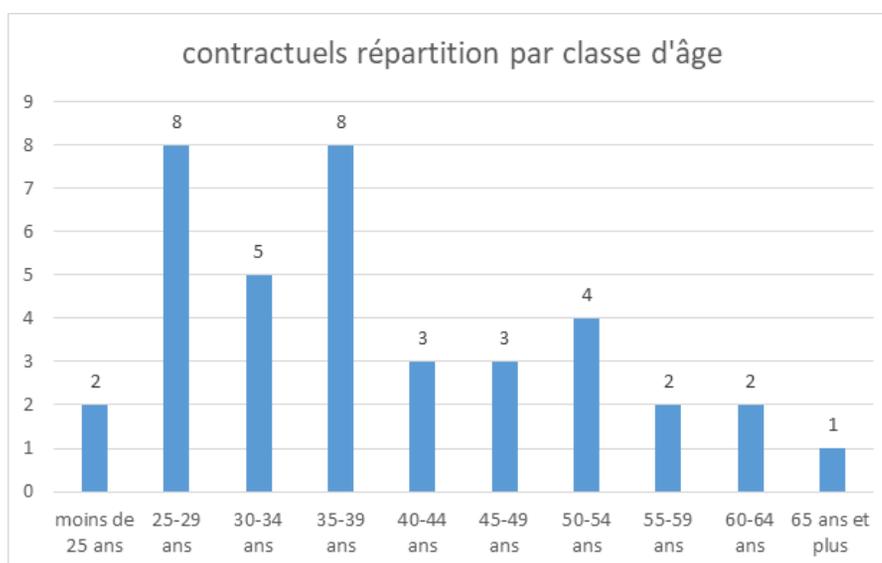


- Répartition des contractuels par filières :



- Répartition des agents titulaires par classe d'âge :

L'âge moyen des titulaires est de 39,22 ans.



4. SERVICE COMMUNICATION (Mutualisé avec la Ville de Neufchâteau)

Visibilité et valorisation de la CCOV

I. Les missions :

- Informer dans les meilleurs délais les habitants du territoire via la conception et l'animation de médias réguliers (CCOV Actu, site Internet et agenda, réseaux sociaux, newsletter, panneau lumineux)



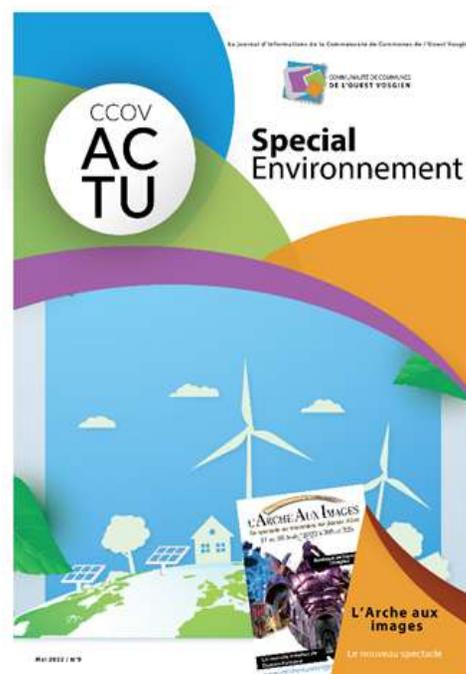
- Concevoir la communication et la mise en lumière des actions de la CCOV à travers la réalisation de supports adaptés (plaquettes, affiches, flyers, guide, vidéos, newsletters, photographies, bâches, sites culturels gratuits, insertions publicitaires, insertions sur les programmes du cinéma Scala...) et de mise en place d'événements

- Communiquer auprès des partenaires publics et privés, et de la presse

II. Les chiffres :

- 1 journal CCOV Actu (Avril 2022)
- 2 356 mentions « j'aime » sur la page Facebook CCOV Infos (+ 270)
- 2 740 followers Facebook
- 301 followers Instagram
- Couverture Facebook : 85 727 (couverture de la diffusion organique ou payante du contenu Facebook)
- Couverture Instagram : 934
- Couverture publicitaire : 39 111
- Visites de la page Facebook : 6 556
- Visites du profil Instagram : 129
- 222 publications Facebook
- 66 publications Instagram

- 1 plaquette de saison culturelle (Trait d'Union – La Scène)
- 12 newsletters culture
- 58 communiqués de presse
- 11 dossiers de presse
- Publicités : 2 spots radios / 11 encarts publicitaires presse écrite
- 1 dépliant centre culturel Châtenois
- 1 dépliant Ecole de Musique Intercommunale
- 1 dépliant réseau des bibliothèques
- 12 500 calendriers de ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes réalisés, imprimés et distribués
- 179 publications sur le panneau lumineux de Châtenois



III. Faits marquants

- Lancement des réunions de la sous-commission communication (4 réunions en 2022) qui a notamment travaillé sur :
 - o La communication à mettre en place auprès des communes pour redéfinir leur rôle de relais d'où la création de newsletter bimestrielle à destination de toutes les communes qui sera lancée en janvier 2023.
 - o La réalisation d'un guide pratique qui rassemblera de nombreuses informations sur le territoire et sera remis à jour tous les 3 ans (parution prévue début 2023).

02

CHAPITRE 2 :
**LE DÉVELOPPEMENT DU
TERRITOIRE ET L'ENVIRONNEMENT**

1. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Le développement économique est une compétence obligatoire de la CCOV. Elle est exercée à travers divers services rendus aux entreprises et à la population.

L'accompagnement des porteurs de projet

Le suivi des porteurs de projet a été assuré par la chargée de mission Développement économique, en partenariat avec l'association ALEXIS LORRAINE.

Les personnes sont reçues à la Communauté de Communes puis orientées selon l'état d'avancement de leur projet. Certains d'entre eux, dont le projet nécessite un accompagnement plus poussé en couveuse d'entreprise, ont été pris en charge par l'association dans le cadre d'une convention. La collectivité accueille les rendez-vous d'ALEXIS LORRAINE dans ses locaux.

Par ailleurs, une bourse des locaux disponibles est tenue à jour en fonction des locations et des ventes effectuées sur l'ensemble du territoire. Elle comporte des bâtiments destinés à divers usages : industriel, commercial, alimentaire, stockage... La chargée de mission reçoit les porteurs de projet et, après avoir étudié leurs besoins, leur transmet les coordonnées des propriétaires ou des agences immobilières qui s'occupent des biens.

Les visites d'entreprises



Les membres de la commission Développement Economique sont invités à se rendre dans les entreprises du territoire au préalable de chaque réunion de commission. C'est l'occasion de mieux connaître les entreprises du territoire et des équipes qui les composent mais aussi d'entendre leurs difficultés et projets.



BATT & Associée a reçu la visite de la commission le 14 juin 2022 et la sociétés O-I France à Gironcourt-sur-Vraine l'a reçu le 31 mars 2022.

Les zones d'activités

Les acquisitions de terrains auprès de propriétaires privés en vue de la constitution d'une réserve foncière se poursuivent le long de la route de Nancy, au-delà de l'hôpital. En effet, le but est d'éviter des implantations en façade le long de la voie départementale qui demandent des extensions de réseau sans aménagement réfléchi. Le morcellement des parcelles rend l'opération longue et délicate.

En parallèle, l'acquisition d'un terrain sur cette zone par l'entreprise SAM INFO a permis de prévoir une amorce de desserte de cette zone en collaboration avec l'entreprise. Le projet consiste à réaliser une nouvelle voirie qui se raccordera sur la RD 674. Cette nouvelle voirie permettra dans un premier temps le raccordement de projets privés situés à proximité de la route départementale. Les travaux permettront l'amenée de différents réseaux comme : les eaux usées, l'eau potable, la basse tension, le Gaz, l'éclairage public, les réseaux de télécommunication (fibre).

Zone du Neuilly à Châtenois

Le conseil communautaire a validé le 15 mars 2022 la vente de 9 204 m² de terrain sur la zone du Neuilly à la société DISTRYP pour son projet de création d'une station-service destinée aux véhicules légers et aux poids lourds utilisant l'hydrogène, le GNR ou l'électricité.

Zone de la Petite Champagne à Neufchâteau

Le conseil communautaire a validé le 28 septembre 2022 la vente de 1 200 m² sur la zone de la Petite Champagne à l'entreprise TP CONCEPT qui souhaite installer courant 2023 une centrale à béton à destination des particuliers et des professionnels.

Zone de Gironcourt-sur-Vraine

À la suite des sondages de sols réalisés sur la zone d'activité intercommunale de Gironcourt-sur-Vraine, les résultats montrent que les terrains se sont révélés humides. Pour maintenir une surface à vocation économique il est envisagé un échange de parcelle avec l'exploitant Voirin à l'entrée de Gironcourt-sur-Vraine.

02

Le développement du
TERRITOIRE ET
L'ENVIRONNEMENT

Forum de l'emploi

En partenariat avec Pôle emploi et la mission locale, un forum de l'emploi s'est tenu le mardi 13 septembre au Trait d'Union à Neufchâteau. L'ensemble des filières du territoire étaient présentes avec près d'une cinquantaine d'entreprises étaient présentes. Un succès avec plus 300 visiteurs. Le forum sera reconduit en septembre 2023.



Lancement des petits déjeuner de l'économie

Le 1^{er} petit déjeuner de l'économie s'est tenu le 19 mai 2022 à l'hôtel restaurant l'EDEN. C'est une quarantaine d'entreprises qui ont participé à cette première édition.



Le 2^{ème} petit déjeuner s'est tenu le 29 septembre 2022 à L'AFPIA EST-NORD, avec à nouveau plus de 40 entreprises participantes.

Marché couvert

- Les 5 bars du centre-ville ont accepté de se joindre aux producteurs du marché couvert et à la CCOV pour mettre en place une offre de dégustation KENNEDY GOURMAND.



- Le principe est simple. L'offre varie en fonctions des producteurs présents au marché (escargots, huîtres, fromages, gâteaux) à déguster soit sur place au marché couvert grâce à un partenariat avec Emmaüs 88 soit à emporter dans l'un des bistrot participants.

La journée de l'alimentation (7 mai 2022)

JOURNÉE DE L'ALIMENTATION
- de l'Ouest Vosgien -

Marché du terroir
DÉMONSTRATION CUISINE 0 DÉCHETS
ATELIER PLANTE SAUVAGE
ATELIER SMOOTHIE

L'après-midi
BALADE DÉCOUVERTE DES PLANTES DE 14H À 16H

Le fin de la journée
CINÉ-DÉBAT AU CINÉMA NEOPOLIS DE 16H30 À 19H

MARCHÉ DU TERROIR DE 8H30 À 12H30
7 MAI 2022 AU MARCHÉ COUVERT DE NEUFCHÂTEAU
RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET INSCRIPTION SUR WWW.CCOV.FR

La journée de l'alimentation financée par le PETR de la Plaine des Vosges a été l'occasion de conscientiser les populations à consommer autrement, favoriser les circuits courts, réduire l'impact carbone et apporter de la plus-value auprès de celui qui produit localement. Pour ce faire, le marché du terroir du mois de mai 2022 a été plus animé que d'habitude avec un programme copieux. Le but était de sensibiliser le grand public au mieux manger et à l'impact que cela peut avoir sur le territoire. Outre le marché du terroir, un atelier portant sur les plantes sauvages comestibles était animé par Blandine Catteau (entreprise Bleue et Sauvage).

02

Le développement du
TERRITOIRE ET
L'ENVIRONNEMENT

Un atelier « smoothie », animé par le service déchets de la CCOV, roulait pour les Cycles Vosges Évasion qui mettaient à disposition un vélo destiné à réduire le gaspillage alimentaire et les déchets. Objectif zéro déchet poursuivi également par le chef du restaurant l'Évidence qui en fit la



démonstration sur place directement avec les produits frais du marché. Des food trucks ont préparé des repas avec le maximum d'aliments locaux. La journée s'est achevée au cinéma avec la projection de « Douce France », suivie d'un débat.

Marché du terroir et marché de Noël 2022

Pour la 3ème année la CCOV a pu proposer un marché du terroir chaque premier samedi du mois ainsi qu'un marché de Noël les 3, 10, 17, 24 et 31 décembre 2022.



Atelier des petits lutins de Noël



Concert de l'école de musique intercommunale

Aide à l'immobilier d'entreprise

La CCOV abonde à 20 % l'aide à l'immobilier d'entreprise du Conseil Départemental des Vosges. Les entreprises qui ont pu obtenir ce financement en 2022 sont :

Vosges bois développement (Bazoilles-sur-Meuse) : 10 000 €

Les jardins de Lassus (Coussey) : 6 678 €

NEOPHONE (boutique téléphonie à Neufchâteau) : 2 000 €

BOUCHERIE SALMON (Neufchâteau) : 37 035 €

Manufacture BESSE (Neufchâteau) : 10 000 €

VIGNOLA (Châtenois) : 10 000 €

Etude préalable à la redynamisation du commerce et de l'artisanat sur le territoire de la CC de l'Ouest Vosgien par le cabinet Albert & associés.

Rappel du contexte

La Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien (CCOV), dans le département des Vosges, en région Grand Est, compte 70 communes et plus de 23 000 habitants. Situé entre Nancy, Epinal et Chaumont, le territoire se caractérise par sa ruralité et par la polarisation des équipements, des flux et de l'offre commerciale, artisanale et de services sur la commune-centre : Neufchâteau, qui rassemble 28 % de la population intercommunale. 2 communes « relais » structurent le territoire : Liffol-le-Grand (9 % de la population intercommunale) et Châtenois (7%). Quelques activités diffuses irriguent le reste du territoire.

- L'offre commerciale et artisanale de la CCOV souffre aujourd'hui d'une conjonction de plusieurs facteurs : perte démographique, développement périphérique, mutations des comportements de consommation et des modes de distribution, manque d'animations, problématique de recrutement et de transmission...
- Grâce au FISAC, aux aides de la région et à l'accompagnement des chambres consulaires, la CCOV et les communes de Neufchâteau, Liffol-le-Grand et Châtenois ont toujours investi dans la revitalisation du commerce et de l'artisanat sur le territoire, actions qu'il convient aujourd'hui de prolonger ou réorienter pour accompagner les commerçants et artisans et maintenir une offre diversifiée et suffisante pour la population.
- La présente étude doit aboutir à l'élaboration d'une stratégie commerciale et artisanale sur la CCOV, déclinée pour les communes de Neufchâteau, Liffol-le-Grand et Châtenois, pour permettre la structuration des outils et des projets (priorisation, orientation), dans un contexte d'évolutions structurelles des modes de consommation et de distribution, afin de conserver l'attractivité du territoire, pour les habitants, les actifs, les professionnels et les porteurs de projet, tout en retrouvant et préservant les équilibres commerciaux.
- Les actions définies pourront, pour partie, s'intégrer dans le dispositif Petites Villes de Demain, dont Neufchâteau et Châtenois sont bénéficiaires.
- La phase 1 de l'étude, un diagnostic appuyé sur une analyse terrain, une analyse statistique ainsi que des enquêtes auprès des consommateurs et des commerçants et artisans, a permis d'identifier les forces et faiblesses de l'offre commerciale de la CCOV et de déterminer les premiers enjeux sur le territoire.
- La phase 2 de l'étude a pour objectif, à partir de la synthèse du diagnostic et des ateliers de concertation, de déterminer une stratégie commerciale adaptée au territoire et prioriser les actions opérationnelles.

Analyse des AFOM du territoire

Atouts

- Bon niveau d'équipements (santé, enseignement, culture), concentrés sur Neufchâteau, mais aussi présents sur les pôles relais de Liffol-le-Grand et Châtenois,
- Bonne accessibilité routière des pôles structurants,
- Présence de grandes entreprises (verrière, meubles),
- Diversité et complémentarité de l'offre commerciale,
- Offre artisanale bien développée,
- Clientèle captive : forte rétention sur l'alimentaire et les grosses courses courantes,
- Bonne dynamique entrepreneuriale, avec des projets d'investissement prévus.

Opportunités

- Programme Petites Villes de Demain,
- Tourisme (+11 % de population),
- Un réseau de producteurs locaux à structurer,
- Des outils déjà mis en place, à développer : plateforme e-commerce et carte de fidélité,
- Une spécificité à mettre en valeur : le siège de Liffol.

Faiblesses

- Population vieillissante, en décroissance,
- Sous-densités dans les secteurs de l'équipement de la personne et la restauration,
- Offre non sédentaire peu fréquentée,
- Forte vacance sur la ville centre,
- Hétérogénéité des enseignes et vitrines, avec une part importante de vitrines peu qualitatives,
- Union commerciale et artisanale peu active.

Menaces

- Territoire étendu avec une mobilité (autre que routière) contrainte,
- Attention aux déséquilibres entre les différents secteurs géographiques de la CCOV, risque d'hyper-concentration sur Neufchâteau au détriment du reste du territoire,
- Développement commercial des zones péri-urbaines au détriment des centres-villes : à surveiller,
- Concurrence des achats en ligne,
- Conséquences durables de la crise sanitaire,
- Problématique de cession à anticiper (départ retraite, déplacement périphérie),
- Affaiblissement de l'Union Commerciale et Artisanale.

3 ateliers de concertation ont été organisés en 2022

- 15 participants : 0 habitant, 13 élus, 2 commerçants
- 11 enjeux présentés par le Cabinet Albert et Associés
- 6 enjeux prioritaires selon les participants

Liffol-le-Grand

27 juin
2022

- 7 participants : 3 habitants, 2 élus, 0 commerçant
- 11 enjeux présentés par le Cabinet Albert et Associés
- 5 enjeux prioritaires selon les participants

Neufchâteau

4 juillet
2022

- 20 participants : 10 habitants, 6 élus, 4 commerçants
- 11 enjeux présentés par le Cabinet Albert et Associés
- 4 enjeux prioritaires selon les participants

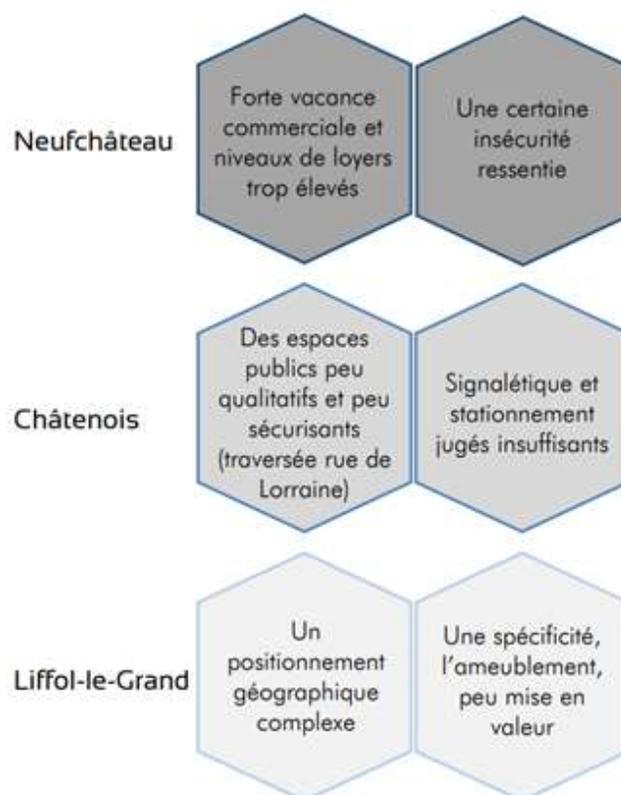
Châtenois

11 juillet
2022

Des constats partagés pour l'ensemble du territoire de la CCOV...



Et spécifiques aux communes étudiées



Une stratégie pour la redynamisation du commerce et de l'artisanat de la CCOV en 6 axes

AXE 1

Développer l'attractivité de Neufchâteau et recréer du flux en centre-ville



Actions préconisées

1. Animer les espaces publics de façon régulière au cours de l'année
2. Adapter les services et horaires à la clientèle d'actifs
3. Travailler la signalétique du stationnement et des commerces
4. Agir sur les niveaux de loyers



Actions préconisées

1. Marquer le centre-ville de Châtenois par des outils de marquage urbain et un apaisement de la circulation
2. Travailler sur la signalétique et le stationnement à Châtenois
3. Diversifier l'offre en restauration à Liffol-le-Grand



Actions préconisées

1. Favoriser l'implantation de nouveaux commerces de manière mesurée
2. Accompagner les commerçants et artisans dans leurs projets d'investissement
3. Embellir les locaux vacants
4. Relancer la carte de fidélité
4. Relancer la carte de fidélité CCOV, UC, commerçants et artisans
5. Créer un observatoire du commerce pour anticiper tout projet de cession ou transfert et avoir une vision actualisée des friches



Actions préconisées

1. S'associer à l'évènement national « J'aime mon marché »
2. Animer régulièrement le marché pour « créer des habitudes »
3. Elargir l'utilisation du marché couvert (marché thématique, artisanal, expositions...)
4. Simplifier et regrouper l'offre en circuits courts dans un seul outil, spécifique au territoire



Actions préconisées

1. Développer les commerces itinérants, le principe de tournées et livraisons
2. Communiquer auprès de la population sur l'existence des différents services itinérants et points relais



Actions préconisées

1. Communiquer sur les subventions et accompagnement pour le développement des outils numériques
2. Communiquer auprès des commerçants et des habitants sur les outils de consommation digitale sur la CCOV

2. TOURISME ET PATRIMOINE :

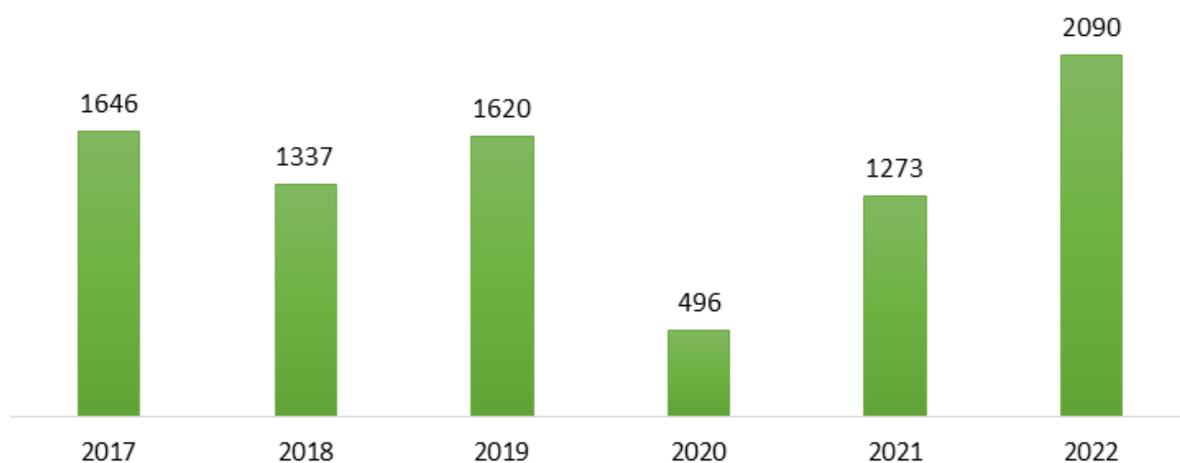
Camping intercommunal de Domrémy-la-Pucelle

La gestion du camping intercommunal de Domrémy-la-Pucelle est assurée depuis 2021 par l'Office de Tourisme de l'Ouest des Vosges. Pour la saison 2022, l'établissement a ouvert ses portes du lundi 16 mai au dimanche 18 septembre, soit pendant 126 jours.

Fréquentation

En 2022, l'établissement a comptabilisé 2 090 nuitées, soit sa fréquentation la plus élevée depuis 2017, et la durée moyenne de séjour a été de 1.33 jours (contre 1.37 en 2021).

Evolution des nuitées entre 2017 et 2022



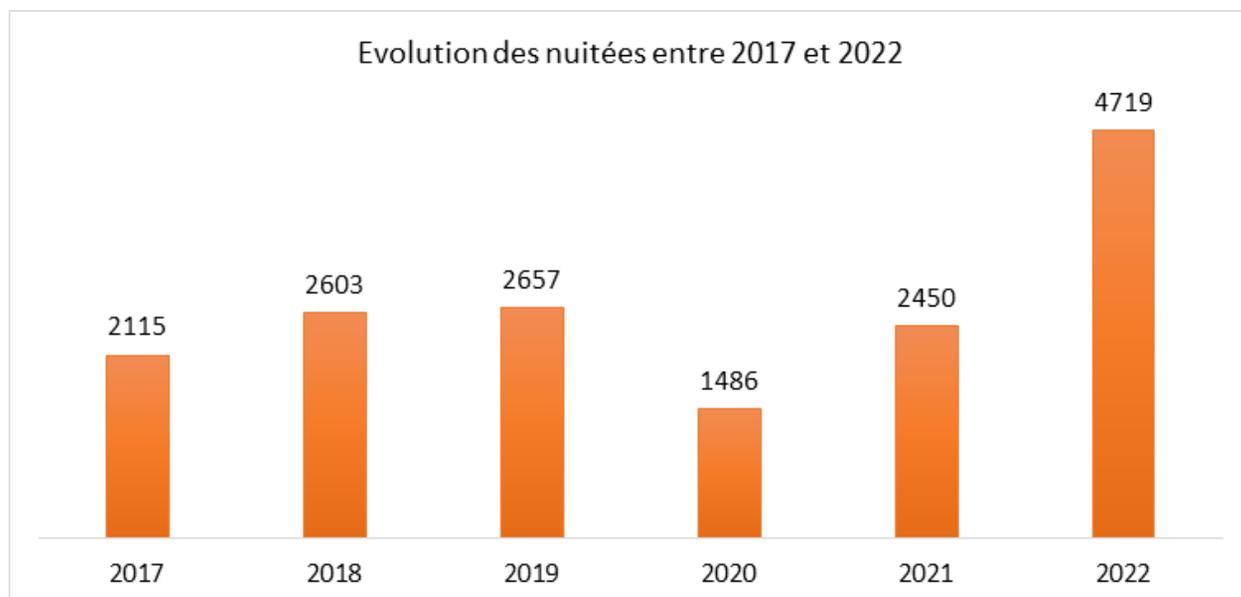
Pour cette saison 2022, et comme pour Neufchâteau, la clientèle néerlandaise est la plus représentative avec 47.49% de la fréquentation. La clientèle française est en deuxième position avec 27.3 % des clients cette saison. Les belges et les allemands restent des clientèles privilégiées (10.77% pour les Allemands et 9.39 % pour les belges). Le reste des nationalités ne représente que 4,67% de la fréquentation du camping.

Camping intercommunal de Neufchâteau

La gestion du camping intercommunal de Neufchâteau est assurée depuis 2017 par l'Office de Tourisme de l'Ouest des Vosges. Pour la saison 2022, l'établissement a ouvert ses portes du lundi 2 mai au dimanche 16 octobre, soit pendant 168 jours.

Fréquentation

En 2022, le camping a comptabilisé 4 719 nuitées, soit sa fréquentation la plus élevée depuis 2017 et la durée moyenne de séjour a été de 1.34 jours (contre 1.28 en 2021).

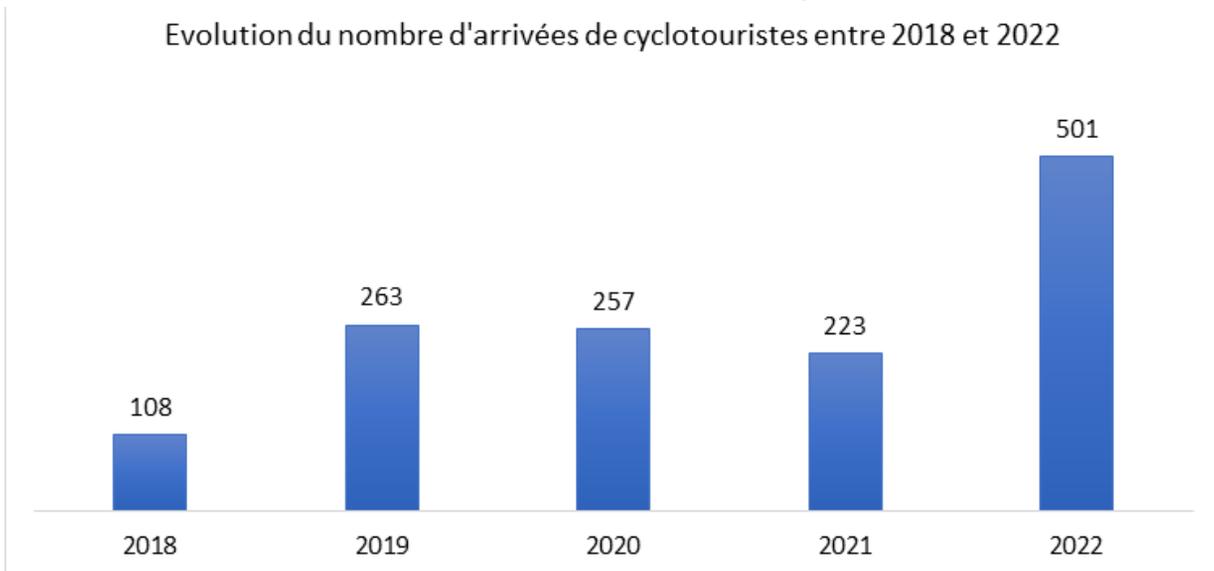


Avec 39.31% des nuitées, les néerlandais sont la 1ère clientèle du camping. Les deux saisons précédentes, la clientèle française était la plus présente (contexte COVID). En 2022, elle passe en seconde position et représente 28,48 % de la clientèle. Les allemands et les belges restent également des clientèles privilégiées (13.49 % pour les Allemands et 8.50% pour les Belges). Les autres nationalités ne représentent que 6,62 % de la fréquentation du camping.

Cyclotourisme

Au cours de la saison 2022, le nombre d'arrivées de cyclotouristes s'élève à 501 (soit 15.06% des arrivées totales au camping), pour 590 nuitées (soit 13.17 % des nuitées totales). Il est à noter que 334 des arrivées concernent des cyclotouristes effectuant l'itinéraire EuroVélo19 « La Meuse à Vélo », soit 66.67 % des arrivées totales et 67.80 % des nuitées totales (qui sont au nombre de 400).

Evolution du nombre d'arrivées de cyclotouristes entre 2018 et 2022



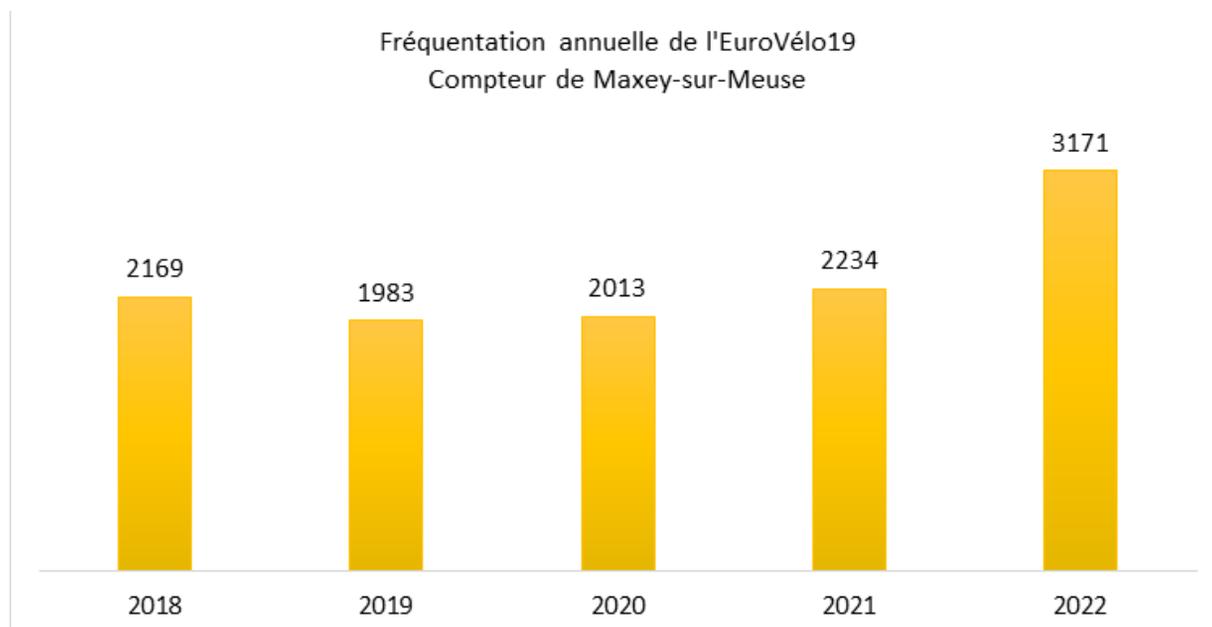
La promotion et la communication autour de « La Meuse à Vélo » est assurée au niveau national, et en accord avec les partenaires, par l'Agence Régionale du Tourisme. Dans ce cadre, en 2022, l'Office de Tourisme a accueilli deux influenceurs :

- Un Monde à vélo / Les 28 et 29 juin 2022 pour la découverte des étapes Montigny-le-Roi (52)/Neufchâteau et Neufchâteau/Vaucouleurs. Cet accueil a donné lieu à un feuilleton dédié à l'EuroVelo 19 sur Instagram @unmondeavelo et sur leur page Facebook @Un Monde à Vélo
- Carnet d'Escapades / Les 12 et 13 septembre 2022 pour la découverte de la partie vosgienne de l'EuroVélo 19. Cet accueil a permis de nombreuses stories sur Instagram @carnetdescapade et sur la page Facebook @carnet d'escapades sans oublier un article sur son blog qui complète son précédent passage en Haute-Marne et en Meuse.



EuroVélo 19, « La Meuse à Vélo »

Pour la cinquième année pleine, le compteur situé à Maxey-sur-Meuse a comptabilisé sa meilleure fréquentation depuis son installation en 2018, avec le passage de 3 171 cyclistes, soit une moyenne mensuelle de 264 passages.



Projet de création d'une voie verte entre Coussey et Neufchâteau

Dans le cadre de l'aménagement de l'itinéraire de l'EuroVélo19 la CCOV porte le projet de créer une voie verte entre les communes de Neufchâteau et de Coussey en utilisant, en partie, l'emprise d'une ancienne voie ferrée (ligne n°026000).

Espèces protégés – Autorisation de la DREAL

En date du 4 mai 2020, le bureau d'études ECOLOR a été retenu pour un montant de 19 100 € H.T afin de mener sur 4 saisons des inventaires permettant de connaître les espèces et habitats présents sur l'itinéraire du projet et de définir, le cas échéant, les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation à mettre en œuvre.

A la suite du rapport final des études présenté le 12 juillet 2021, la CCOV a déposé en décembre 2021 auprès de la DREAL Grand Est un dossier de dérogation lié à la destruction ou l'altération potentiel d'habitats favorables à des espèces protégés.

En date du 3 février 2022 la DREAL a finalement émis une autorisation de réalisation des travaux assortie de prescriptions.

Validation de l'avant-projet

La SARL ACERE a été recruté en tant que maître d'œuvre le 11 mai 2021 pour un montant de 52 670 € H.T. Afin d'établir l'avant-projet, un défrichage de l'emprise de l'ancienne voie ferrée a été réalisé en septembre 2021 et des relevés topographiques en octobre 2021.

Par délibération du 15 mars 2022, le conseil communautaire a approuvé l'avant-projet présenté par la SARL ACERE et son plan de financement portant sur un montant prévisionnel de dépenses de 1 055 248 € H.T. dont 925 797 € H.T. de travaux, et un autofinancement à hauteur de 211 050 € (20%).

Lauréat de l'appel à projets « Aménagements cyclables »

Dans le cadre du plan France Relance, la DREAL Grand Est a lancé le 22 novembre 2021 son 5ème appel à projets régional consacré aux aménagements cyclables dont la limite des candidatures était fixée au 11 mars 2022.

Cet appel à projets arrivant au bon moment, en date 10 mars 2022, la CCOV a pu déposer un dossier de candidature présentant le projet de voie verte et notamment son impact positif sur le développement des mobilités douces.

Le 8 août 2022, la CCOV a été désignée comme faisant partie de la liste des 24 lauréats de cet appel à projets (un seul lauréat dans le département des Vosges). A ce titre, la DREAL a décidé d'apporter un soutien à hauteur de 298 388 € (taux de 36.73%). Cette subvention étant par ailleurs complémentaire à l'aide de l'Etat déjà obtenue au titre de la DSIL d'un montant de 258 877 € (taux de 23.97%).

Délivrance des permis d'aménager

Les 15 et 16 juin 2022, la CCOV a déposé un double permis d'aménager, l'un concernant les travaux prévus sur la ville de Neufchâteau et l'autre, concernant les travaux prévus sur la commune de Coussey.

En date du 5 août 2022, la Mairie de Coussey, au nom de la CCOV, a déposé un recours auprès du Préfet de Région après avoir réceptionné le 3 août 2022 un avis défavorable de l'architecte des bâtiments de France (ABF). En effet, les arguments soulevés par l'ABF, exclusivement concernant les travaux situés hors du périmètre délimité des abords, pouvaient être entendus comme des observations mais non comme des motifs à un refus.

Afin de mettre un terme à ce contentieux, et étant d'accord avec la position tenue par la commune et la CCOV, la DRAC a demandé à l'Architecte des Bâtiments de France de revoir sa décision. Celui-ci a finalement émis un avis favorable avec prescriptions le 25 août 2022.

Après instruction le permis d'aménager de Neufchâteau a été délivré le 16 août 2022 et celui de Coussey le 12 septembre 2022.

Recrutement des entreprises

A la suite de la rédaction par le maître d'œuvre des études de projet (PRO) faisant suite à la validation de l'avant-projet (AVP), une consultation à procédure adaptée a été lancée le 16 mai 2022 afin de recruter les entreprises qui exécuteront les travaux. En date du 21 juin 2022, le Bureau de la CCOV a décidé de retenir les offres suivantes :

- Lot n°1 « Génie civil » - Société CALIN pour un montant de 174 710.00 € H.T
- Lot n°2 « VRD » - Société CALIN pour un montant de 460 111.70 € H.T.
- Lot n°4 « Espaces verts » - Société TERIDEAL TARVEL pour un montant de 34 631.74 € H.T.

Le lot n°3 « Signalisation et mobiliers » a été déclaré infructueux lors de ce Bureau car aucune offre n'avait été reçue. Un second marché sans publicité ni mise en concurrence a donc été lancé le 24 juin 2022. En date du 19 octobre 2022 l'offre déposée par la société PAYSAGE DECORS 88 a été notifiée pour un montant de 102 228.69 € H.T.

Par délibération du Bureau en date du 6 décembre 2022, un avenant d'un montant de 28 781.50 € H.T. portant sur le lot n°4 a été validé passant le montant du marché à 63 413.24 € H.T. Cet avenant porte sur les prestations suivantes :

- L'ajout de plantations le long des murs de la rampe cyclable à Neufchâteau afin de répondre aux prescriptions émises par l'ABF ;
- L'ajout de plantations en compensation de l'abattage des arbres le long de la route départementale induit par le refus de l'association foncière de la commune de créer la voie verte sur son emprise.

Début des travaux

Dans le respect des mesures environnementales prescrites par la DREAL, les travaux ont débuté le 7 juillet 2022 sur le secteur de l'ancienne voie ferrée. Suivi par un écologue, ils ont notamment consisté à la suppression des dernières végétations, puis à l'enlèvement des rails et traverses, pour enfin terminer par la pose des enrobés en octobre 2022. Par ailleurs, un compteur vélo a été installé le 1er décembre.

Projet d'une base de départ VTT depuis le Fort de Boulémont

Durant l'année 2021, la CCOV, en partenariat avec l'association Valdingue Tout Terrain, a travaillé à l'élaboration de 5 circuits VTT de différents niveaux difficultés au départ du Fort de Boulémont.

A la suite du travail mené, en date du 7 juillet 2021, le conseil communautaire a autorisé le Président à signer une convention de partenariat avec l'association Valdingue Tout Terrain pour l'entretien et le balisage des circuits envisagés, ainsi que les conventions de passage et de balisage avec les propriétaires concernés.

Durant la seconde moitié de l'année 2021, la CCOV a entrepris de recueillir l'accord des communes concernées et la signature des conventions de passage et de balisage. Le 25 avril 2022, l'ensemble des conventions nécessaires ont été signées.

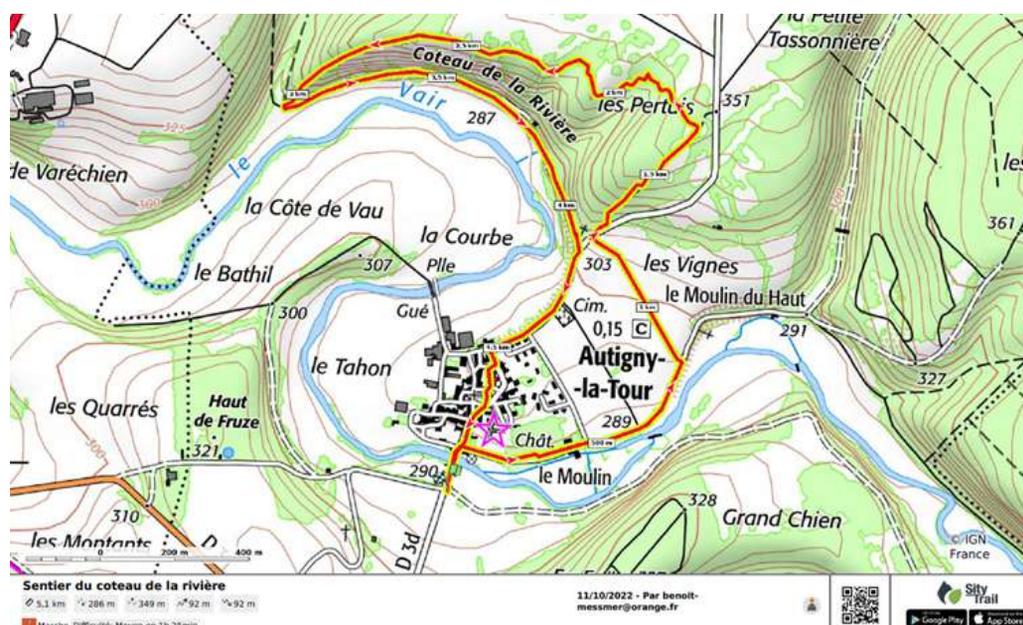
Dès lors, et afin de mener à bien ce projet, une demande de subvention a été déposée le 14 juin 2022 auprès du Conseil Départemental des Vosges.

Création du sentier de randonnée du coteau de la rivière à Autigny-la-Tour

En janvier 2021, la section de Neufchâteau du Club Vosgien a sollicité la CCOV pour la création d'un sentier de randonnée pédestre sur le site du « Coteau de la rivière » à Autigny-la-Tour protégé au titre des espaces naturels sensibles.

Durant l'année 2021, la CCOV s'est attachée à définir l'itinéraire de ce sentier avec la commune, le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine (CENL) et le Club Vosgien. Une convention tripartite signée avec la commune et le CENL le 19 janvier 2022 est venue acter le travail réalisé.

A la suite de la signature de cette convention, la CCOV a fourni au Club Vosgien l'ensemble des matériels nécessaires au balisage de ce nouveau sentier. La pose de celui-ci par le Club Vosgien s'est déroulée durant le mois d'avril 2022 et le sentier a finalement été homologué le 11 octobre 2022.



Projet de création d'un sentier de randonnée à Bazoilles-sur-Meuse

En date du 8 septembre 2021, la commune de Bazoilles-sur-Meuse a sollicité la CCOV pour la création de trois sentiers de randonnée pédestre et pédagogique afin de valoriser la forêt communale et la vallée de la Meuse.

Pour donner suite à cette sollicitation, la CCOV a engagé dès la fin d'année 2021 un travail partenarial avec la commune et le Club Vosgien qui a abouti à un projet de création de deux sentiers pédagogiques de découverte de la forêt et de la vallée de la Meuse.

En date du 6 avril 2022, le conseil communautaire a validé la mise en œuvre de ce projet pour un coût estimé à 14 082 € H.T.

Le 26 novembre 2022, l'association foncière de la commune concernée par le sentier de découverte de la forêt a finalement décidé de ne pas autoriser le passage et le balisage de celui-ci sur sa propriété et de refuser également la proposition de la commune de rétrocéder les parcelles concernées. Face à ce double refus, un nouveau travail a dû être engagé avec la commune et le Club Vosgien pour redéfinir un ou plusieurs circuits.

Gestion de la collecte de taxe de séjour

Les services de la CCOV, pour le compte de l'Office de Tourisme de l'Ouest des Vosges et du Conseil Départemental des Vosges, assure une mission de contrôle et de recouvrement de la taxe de séjour par les hébergeurs du territoire. Cette taxe, reversée à 90% à l'Office de Tourisme et à 10% au Conseil Départemental, permet de financer les actions de promotion touristique et elle permet également de connaître la fréquentation touristique mensuelle du territoire.

D'après les déclarations réalisées par les hébergeurs et les opérateurs numériques, le territoire a comptabilisé 33 511 nuitées durant l'année 2021, soit 7015 nuitées de plus par rapport à 2020. Le compte administratif 2022 fait état quant à lui d'une recette à hauteur de 34 556,73 €.

02

CHAPITRE 2 : **DECHETS MENAGERS**

02

Le développement du
TERRITOIRE ET
L'ENVIRONNEMENT

3. LA GESTION DES DECHETS MENAGERS

La gestion globale du service

Indicateurs techniques

Ordures ménagères :

La fréquence de collecte a été modifiée au 1er janvier 2021. Les ordures ménagères résiduelles sont collectées une fois par quinzaine (fréquence C 0,5) hormis sur une partie du centre-ville de Neufchâteau, maintenue en fréquence hebdomadaire dite C1 (obligation réglementaire) et certains quartiers d'habitat vertical (en C1 voire C2).



TONNAGES ANNUELS (EN TONNES)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	PRODUCTION CCOV 2022 PAR HABITANT	COMPARAISON AVEC MOYENNE DÉPARTEMENTALE
. Collecte en régie Puis filière gérée par EVODIA (syndicat départemental de traitement) : . transit au quai du Niémont . traitement à l'usine d'incinération de Rambervillers 88 + enfouissement	6 449 tonnes	5 844 Tonnes	5 605 Tonnes	5 562 Tonnes	4 863 Tonnes	4 696 Tonnes	203 kg/hab (population desservie : 23 114)	<i>moyenne départementale : 192 kg/hab</i>

* intégration déchets municipaux et entreprises

Entre 2017 et 2018, les tonnages ont baissé de -9% : effet du règlement de collecte qui impose le tri et limite les quantités d'OM collectées (maxi : 1 bac 240 litres par foyer).

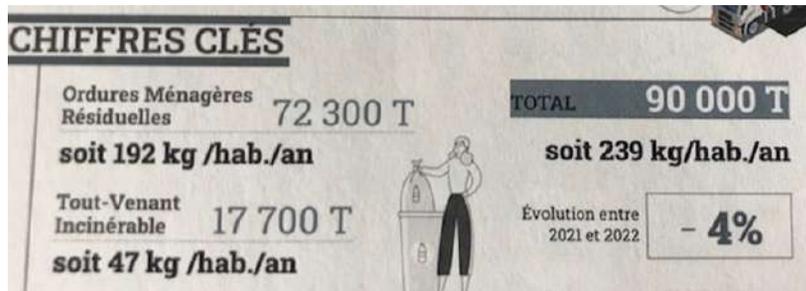
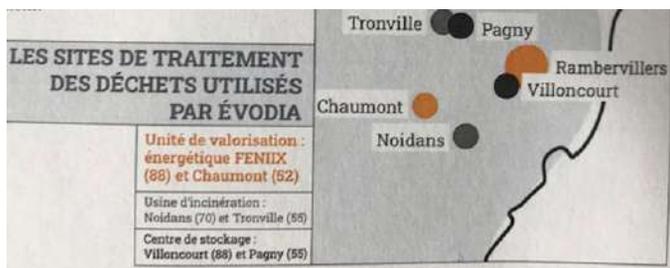
Entre 2020 et 2021, les tonnages ont baissé de -13% : effet du changement de fréquence de collecte (collecte des ordures ménagères par quinzaine) et des nouvelles consignes de tri.

Objectifs 2023 :

- + inciter au compostage individuel
- + proposer des sites de compostage partagé

En 2023 : projet de collecte test des mousses et tissus des entreprises de l'ameublement

Données rapport activités EVODIA 2022 : sur le département des Vosges :



Emballages et papiers :

Le tri des emballages et papiers est assuré en Porte à Porte PAP en sacs jaunes (bouteilles plastique, boîtes métalliques, cartonnettes, journaux). Les sacs jaunes sont collectés en C 0,5 (1 fois tous les 15 jours) sur l'ensemble du territoire (hormis dans certaines rues : rues commerçantes Neufchâteau et centre ville, habitat collectif et certains établissements gros producteurs).



TONNAGES ANNUELS (EN TONNES)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	PRODUCTION CCOV 2022 PAR HABITANT	COMPARAISON AVEC MOYENNE DÉPARTEMENTALE
. transit au quai du Niémont . transport par privé jusqu'à plateforme de Mandres sur Vair aux frais de la CCOV . tri par CITRAVAL à Chavelot . valorisation (voir filières sur diagramme)	993 tonnes	1026 Tonnes	1027 Tonnes	967 Tonnes	1310 Tonnes	1 295 Tonnes	56 kg/hab Dont 11 kg/hab de refus (population desservie : 23 114)	moyenne départementale : 68 kg/hab dont 12 kg/hab de refus Objectif : diminuer les refus de tri : Ex : « ne pas imbriquer les déchets »

L'augmentation des tonnages de sacs jaunes collectées est liée à l'extension des consignes de tri (janvier 2021).

Objectif 2023 : diminuer les refus de tri :

Transmettre les consignes suivantes : « bien vider les bouteilles avant de les jeter en sacs jaunes », « ne pas imbriquer les déchets »



02

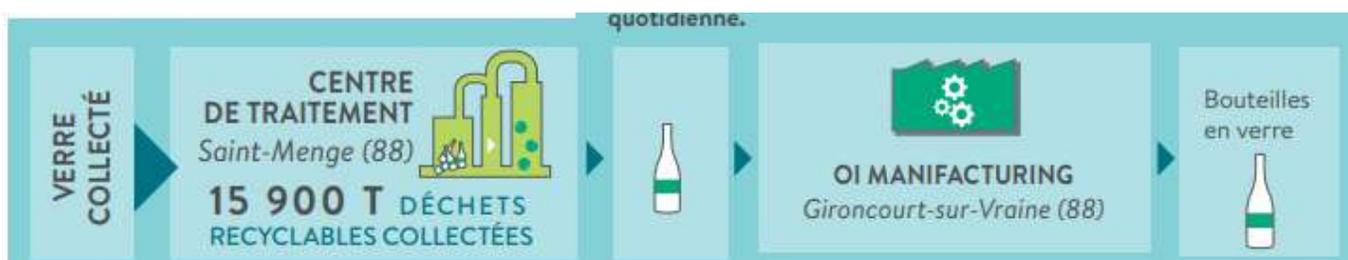
Le développement du
TERRITOIRE ET
L'ENVIRONNEMENT

Verre :



Le tri du verre est proposé en conteneurs d'apport volontaire, répartis uniformément sur le territoire. Le vidage est assuré par un prestataire du Syndicat Départemental des Déchets (EVODIA).

TONNAGES ANNUELS (EN TONNES)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	PRODUCTION CCOV 2022 PAR HABITANT	COMPARAISON AVEC MOYENNE DÉPARTEMENTALE
Filière gérée par le EVODIA : - Collecte par Minéris - Tri à St Mège (Sibelco) - Valorisation à Gironcourt sur Vraine (OI Manufacturing)	960	988	967	997,62	1010	1005	43 kg/hab (population desservie : 23 114)	<i>moyenne départementale : 43kg/hab</i> Objectif 2023: améliorer le tonnage de verre trié



Déchets verts :



Un service de collecte des déchets verts en mis en place de mai à octobre sur les communes de Neufchâteau et Liffol le Grand (C1 sur 6 mois). Aucun contenant n'est fourni ; la CCOV suggère aux usagers d'utiliser le bac à ordures ménagères pour cette collecte des déchets fermentescibles.

TONNAGES ANNUELS (EN TONNES)	TONNAGES 2017	TONNAGES 2018	TONNAGES 2019	TONNAGES 2020	TONNAGES 2021	TONNAGES 2022	PRODUCTION CCOV 2022 PAR HABITANT
- Collecte en régie - Compostage au Niémont	287 tonnes	304 tonnes	254 tonnes	301 tonnes	340 tonnes	315 tonnes	(population desservie : 9 144) 34 kg/hab Objectif : pas de déchets verts dans les bacs OM

Textiles, vêtements usagés :



Des conteneurs sont à disposition sur le territoire pour les textiles usagés.

Localisation des conteneurs sur :

<https://www.evodia.org/je-suis-un-particulier/je-deviens-un-expert-du-tri/ou-et-comment-deposer-mes-dechets/>

TONNAGES ANNUELS (EN TONNES)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	PRODUCTION CCOV 2022 PAR HABITANT	COMPARAISON AVEC MOYENNE DÉPARTEMENTALE
Collecte par Revalprest tri par Vosges TLC- Capavenir Vosges 88	79	101,6	87	90	96	100	4,3 kg/hab (population desservie : 23 114)	moyenne départementale : 4kg/ hab soit -0.3kg/hab sur la CCOV Objectif : augmenter le tonnage de textiles triés

CENTRE DE TRI DES TEXTILES
Capavenir (88)

1 500 T/an COLLECTÉES, RÉEMPLOYÉES, RECYCLÉES

- Réutilisation (friperies)
- Valorisation matière (chiffons industriels)
- Rembourrage
- Valorisation énergétique

Cartons des professionnels :

Une collecte spécifique des cartons des professionnels est organisée en C1 dans les rues commerçantes et zones artisanales de Neufchâteau et Liffol le Grand.

A noter : baisse des tonnages liées à fermeture des commerces pendant confinement COVID



TONNAGES ANNUELS (EN TONNES)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Collecte en régie transport par Mauffrey Puis filière gérée par le SMD	146 tonnes	144 tonnes	131 tonnes	55 tonnes	156 tonnes	152 tonnes	Remarque : valeur basse 2020 = confinement

Déchèterie :

La CCOV gère en régie 3 déchèteries :

- Déchèterie de Châtenois
- Déchèterie de Neufchâteau
- Déchèterie de Rainville

Objectifs 2023 : diminuer les tonnages reçus en déchèteries :

- Privilégier le réemploi (beaucoup d'objets pourraient être donnés à des associations de réemploi)
- Privilégier une gestion à domicile des déchets verts (paillage avec feuilles mortes, compostage)

	Total 2017	Total 2018	Total 2019	Total 2020	Total 2021	Total 2022	Production CCOV 2022 par habitant <small>(24 746 habitants rattachés aux déchèteries par conventions)</small>
Ferrailles	326	347	371	370	299	251	10
Encombrants	903	1028	1191	882	1151	1112	44
Déchets verts	913	1443	881	781	1118	932	37
Cartons sur déchèterie	246	227	284	354	361	345	14
Inertes/ gravats	1954	1651	1731	2307	1995	2384	93
Bois	669	721	966	806	1018	844	33
Meubles (DEA)	461	460	465	572	795	750	29
DEEE	209	214	241	217	266	216	8
Pneus	45	nc	nc	nc	nc	nc	nc
Plâtre	158	166	189	181	254	283	11
Huisseries	61	80	82	73	83	91	3
Amiante liée	0	10	0	0	0	0	0
Déchets dangereux (peintures, pesticides...)	25	19	20	13	31	35	1
Total déchèterie	5970	6066	6421	6557	7526	7246	284

Baisse de tonnages légères entre 2021 et 2022, sans toutefois retrouver les valeurs des années antérieures à 2020.

Indicateurs financiers

Modalités de financement du service

Le service est financé par une contribution demandée aux habitants du territoire, la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

La TEOM est un impôt local, assis sur le foncier bâti. Elle est perçue avec la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur du logement ou du local pour les professionnels.

	TAUX TEOM	MONTANT TEOM PERÇU
Neufchâteau et Liffol le Grand	10,24%	2 007 285 € (taux inchangés, augmentation liée à la revalorisation des bases fiscales)
Autres communes	9,98 %	

La redevance spéciale des professionnels complète ce financement.

Elle est calculée en fonction du volume de déchets présenté à la collecte.

Un nouveau règlement de redevance spéciale a été voté en 2021

Historique des tarifs facturés par EVODIA

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ordures ménagères résiduelles	137,70 €TTC/tonne Dont : 20,7 €TTC/tonne pour le transitage/transport 117 €TTC/tonne pour le traitement	137,90 €TTC/tonne Dont : 18,9 €TTC/tonne pour le transitage/transport 119 €TTC/tonne pour le traitement	141,55 €TTC/tonne Dont : 10,15 €TTC/tonne pour le transitage/transport 131,40 €TTC/tonne pour le traitement	105,65 €TTC/tonne Dont : 19€TTC/tonne pour le transitage/transport +86,65 €TTC/tonne pour le traitement	108,05 €TTC/tonne Dont : 19,95 €TTC/tonne pour le transitage/transport +88,10 €TTC/tonne pour le traitement	124,95 €TTC/tonne Dont : 19,95€TTC/tonne pour le transitage/transport +105 €TTC/tonne pour le traitement	128,50€ TTC/tonne Dont : 20,50€TTC/tonne pour le transitage/transport +108 €TTC/tonne pour le traitement
Tri des sacs jaunes	115,66 €TTC/tonne	114,48 €TTC/tonne	117,53 €TTC/tonne	139,7 €TTC/tonne	140,61 €TTC/tonne	157,57 €TTC/tonne	161,98€TTC/tonne
Vidage des conteneurs verre	39,20 €TTC/tonne	39,54 €TTC/tonne	39,69 €TTC/tonne	39,89 €TTC/tonne	40,20 €TTC/tonne	38,55 €TTC/tonne	44,31 €TTC/tonne

En fonction des tonnages et de la qualité du tri, la CCOV obtient des soutiens d'EcoEmballages et EcoFolio. Ces recettes permettent de minorer le coût des filières de tri.

Bilan annuel global

Le coût du service déchets 2022, déduction faite des recettes liées à la vente des matériaux et des éco-subsidations, s'élève à 1 945 974 €TTC.

La répartition de ce coût sur les différents postes est détaillée ci-dessous :

Charges	En 2017	En 2018	En 2019	En 2020	En 2021	En 2022
Charges de structure (en € HT)	115 000 €	90 000 €	90 840 €	93 728 €	105 894 €	98 824 €
Charges de communication (en € HT)	27 000 €	26 000 €	31 320 €	31 805 €	42 613 €	51 009 €
Charges techniques (en € HT) dont :	2 442 000 €	2 539 000 €	2 319 000 €	2 325 688 €	1 861 589 €	2 525 325 €
Prévention (en € HT)	21 000 €	28 000 €	43 215 €	26 298 €	110 575 €	65 503 €
Pré-collecte et collecte (en € HT)	1 005 000 €	1 058 000 €	1 040 840 €	1 114 959	1 033 899 €	1 047 836 €
Transport (en € HT)	266 000 €	288 000 €	279 170 €	266 368 €	330 837 €	314 100 €
Traitement - vente d'énergie (en € HT)	1 150 000 €	1 165 000 €	955 780 €	918 063 €	1 116 527 €	1 097 886 €
Total charges HT	2 584 000 €	2 655 000 €	2 441 100 €	2 451 224 €	2 740 345 €	2 675 158 €
TVA acquittée	57 000 €	68 000 €	73 390 €	70 059 €	62 354 €	69 401 €
Produits	En 2017	En 2018	En 2019	En 2020	En 2021	En 2022
Recettes industrielles	262 000 €	239 000 €	211 090 €	162 480 €	307 226 €	326 943 €
Soutiens	427 000 €	411 000 €	404 590 €	439 030 €	450 669 €	445 425 €
Aides et autres produits	65 000 €	54 000 €	57 010 €	45 249 €	24 128 €	26 217 €
Total produits	754 000 €	704 000 €	672 700 €	646 759 €	782 023 €	798 585 €
Coût aidé HT	1 830 000 €	1 953 000 €	1 768 470 €	1 804 465 €	1 958 322 €	1 876 573 €
Coût aidé TTC	<u>1 887 000 €</u>	<u>2 020 000 €</u>	<u>1 842 000 €</u>	<u>1 874 524 €</u>	<u>2 020 676 €</u>	<u>1 945 974 €</u>

Répartition des charges par flux

	Flux de déchets					
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Sacs jaunes	déchèteries	Cartons pro (jeudi)	Déchets verts mercredi (Neufchâteau et Liffol)
CCOV 2017 : Coût aidé TTC	61 €/hab	0 €/hab	-3 €/hab	17 €/hab	-5 €/hab	6 €/hab
CCOV 2018 : Coût aidé TTC	62 €/hab	0 €/hab	-0,8 €/hab	23 €/hab	-0,8 €/hab	2,8 €/hab
CCOV 2019 : Coût aidé TTC	49,4 €/hab	0 €/hab	1,8 €/hab	23,4 €/hab	-0,5 €/hab	2,6 €/hab
CCOV 2020 : Coût aidé TTC	53,72 €/hab	0,32 €/hab	2,81 €/hab	21,96 €/hab	0,27 €/hab	2,22 €/hab
CCOV 2021 : Coût aidé TTC	50,61 €/hab	0,87 €/hab	7,83 €/hab	25,05 €/hab	0,75 €/hab	2,32 €/hab
CCOV 2022 : Coût aidé TTC	50,1 €/hab	0,6 €/hab	6,7 €/hab	23,6 €/hab	0,9 €/hab	2,4 €/hab

Flux prioritaires à optimiser pour réaliser des économies :
ordures ménagères > déchèteries > sacs jaunes > déchets verts

Délibérations 2022 :

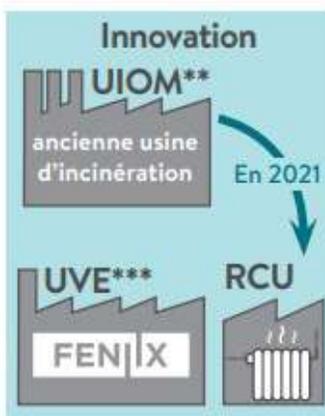
- 8-mars-22 MAPA - ACQUISITION CAMION BENNE NEUF
- 15-mars-22 ACQUISITION TERRAINS LIFFOL LE GRAND - DECHETERIE
- 15-mars-22 DESIGNATION DELEGUE EVODIA
- 15-mars-22 CONVENTION ACCES DECHETTERIES CC TERRE D EAU ET CCOV
- 6-avr.-22 TAUX D IMPOSITION 2022
- 6-avr.-22 CONVENTION EVODIA EXPLOITATION TRANSIT DE NEUFCHATEAU
- 1-juin-22 ADHESION A L ASSOCIATION ECO MANIFESTATION VOSGES
- 21-juin-22 MODIFICATION TARIFS SERVICE DECHETS
- 28-sept.-22 SUPPRESSION SECTEUR C DE LA TEOM

Réduire nos déchets

Réduire la production de déchets et renforcer le tri, reste le seul moyen de limiter cette hausse. C'est pourquoi ÉVODIA investit pour doter les Vosges d'un écosystème performant et moderne de traitement des déchets :

- Un PLPDMA* : objectif – 15 % de déchets d'ici 2025 soit un gain de 1,8 M € en coût de traitement
- Fenix : l'usine d'incinération qui devient une UVE en 2021
- La simplification des consignes de tri
- Le plan biodéchets pour réduire les ordures ménagères

Anticiper
& innover
pour ne pas subir



*PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
Usine d'Incinération d'Ordures Ménagères - *Usine de Valorisation Énergétique

Animations/sensibilisation en 2022 :

mars-22

escape game internat lycée Pierre et Marie Curie à Neufchâteau

mars-22

réunion publique à l'occasion de l'installation de composteurs collectifs

avr-22

chantiers jeunes

mai-22

Animation auprès des ados de la mission locale

mai-22

animation sur marché de Neufchâteau

mai-22

Conteneurs Tour à Gironcourt sur Vraine, lancement de l'édition 2022

juin-22

escape game Collège Fixary à Liffol le Grand

juin-22

animation en classe (CE2), école Jean Jaurès à Neufchâteau

juin-22

stand sur le recyclage du verre à l'occasion des 150 ans du Club Vosgien

juin-22

Animation à ADAPEI 88 (foyer spécialisé)

juin-22

exposition DERNIER TRI (du 31 mai au 21 juin 2022) / visite de l'expo par Franck Dubosc

chantiers jeunes

sept-22

animation en classe (CM 2 - 6ème), école Jeanne d'Arc à Neufchâteau

oct-22

organisation d'un spectacle pour les scolaires au Trait d'Union : One, Two, Tri

oct-22

école des champions / jeu et défi de 10 min par groupe sur le tri des déchets.

oct-22

Conteneurs Tour à Neufchâteau, accueil des classes du quartier, des élèves de l'IMT et du grand public

oct-22

chantiers jeunes

oct-22

défi interimmeubles Vosgelis - Maladière Neufchâteau - réunions préparatoires, lancement et promotion

nov-22

animation en classe (CP à CM2), école de Bazoilles sur Meuse

nov-22

animation en classe (CP à CM2), école de Martigny les Gerbonvaux

déc-22

animation en classe (CM1- CM2), école JVD à Neufchâteau

02

CHAPITRE 2 : **L'HABITAT ET L'URBANISME**

4. Aménagement du Territoire, Habitat et Urbanisme

Aménagement du Territoire

Dispositif « Bourgs-Centres – Petites Villes de Demain »



Groupe de travail à Neufchâteau

La convention d'adhésion aux dispositifs « Bourgs-Centres – Petites Villes de Demain » a été signée entre l'Etat, la Région Grand-Est, le Département des Vosges, la Banque des Territoires, la CC de l'Ouest Vosgien, Neufchâteau et Châtenois, le 25 novembre 2021. Cette convention engage les collectivités signataires à élaborer et à mettre en œuvre un projet de territoire explicitant une stratégie de revitalisation.

L'élaboration du programme d'action en vue de la revitalisation de Neufchâteau et Châtenois, labellisées « Bourgs-Centres – Petites Villes de Demain » a débutée par la mise en place d'un groupe de travail sur chacune des deux communes.

Durant les trois premiers trimestres de l'année 2022, ces groupes, constitués d'élus, de représentants du monde associatif et d'habitants du territoire volontaires, se sont réunis à plusieurs reprises.

Les premiers ateliers se sont tenus le 10 mai 2022 pour Châtenois et le 12 juillet 2022 pour Neufchâteau. L'état des lieux des deux territoires communaux et le rendu des questionnaires aux habitants ont été présentés.

Les groupes mis en place ont ensuite travaillé et analysés les secteurs géographiques de leur centre-ville. Il s'agissait de définir les atouts, faiblesses, opportunités et menaces de chacun de ces secteurs sur des thématiques telles que l'habitat, les espaces publics, l'environnement, le commerce, la mobilité, l'accès aux soins, les équipements sportifs et culturels, le patrimoine, la vie associative.

L'objectif de ces premiers ateliers était de définir des enjeux actualisés par rapport à l'étude Centre-bourg réalisée en 2018.

Les ateliers suivants sont organisés le 7 juillet 2022 pour Châtenois et le 5 septembre 2022 pour Neufchâteau. Les groupes ont travaillé sur une partie des projets, des actions issues des études réalisées, des ateliers précédents et des retours des questionnaires et en lien avec les enjeux et la stratégie politique définie sur chacune des communes. A Châtenois, un travail spécifique a été réalisé pour définir un périmètre d'intervention et pour proposer une priorisation des actions identifiées.

REVITALISATION DU BOURG-CENTRE DE NEUFCHÂTEAU

Travail attendu :

(Chaque groupe de 6 à 7 personnes fait les projets - prise en main de 2 projets par groupe - travail en plan, en 30 minutes)

NEUFCHÂTEAU	CHÂTENOIS
Quel projet ?	
Quelles contraintes ?	
Qui fait ? Qui finance ? Qui gère ? Où le faire ?	
Quel est son objectif ? Usage ? Qui sont les utilisateurs ?	
Que faut-il prévoir ?	
Comment faire ?	
Quels risques ?	
A-t-on réussi ?	

Groupes de 6 à 7 personnes

Documents de travail : plans, photos, données...



A Neufchâteau, certaines actions ont été soumises au travail des groupes afin de répondre à leur vision du projet identifié et ainsi, de débattre sur ses objectifs, ses utilisateurs, ses contraintes, ses risques et la faisabilité du projet.

D'autre part et toujours dans le cadre de la concertation de cette étude stratégique, les élèves de quelques classes des collèges de Châtenois et de la cité scolaire de Neufchâteau ont été également interrogés sur leur vision de la commune de demain.

Suite aux différents ateliers, au choix politique des axes stratégiques en lien avec le PTRTE et le Projet de Territoire de la CC de l'Ouest Vosgien, des fiches actions ont été élaborées pour chacun des bourgs de Neufchâteau et Châtenois.

Dispositif « Reconquête du bâti vacant et dégradé »

Afin d'accompagner les communes rurales dans la résorption des cas de bâtis dégradés et vacants, la CCOV a décidé d'adhérer au dispositif expérimental de l'Etat visant notamment à financer à hauteur de 50% et pendant deux ans de l'ingénierie sur les territoires.

Ainsi, depuis le 1er novembre 2021, l'intercommunalité s'est dotée d'une chargée d'opération dédiée à cette problématique en la personne de Madame Adeline REY. Ces missions sont notamment d'accompagner les communes (hors celles de Châtenois, Neufchâteau et Liffol-le-Grand) dans :

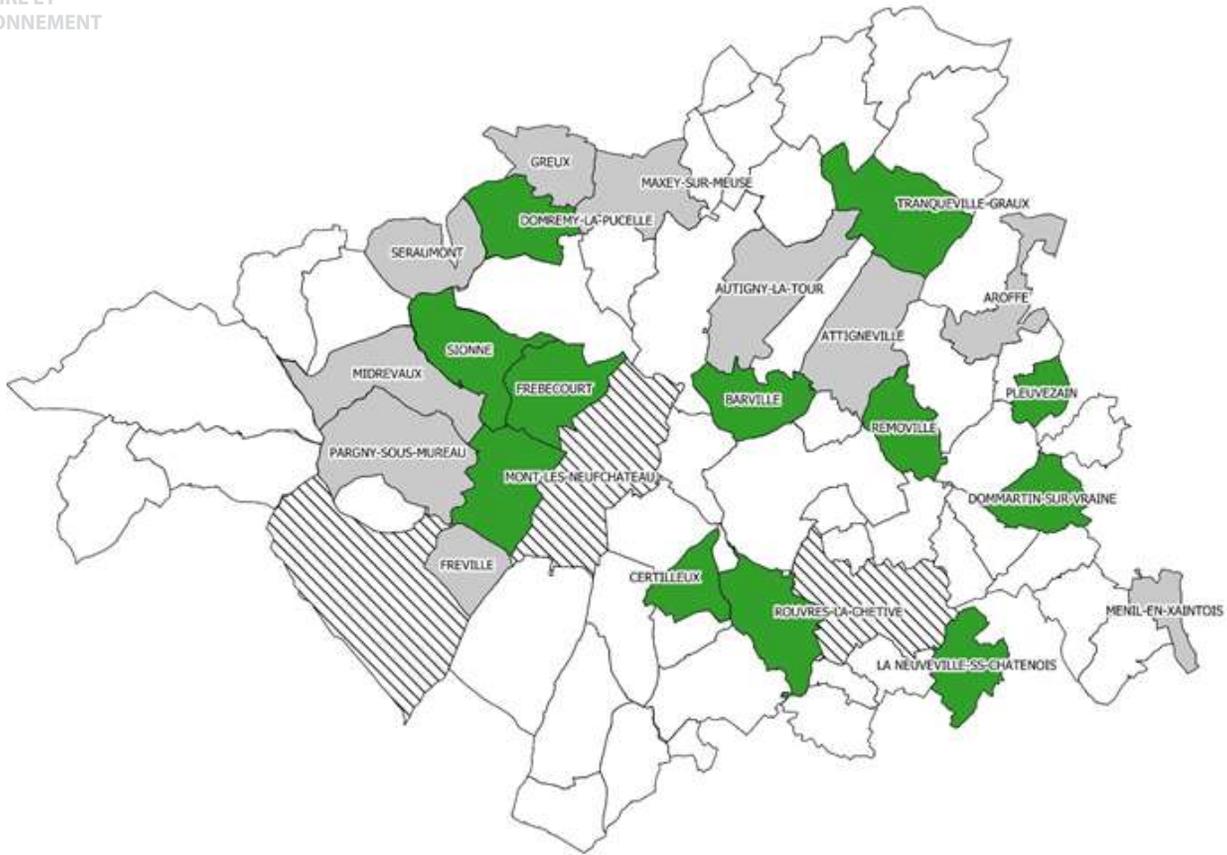
- La mise en œuvre des outils et dispositifs existants (taxe sur les logements vacants, abandon manifeste, péril, biens sans maître, expropriation, ...);
- La réhabilitation du bâti vacant et dégradé (identification des financements mobilisables, aide à la passation des marchés, ...).

Au 31 décembre 2022, le bilan sommaire de ce dispositif est le suivant :

- 23 communes ont fait l'objet d'un état des lieux partagé du bâti, soit à l'initiative de la chargée d'opération, soit à la demande du maire (en gris sur la carte ci-dessous).
- 12 communes ont été accompagnées à la suite de l'état des lieux réalisé pour le traitement d'un ou plusieurs bâtiments (en vert sur la carte ci-dessous). Cela s'est traduit notamment par :
 - o 5 procédures de mise en sécurité dans les



- o communes de Domrémy-la-Pucelle, Dommartin-sur-Vraine, La Neuveville-sous-Châtenois, Rouvres-la-Chétive et Tranqueville Graux ;
- o 1 résorption d'une succession en déshérence sur la commune de Frebécourt ;
- o 4 bâtiments pour lesquels, après recherche, une solution privée a été trouvée sur les communes de Rouvres-la-Chétives, Pleuvezain et Frebécourt.



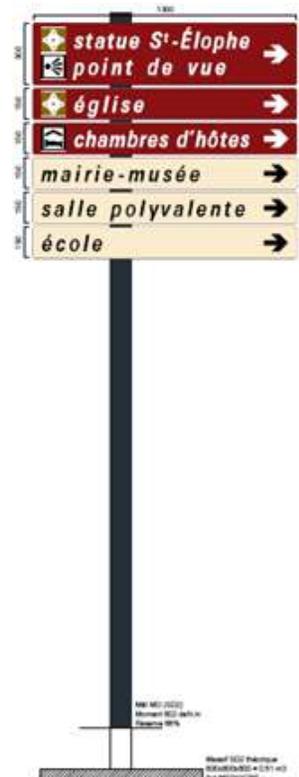
Les communes accompagnées par la CCOV dans le cadre du bâti vacant et dégradé

Mise en œuvre du schéma directeur de la signalisation directionnelle et d'information locale

Prescrit en octobre 2017 par le conseil communautaire, le schéma directeur de la signalisation a pour objectif de recenser et répondre aux besoins de signalisation, de mettre en conformité la signalisation actuelle et d'harmoniser l'information sur l'ensemble du territoire intercommunal. Ce document cadre a été réalisé durant les années 2018 et 2019 par le bureau d'études DDSR sur 53 communes volontaires. Finalement, durant les années 2020 et 2021, face aux coûts estimatifs annoncés, 33 puis 28 communes ont souhaité le mettre en œuvre.

À la suite de l'attribution du marché le 23 novembre 2021 à l'entreprise SIGNAUX GIROD et à la réalisation des piquetages entre les mois de février et mai 2022, la pose de la nouvelle signalisation a débuté le 17 octobre 2022.

Elle s'est terminée cette même année sur les communes d'Autreville, Autigny-la-Tour, Barville, Balléville, Dommartin-sur-Vraîne, Dolaincourt, Martigny-lès-Gerbonvaux, Midrevaux, Pargny-sous-Mureau, Punerot, Saint-Paul, Soulosse-sous-Saint-Elophé et Pleuvezain. La pose sur les autres communes sera finalisée durant l'année 2023.



Urbanisme

Phase n°3 de l'élaboration du PLUi – Derniers réglages avant l'arrêt

Durant l'année 2022, la CCOV s'est attachée à l'élaboration des plans de zonages du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il s'agit de la phase numéro trois de l'élaboration du PLUi, celle qui précède l'arrêt du projet par le conseil communautaire et la phase administrative de concertation qui en découle.

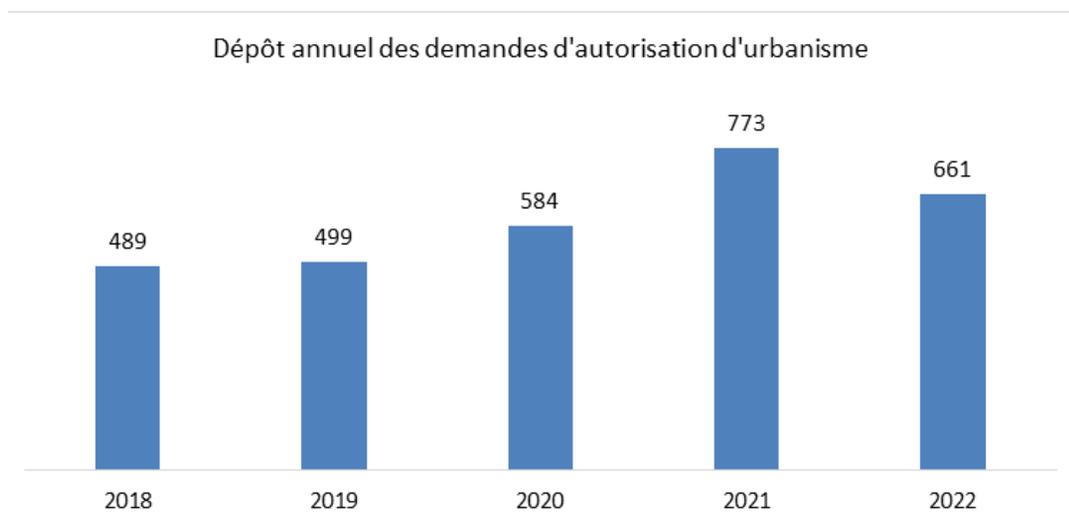
Pour ce faire, le bureau d'études NEGE et ECOLOR ont notamment réalisé des sondages pédologiques afin de s'assurer que les futures zones ouvertes à l'urbanisation ne perturbent pas les milieux humides remarquables du territoire.

En parallèle, les élus et les services de la CCOV se sont réunis à de nombreuses reprises avec les représentants de l'Etat et de la Chambre d'Agriculture des Vosges afin de travailler sur tous les aspects des pièces écrites du futur règlement ainsi que sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) définissant l'aménagement des futures zones d'extension. Ainsi, il s'est tenu durant l'année 2022 :

- 9 comités de suivi ;
- 5 comités technique ;
- 1 comité de pilotage ;
- 3 réunions publiques ;
- 6 réunions avec les services de la DDT des Vosges, la Sous-Préfecture, la Chambre d'Agriculture et la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

Instruction des autorisations d'urbanisme

En 2022, et pour le compte de 33 communes, 661 demandes d'autorisations d'urbanisme ont été instruites par la CCOV, dont 116 permis de construire et 488 déclarations préalables de travaux. Même si



cela représente une baisse du nombre de demandes de 14.89% par rapport à l'année 2021, cela reste encore très élevé au regard de la moyenne des années 2018-2020 (+26.15%).

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2022 toutes les communes doivent avoir la capacité de recevoir des demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique : par courriel, par un formulaire en ligne ou par un téléservice spécifique. De plus, la commune de Neufchâteau qui compte plus de 3 500 habitants, a en plus l'obligation d'avoir la capacité d'instruire ces demandes par voie dématérialisée.

Afin de répondre à ces obligations législatives, la CCOV a mise en place dès le 1er janvier 2022 un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) permettant, sur les 33 communes adhérentes au service instructeur mutualisé, le dépôt par voie dématérialisée des différentes demandes d'autorisation d'urbanisme. En 2022, 16 demandes ont été déposées et instruites par le biais de ce téléservice. Cela a concerné les communes de Châtenois (x3), Dommartin-sur-Vraine (x2), Frebécourt (x1), Greux (x2), Gironcourt-sur-Vraine (x2), Maxey-sur-Meuse (x1), Neufchâteau (x4) et Punerot (x1).

Droit de préemption urbain – Instruction des déclarations d'intention d'aliéner

En 2022, la CCOV a instruit 219 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA), soit une diminution de 13.44% des dossiers par rapport à 2021. La CCOV n'a pas fait usage en 2022 de son droit de préemption. Cependant, l'intercommunalité a délégué ponctuellement son droit de préemption urbain à la commune de Rebeuville en date du 25 janvier 2022 pour l'acquisition de la parcelle située section ZH n°39 en vue de mettre en œuvre un projet urbain.

Par ailleurs, afin de faciliter le dépôt et l'instruction des DIA par voie dématérialisée et répondre aux obligations du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), la CCOV a ouvert depuis le 3 août 2022 la possibilité de déposer les DIA depuis le GNAU sur les huit communes concernées. En 2022, 102 DIA ont été déposées et instruites par le biais de ce nouveau téléservice.

Ouverture du « Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique »

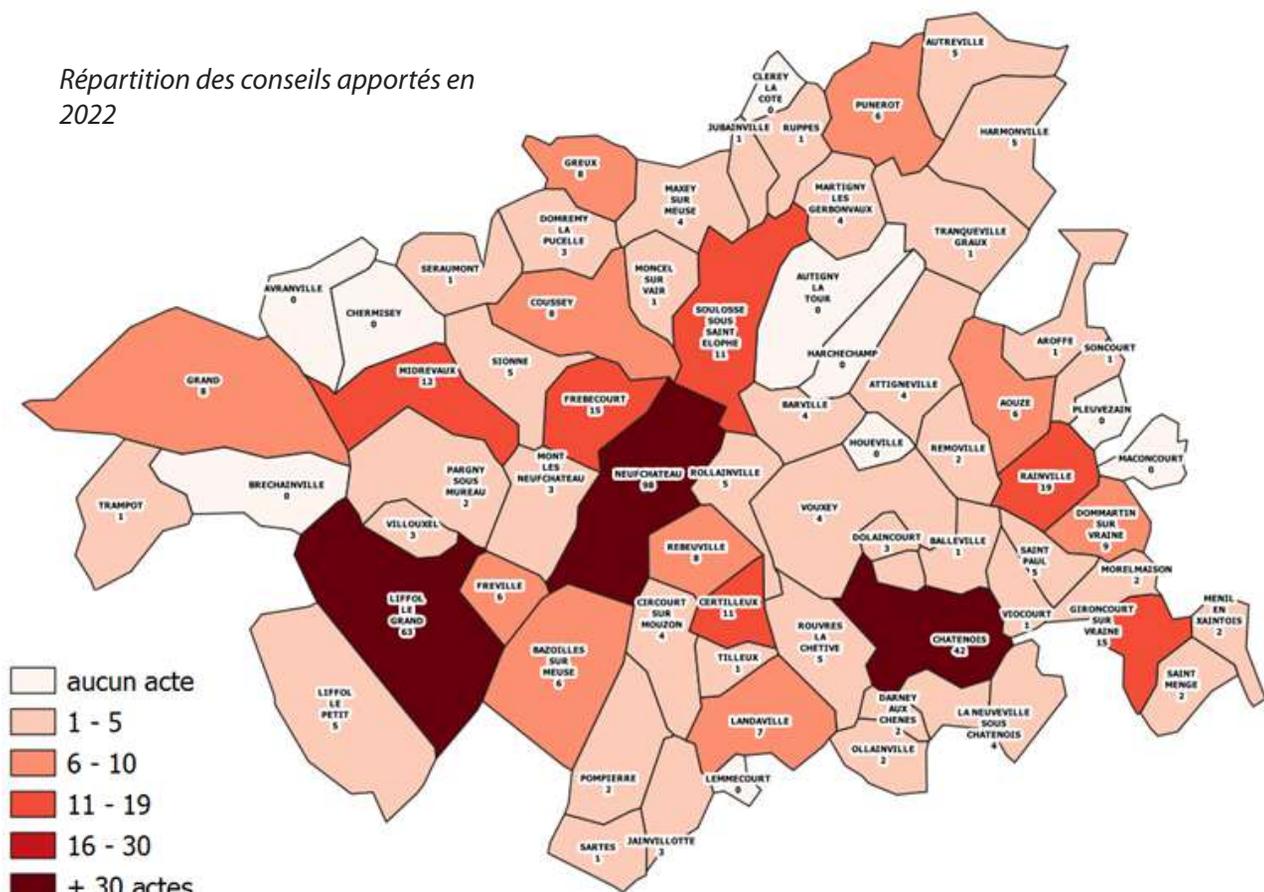
Par délibération du 17 novembre 2020, le conseil communautaire de la CCOV a décidé de répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt porté par la Région Grand Est et l'Etat pour la mise en place d'un Service d'Accompagnement à la Région Energétique (SARE). La Région Grand Est et l'ADEME ont décidé de donner une suite favorable à cette candidature, permettant à la CCOV de mettre en place ce dispositif dès le 1er mars 2021.

Par délibération du 28 septembre 2022, le conseil communautaire a autorisé le Président à signer un avenant pour rehausser les objectifs de la convention de partenariat avec l'association SOLIHA Vosges afin de renforcer ce dispositif sur le territoire. Dans ce cadre, la CCOV a alloué à cette association une subvention d'un montant de 50 162 € TTC., notamment pour la pérennisation du conseiller en énergie « France Rénov' » sur toute la durée de ce dispositif (2021-2023).

En complément de l'OPAH, ce service a pour but d'apporter gratuitement des conseils en matière de rénovation énergétique à tous les ménages du territoire (sans conditions de ressources), aux copropriétés et aux petites entreprises du secteur tertiaire privé.

En 2022, 470 particuliers ont sollicité ce service, dont 2 entreprises, soit 106% des objectifs visés. Cela représente une dépense de 18 840 € pour le partenaire SOLIHA VOSGES en charge de la mise opérationnelle de ce service et 16 296 € de recettes pour la CCOV venant des partenaires financiers de ce programme, à savoir la Région Grand Est et le Conseil départemental des Vosges.

Répartition des conseils apportés en 2022



Partenariat avec le CAUE des Vosges

Par délibération du 17 mars 2021, le conseil communautaire de la CCOV a décidé d'établir, à titre expérimental pendant une année, une demi-journée mensuelle où les architectes du CAUE des Vosges peuvent dispenser de conseils gratuits en architecture pour tous les projets de rénovation et d'aménagements des particuliers.

Ces visites-conseil associent systématiquement un élu de la commune concernée ainsi que deux techniciens de la CCOV : le chargé de mission habitat et un instructeur des autorisations d'urbanisme. A la suite de chaque visite, l'architecte du CAUE des Vosges rédige une fiche-conseil qui est ensuite transmise au particulier pour l'inciter à démarrer son projet. Cette fiche est également transmise à la CCOV et à la commune.

Pour donner suite à ce partenariat expérimental qui a rencontré un fort succès (15 visites en 2021), le conseil communautaire a décidé, par délibération du 6 avril 2022, d'engager une prolongation de ce service pour toute l'année 2022.

Ainsi, 23 nouvelles visites ont pu être enregistrées durant l'année 2022 sur le territoire de la CCOV.

02

CHAPITRE 2 :

5. LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS NATURA 2000

5. LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS -NATURA 2000

GEMAPI

Programme de restauration, renaturation et entretien pérenne de la Meuse, de la Saône et du Vair inférieur et de leurs affluents

L'Avant-Projet définitif de ce programme a été validé le 6 avril 2022 par le conseil communautaire de la CCOV pour un montant de 762 511 € H.T. réparti sur 4 années. Dès lors et durant l'année 2022, la CCOV a entrepris de consulter les 217 propriétaires concernés par ce projet. Chaque propriétaire a réceptionné un courrier et une convention permettant à la CCOV de mettre en œuvre les aménagements projetés. De plus, 4 réunions publiques ont été organisées durant les mois de juin et de juillet.

En mai 2022, la CCOV a également lancé la réalisation d'une étude faune et flore sur 4 mois avec le bureau d'études « La Rainette » pour un montant de 37 645 € H.T. Cette étude devant permettre au maître d'œuvre IRH de rédiger la phase PRO et à la CCOV de déposer les dossiers réglementaires au titre de la loi sur l'eau auprès des services de l'État début 2023.

Par ailleurs, dans le cadre de ce programme, il est prévu une intervention de rétablissement de la continuité écologique du cours d'eau des Roises et diversification de ses écoulements dans la traversée de la commune de Greux. Afin de mettre en œuvre ces aménagements, les vannages existants seront retirés et entraîneront de fait un écueil dans la défense incendie de la commune. Dans ce cadre, le conseil communautaire, en date du 28 septembre 2022, a autorisé la CCOV à confier une mission de maîtrise d'œuvre à IRH d'un montant de 8 398 € H.T pour la mise en place de bâches à incendie et à signer une convention de partenariat avec la commune pour la mise en place de ces dispositifs.

Avec le soutien financier de :



Programme de restauration, renaturation et entretien pérenne du Vair, de la Vraine, de la Frézelle et de leurs affluents

Durant l'année 2022, le maître d'œuvre de ce programme (BEPG) a effectué une mise à jour de l'avant-projet (AVP) proposé en 2019 avec notamment une nouvelle campagne de terrain pour un coût de 9 072 € H.T.

En date du 1er décembre 2022, le comité de pilotage de ce programme a validé l'AVP proposé par BEPG pour un coût total de travaux estimé à 1 942 577 € H.T. Cet avant-projet fera l'objet d'une validation en conseil communautaire durant l'année 2023.

Avec le soutien financier de :



Diagnostic hydromorphologique du bassin versant de l'Aroffe

En date du 23 novembre 2022, le conseil communautaire a accepté une nouvelle version de la convention de partenariat signée en 2021 avec la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois (CCPCST) portant sur le lancement d'une étude hydromorphologique du bassin versant de l'Aroffe.

Cette mise à jour portée notamment sur une réévaluation du coût de cette étude à 85 000 €, avec une participation de la CCOV de 4 782 € et l'ajout du périmètre de la vallée sèche. Le lancement de cette étude est prévu en 2023. La CCOV, participera au recrutement du bureau d'études et sera membre du comité de pilotage.

Aménagement Hydraulique et Environnementale du Bassin de la Meuse Amont (HEBMA)

Pour rappel, il s'agit de réaliser des ouvrages alliant la lutte contre les inondations (zones de surstockage, protections localisées tels que des décaissements) et la renaturation des cours d'eau (lit d'étiage, reméandrages, annexes hydrauliques, réductions de section, diversification des écoulements et aménagements de seuil) sur 29 sites le long de la Meuse et ses affluents.

En 2022, la CCOV a suivi les premiers aménagements de ce programme portés par l'EPAMA : Moncel-sur-Vair (photographie ci-contre), Harchéchamp et Neufchâteau.



Contrat Eau et Climat

Dans la continuité de l'année 2021, la CCOV et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse ont continué en 2022 la rédaction d'un contrat de territoire « Eau et Climat » visant à mobiliser les maîtres d'ouvrage autour d'un programme d'actions partagées pour la préservation des ressources en eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique du territoire intercommunal. Ce contrat a finalement été signé le 4 mai 2022 et présenté lors d'une cérémonie le 22 juin 2022.

Il s'articule autour de 4 axes sur la période 2022-2025 :

- **Axe 1** : Atténuer et anticiper les effets du changement climatique
 - o Désimperméabilisations des sols
 - o Lutte contre les îlots de chaleur
- **Axe 2** : Lutter contre l'érosion de la biodiversité
 - o Restauration de la continuité écologique des cours d'eau
 - o Préservation des habitats et des



corridors écologiques

- **Axe 3** : Prévenir les impacts de la dégradation de l'eau et de l'environnement
 - o Gestion intégrée des eaux pluviales (récupérateur d'eau de pluie)
- **Axe 4** : Animer, accompagner, communiquer et éduquer à l'environnement
 - o Animation des sites NATURA 2000

Opération groupée d'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie

Le 2 mai 2022, la CCOV a lancé une opération groupée d'acquisition de différents modèles de récupérateurs d'eau de pluie afin d'en faire bénéficier les habitants du territoire pour un coût très modeste (environ 20% du prix). Il s'agissait de la première opération de ce type dans le Département des Vosges.

Le bilan de cette opération fait état de 246 récupérateurs d'eau distribués pour un coût total de 59 755 € T.T.C dont 44 418 € de matériels et de 47 communes touchées.

Biodiversité

Appel à projets « Trame Verte et Bleue »

En date du 14 septembre 2021 le conseil communautaire a autorisé le dépôt d'un dossier de candidature à l'appel à projets Trame Verte et Bleue (porté conjointement par l'Agence de l'Eau, la DREAL et la Région Grand Est) afin de préserver les habitats de 5 espèces dites « parapluie » et d'obtenir un financement à hauteur de 80%.



Fin d'année 2022, les candidatures de la CCOV et de son partenaire Lorraine Association Nature (LOANA) ont été retenues pour un projet estimé sur trois ans à 437 239 T.T.C dont 312 043 € au titre de la CCOV. A ce titre, il est prévu dès 2023 la restauration et la création de 27 mares en faveur du triton crêté sur les communes de Liffol-le-Grand, Villouxel, Morelmaison et Pleuvezain.

Territoire engagé pour la Nature



En 2022 la CCOV a déposé une demande auprès de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et de la Région Grand Est au label TEN (Territoires engagés pour la nature).

Grâce à son engagement et son implication pour l'environnement, la CCOV s'est vu accorder en date du 21 décembre 2022 ce label pour les 3 prochaines années 2023-2025.

Ce label donne une reconnaissance à la CCOV pour ses actions en faveur de l'environnement dont notamment l'animation des sites Natura 2000, le soutien aux circuits courts, l'élaboration d'un PCAET, les différents programmes de restauration des cours d'eau et des corridors écologiques.

Animation des sites Natura 2000

En date de 13 Novembre 2022, le comité de pilotage du site « Vallée de la Saône » a validé le Document d'Objectifs du site (DOCOB) et désigné la CCOV comme structure animatrice pour une durée de trois ans.

Le DOCOB cadre les actions et la gestion du site et permet de percevoir des aides financières pour les gestionnaires ou propriétaires concernés. Ce document a été élaboré par la CCOV durant l'année 2022 avec l'appui du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine pour un coût de 10 000 €.

Le même jour, le comité de pilotage du site « Milieux forestiers et prairies humides des vallées du Mouzon et de l'Anger » a validé le principe d'une révision du DOCOB de ce site approuvé par arrêté préfectoral le 6 novembre 2012.

Avec le soutien financier de :



03

CHAPITRE 3 :
**UNE COMMUNAUTE AU SERVICE
DE SES HABITANTS**

1 - LA PETITE ENFANCE ET LES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES :

Le service scolaire, périscolaire et petite-enfance de la CCOV met en place des actions facilitant le développement et l'intégration des enfants de 0 à 12 ans.

Il organise des activités de proximité qui favorisent l'éveil et l'épanouissement des enfants et contribuent à leur éducation, tout en offrant aux parents un large choix de mode de garde sur le territoire, pour répondre au mieux aux besoins des familles.

Structures gérées par la CCOV :		
Petite enfance	Multi-accueil « la souris verte » A <u>Soulosse-sous-st-Flophe</u>	Agrément : 13 places d'accueil
	Relais assistantes maternelles	159 Assistants maternels <u>sur</u> le territoire de la CCOV
Scolaire et périscolaire	Groupe scolaire des 4 vents A Martigny-les-Gerbonvaux	76 enfants scolarisés <u>à</u> la rentrée 2022-2023

Structures soutenues par la CCOV :			
Petite enfance	Multi-accueil « les charmilles » <u>à Neufchâteau</u>	Géré par <u>le</u> centre social	Agrément : 27 places d'accueil
	Multi-accueil « Bisous câlins » <u>à Liffol-le-grand</u>	Géré par l'association Familles Rurales	Agrément : 25 places d'accueil
	Micro-crèche « Coucou hibou » à Châtenois	Géré par l'association Coucou-hibou	Agrément : 12 places d'accueil

SCOLAIRE :

Groupe scolaire des 4 vents – Martigny-les-Gerbonvaux :

La CCOV assure le lien avec les enseignants, ainsi qu'avec l'éducation nationale, et a pour principales missions le suivi des effectifs, des inscriptions scolaires, des demandes de dérogations scolaires, le suivi des commandes de fournitures et la logistique du groupe scolaire des 4 vents.

Effectifs scolaires : (au 1 ^{er} septembre)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	103	95	91	89	83	81	77	81	76
Nb de Classes :	5 classes			4 classes					

03

Une communauté AU
SERVICE DE SES HABITANTS

PERISCOLAIRE :

Le service a en charge la mise en œuvre des activités de loisirs périscolaires du groupe scolaire des 4 vents, à travers l'organisation de l'accueil périscolaire.

Accueil Périscolaire :

- le matin dès 7h15,
- pendant la pause méridienne,
- le soir jusqu'à 18h30.

Ces temps périscolaires sont déclarés à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des Populations (DDCSPP).

Ces services sont payants. Une tarification dégressive en fonction du quotient familial et les modalités d'inscriptions permettent une souplesse appréciée par les parents.

Organisation des temps scolaires et périscolaires :

Lundi	Accueil périscolaire 7h15 - 8h30	classe 8h30 - 12h00	Pause méridienne + Accueil périscolaire 12h00 - 13h45	classe 13h45 - 16h15	Accueil périscolaire 16h15 - 18h30
Mardi	Accueil périscolaire 7h15 - 8h30	classe 8h30 - 12h00	Pause méridienne + Accueil périscolaire 12h00 - 13h45	classe 13h45 - 16h15	Accueil périscolaire 16h15 - 18h30
Jeudi	Accueil périscolaire 7h15 - 8h30	classe 8h30 - 12h00	Pause méridienne + Accueil périscolaire 12h00 - 13h45	classe 13h45 - 16h15	Accueil périscolaire 16h15 - 18h30
Vendr	Accueil périscolaire 7h15 - 8h30	classe 8h30 - 12h00	Pause méridienne + Accueil périscolaire 12h00 - 13h45	classe 13h45 - 16h15	Accueil périscolaire 16h15 - 18h30

Quelques chiffres pour 2022 :		2021	2020	2019	2018	2017
Nombre d'heures de garde pour l'accueil périscolaire du matin :	1244	1086	826	1113	1241	977
Nombre d'heures de garde pour l'accueil périscolaire du midi :	6906	6615	5001	6296	6394	6295
Nombre d'heures de garde pour l'accueil périscolaire du soir :	3619	2549	1306	1445	1779	1297

LES FAITS MARQUANTS EN 2022:

- Forte augmentation de la fréquentation, notamment lors de l'accueil du soir.
- Réorganisation du service pour assurer un encadrement suffisant au vu du nombre d'enfants fréquentant le périscolaire et la cantine.

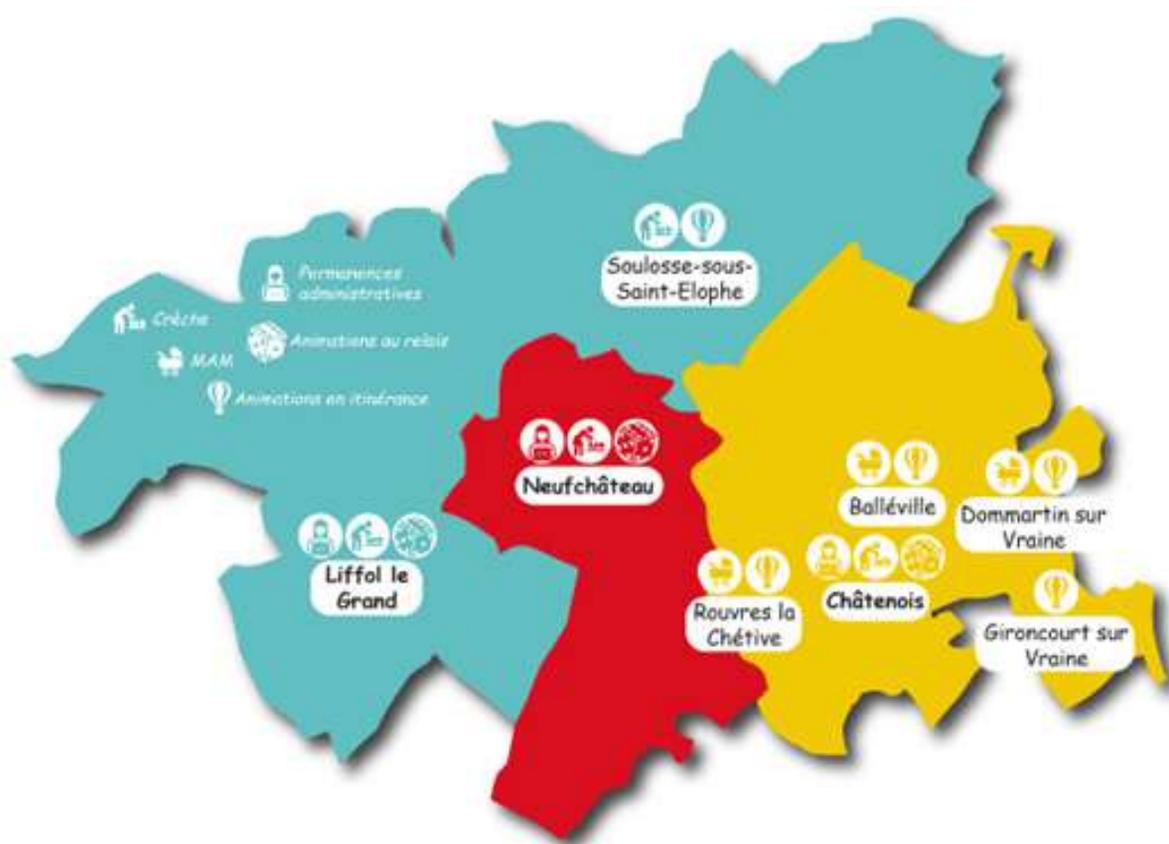


03

Une communauté AU
SERVICE DE SES HABITANTS

PETITE ENFANCE :

La CCOV compte 1 RPE itinérant (Relais Petite Enfance), 4 EAJE (Etablissements d'accueil du jeune enfant) et depuis 2021 un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) sur son territoire. Le Multi-accueil « la souris verte » est le seul des 4 EAJE à être géré directement par la communauté de communes. Les 3 autres EAJE (le Multi-accueil « les charmilles », le Multi-accueil « bisous-câlins » et la micro-crèche « coucou-hibou ») sont gérés par des associations et soutenus financièrement par la CCOV.



Données de référence (source : IMAJE)

Nombre d'enfants de moins de 3 ans	557
Nombre d'enfants de 3 à 6 ans	568
Nombre d'enfants de moins de 3 ans dont le ou les parents sont en activité	297
Nombre d'enfants gardés par un assistant maternel	400

LE MULTI-ACCUEIL « LA SOURIS VERTE » :

Le multi-accueil « La Souris Verte » est une structure ouverte depuis janvier 2008. Ce lieu, destiné à la prise en charge et à l'éveil des tous petits, a une capacité de 12 places. Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00.



Les principales missions de cette structure sont :

- L'accueil de l'enfant dans un milieu sain et sécurisant en répondant au mieux aux besoins de l'enfance et de sa famille ;
- Le soutien à la parentalité ;
- L'accompagnement de l'enfant vers son autonomie et sa socialisation, tout en veillant à son bon développement psychomoteur.

Quelques chiffres pour 2022 :		2021	2020	2019	2018	2017
Nombre de jours d'ouverture annuelle	227	219	231	232	232	233
Nombre d'heures de présence enfants	20677 h	19638 h	17718 h	21926 h	22421 h	22196 h

LES FAITS MARQUANTS EN 2022 :

- Evolution de la réglementation des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant
- Passage de 12 à 13 places en juin 2022, pour répondre à une forte demande d'accueil sur le territoire mais aussi pour suivre les recommandations de la nouvelle réglementation.
- Réflexion autour d'un projet d'aménagement de l'espace de jeu extérieur.

03

Une communauté AU
SERVICE DE SES HABITANTS



Le RPE

Le Relais Petite Enfance constitue un lieu d'informations et de ressources au service des familles et des assistants maternels. Il est agréé et en partie financé par la CAF. Il fonctionne du lundi au vendredi, et permet :

- d'écouter, d'informer et d'accompagner les familles en recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins ;
- de créer un lieu de rencontre, de partage, d'animation, d'expression et de médiation entre adultes et enfants à travers des matinées d'activités ;
- de faciliter la socialisation des enfants ;
- de professionnaliser et de valoriser le métier d'assistant maternel ;
- de favoriser l'accès à une information actualisée sur les droits et les devoirs respectifs d'employeurs et salariés ;
- et d'offrir un soutien dans l'accomplissement des démarches administratives (contrat de travail, ...)

LES FAITS MARQUANTS 2022 :

- Le RPE de la CCOV bénéficie de 3 points d'accueil pour l'accompagnement administratif et les animations à Neufchâteau, Châtenois et Liffol le Grand ; ainsi que 4 lieux d'itinérance (Balléville, Gironcourt, Soulosse ss St Elophe et Rouvres la Chétive).
- Mise en place de formations pour les assistants maternels du territoire afin de les professionnaliser, ainsi que de séances d'analyse de la pratique avec une psychologue.
- Poursuite de la participation aux commissions d'attributions de places du Multi-accueil les Charmilles à Neufchâteau et de la Micro-crèche Coucou Hibou à Châtenois ; mise en place des commissions au multi-accueil Bisous Câlines à Liffol Le Grand.
- Implication au sein du réseau parentalité « Atouts Parents »
- Mise en place différents projets visant à favoriser le lien parent/enfant et l'éveil culturel dès la petite enfance : Eveil musical en lien avec l'école de musique, participation à de nombreux spectacles et expositions (exposition Animorama, Spectacle « Les petites saisons », Spectacle « Poulette Crevette » et un Spectacle de Noël offert par la crèche de Châtenois), participation à l'élaboration de projets qui œuvrent pour l'accompagnement à la parentalité en collaboration avec le réseau parentalité « Atout Parents ».
- Accompagnement des familles et des assistantes maternelles dans la compréhension et la mise en application de la nouvelle convention collective des assistants maternels.

QUELQUES CHIFFRES CLES 2022 :

Données de référence 2022		2021	2020	2019
Nombre d'assistants maternels agréés en 2022 sur le territoire de la CCOV	159	170	175	191
Nombre d'assistants maternels actifs au moins 1 mois dans l'année	113	148	157	154
Nombre de MAM (Maison d'Assistants maternels) sur le territoire	3	4	2	2
Nombre enfants gardés par un assistant maternel	400	390	347	345

Détail de la fréquentation du RPE par les Assistants Maternels 2022		2021	2020	2019	2018
Nombre d'assistants maternels différents ayant fréquenté le RPE (dont AM hors secteurs)	143	103	129	103	113
Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux ateliers d'éveil	42	37	31	50	42
Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux temps collectifs réservés aux professionnels	35	0	15	23	12
Détail de la fréquentation du RPE par les familles 2022		2021	2020	2019	2018
Nombre de familles différentes ayant bénéficié d'une information individuelle ou collective	373	245	366	265	322

DETAIL DES MOTIFS PRINCIPAUX DE CONTACT	Contacts sur place, rdv, tél et mail	
	Assistant Maternel	Parents
Information relative à la recherche d'un mode d'accueil		87
Information sur le statut (droit du travail, contrat, ...)	336	666
Informations éducatives, besoins de l'enfant, accompagnement à la parentalité	15	36
Autres (fonctionnement du RAM, soutien prof ...)	230	46
TOTAL GENERAL	1491	

03

Une communauté AU
SERVICE DE SES HABITANTS

ACTIONS	Lieux communes	Nbr de séances	Nbr d'assistants maternels différents participant	Nbr différents d'enfants participant	Nbr différents de parents participant	Partenariat
Ateliers d'éveil	Châtenois, Balléville, Gironcourt sur Vraine, Liffol-Le-Grand, Neufchâteau, Rouvres la Chétive, Soulosse /s St Elophe,	198	41	184	22	
Animations ou activités avec une autre structure du territoire	Châtenois, Liffol-Le-Grand, Neufchâteau, Soulosse /s St Elophe,	36	23	75	16	Bibliothèque Ecole de musique Ecole, crèche, lycée Jeanne d'Arc
Fêtes et événements	Châtenois Neufchâteau Liffol Rouvres la Chétive	16	35	81	30	Réseau Parentalité, Micro-crèche, EHPAD Pompiers
Réunions collectives	Châtenois Neufchâteau Liffol	10	52	-	7	

Le LAEP « A petits pas » :

Le LAEP accueille des enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent (à l'exception des assistantes maternelles et des gardes à domicile). Les locaux de LAEP sont les salles du Relais Petite Enfance de la CCOV. La structure est accessible de manière gratuite et sans inscription tous les mardis après-midi de 14h à 16h (fermeture en août et une semaine à Noël). Les accueillants sont toujours au nombre de deux et toujours composés dans la mesure du possible, d'un binôme personnel de la MSVS (5 personnes) et personnel de la Communauté de Communes (4 personnes).

Les objectifs du LAEP sont de soutenir la parentalité en accompagnant :

- Les relations parents/enfants,
- Les compétences parentales,
- Les rencontres entre adultes et les échanges sociaux afin de rompre l'isolement des familles.

Mais aussi, de favoriser :

- L'autonomie de l'enfant tout en respectant son rythme, que ce soit dans ses déplacements, ses choix d'activités, dans l'expression de ses émotions.
- La socialisation de l'enfant à travers ses interactions avec ses pairs.

03

Une communauté AU
SERVICE DE SES HABI-
TANTS

LES FAITS MARQUANTS EN 2022 :

- Le nombre de nouvelles familles fréquentant le LAEP permet de rendre compte de l'importance des besoins en termes de soutien à la parentalité sur notre territoire.
- Le LAEP est également impliqué dans le réseau parentalité « Atouts Parents » et participe à l'élaboration de projets qui œuvrent pour l'accompagnement à la parentalité.

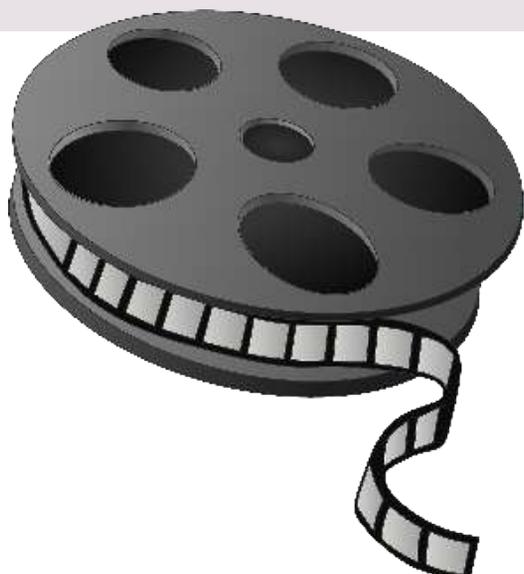
Données 2022		
Nombre d'enfants différents		
Entre 0 et 3 ans		Entre 4 et 6 ans
18		8
Nombre d'adultes accompagnants différents		
Mère	Père	Couple parental
21	3	2

Quelques chiffres pour 2022	2022	2021
Nombre d'heures annuelles ouverture public	88	88
Nombre d'heures annuelles d'organisation et de formation	54	50
Nombre total de familles différentes	22	15
Nombre de nouvelles familles différentes	14	
Nombre total d'enfants différents	26	20

2. LES EQUIPEMENTS ET LA POLITIQUE CULTURELLE :

Les communautés de Communes jouent un rôle de plus en plus important en terme d'actions culturelles. La Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien est d'ailleurs l'une des premières communauté de communes à exercer la compétence culture dans sa globalité au sein de la région. Elle poursuit le travail engagé dans la culture en coordonnant la politique culturelle menée en terme :

- D'enseignement et développement des pratiques musicales amateurs
- Lecture publique
- Cinéma
- Education artistique
- Diffusion du spectacle vivant et soutien à la création



1- Le cinéma Néopolis



Néopolis - Les chiffres de l'année :

Le cinéma Néopolis, exploité en délégation de Service Public depuis le 1er octobre 2018, a connu une année d'exploitation complète après deux années de crises sanitaires ponctuées de fermetures.

Néopolis a enregistré 62 444 entrées dont 60 831 entrées payantes. Le nombre d'entrées payantes étant légèrement supérieur à l'objectif de 60 000 entrées fixé dans le cadre de la DSP, la CCOV ne percevra que la part fixe de la redevance soit 7500 €.

Les scolaires ont également fait leur retour avec 2203 entrées (1500 entrées avec les dispositifs école, collège et lycée au cinéma / 703 entrées hors dispositifs).

2022 en quelques chiffres :

- 62444 entrées payantes
 - Dont 2203 scolaires
- 4018 séances
- Prix moyen d'une entrée 6,34 €
- **Top 3 des films :**
 - Avatar: 3820 entrées
 - Top gun : 3570 entrées
 - Maison de retraite : 2800 entrées

2 - LA LECTURE PUBLIQUE

Poursuivant sa volonté de rendre la culture accessible à tous, la lecture publique constitue un enjeu majeur de la politique culturelle. Depuis le 01 janvier 2017 et la fusion des communautés de communes du bassin de Neufchâteau et du Pays de Châtenois, 17 bibliothèques et points lecture forment un maillage sur le territoire au plus près des habitants, maillage coordonné par une animatrice. Lieu culturel, lieu de vie, ayant bénéficié de travaux de réaménagement et d'un important travail de désherbage avec le soutien de la médiathèque départementale des Vosges, la bibliothèque est également un lieu d'échange et de rencontres autour du livre.

Le personnel.

En 2022, le réseau fonctionne avec 8 professionnels dont :

- 4 bibliothécaires à temps complet + 1 bibliothécaire à 0,80% - site de Neufchâteau.
- 2 bibliothécaires à 0,57% - sites de Châtenois, Attignéville et Domrémy.
- 1 bibliothécaire à 0,43% - site de Liffol le Grand.

Absence – maladie- de l'animatrice du réseau du 23/01/2022 au 31/12/2022.

Absence – maladie - d'une bibliothécaire sur le site de Neufchâteau - février et mars 2022.

Absence – maladie- d'une bibliothécaire sur le site de Neufchâteau – mars et avril 2022

ainsi qu'une équipe de 40 bénévoles qui ont assuré au quotidien son bon fonctionnement.

Le portail

Via le portail : <http://neufchateau.c3rb.org>, les usagers bénéficient du catalogue commun, véritable atout, qui permet à tous les lecteurs d'accéder à un nombre d'ouvrages considérables ainsi qu'aux informations sur l'actualité des bibliothèques, des bibliographies thématiques, la visualisation des nouvelles acquisitions.



La mallette numérique

La mallette numérique (offre de service proposée par le Conseil Départemental des Vosges et les bibliothèques), est une plateforme de ressources numériques en ligne qui permet aux usagers des bibliothèques du réseau d'avoir accès gratuitement à un très grand nombre de contenus parmi lesquels :



- des livres : classiques, polars, livres jeunesse etc... ainsi que de nombreux e-book.
- du cinéma : comédies, policiers, action, cinéma d'auteur, documentaires etc...
- de l'autoformation : universités virtuelles, vidéos d'apprentissage.
- de la presse : mode de vie, loisirs, people, jeunesse etc...
- de la musique : service de streaming musical. Par l'intermédiaire de MusicMe.

La mallette numérique offre un espace enfants totalement sécurisé, avec des ressources adaptées.

Le réseau des bibliothèques développe de nouveaux supports afin de répondre aux attentes du lectorat et attirer de nouveaux publics (jeux de société, en prêt ou sur place etc...).

Les documents – le budget.

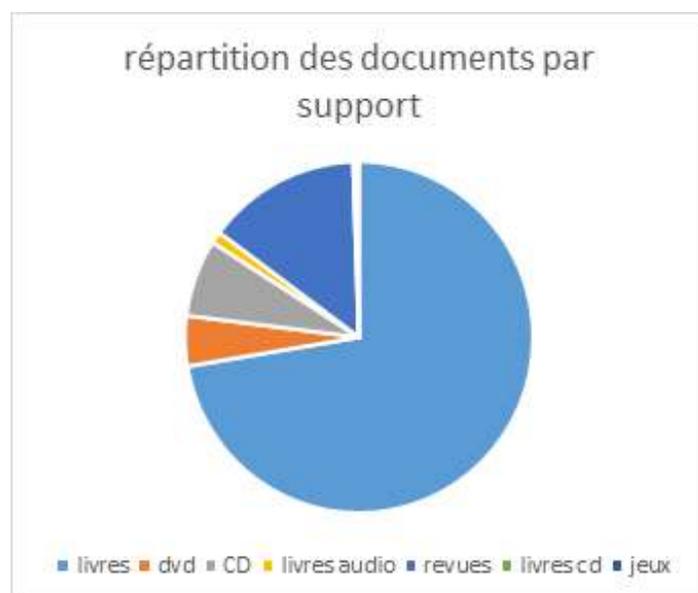
Le réseau des médiathèques a acquis :

- 991 livres pour adultes
- 1075 livres pour la jeunesse
- 130 DVD adultes ou tout public
- 66 DVD pour la jeunesse
- 55 CD
- De la presse quotidienne ainsi que des abonnements

Pour un budget total de 47 200,33 euros

L'ensemble de ces documents a été traité par les bibliothécaires de Neufchâteau (gestion des commandes, réception, traitement, équipement des documents) puis réparti sur l'ensemble du réseau.

Le fonds propre du réseau de lecture publique au 31/12/2022



Type de supports fonds propre	Nb
Livres	55862
DVD	3573
CD	5493
Livres audio	830
Revues	11038
Jeux	189
Livres CD	226
Total	77211

03

Une communauté
AU SERVICE DE SES
HABITANTS

La convention de partenariat avec la Médiathèque Départementale de Prêt des Vosges (MDV) permet au réseau de disposer d'ouvrages supplémentaires (9 785 documents de la MDV en prêts sur le réseau), ainsi que de prêt ponctuel de matériel d'animation.

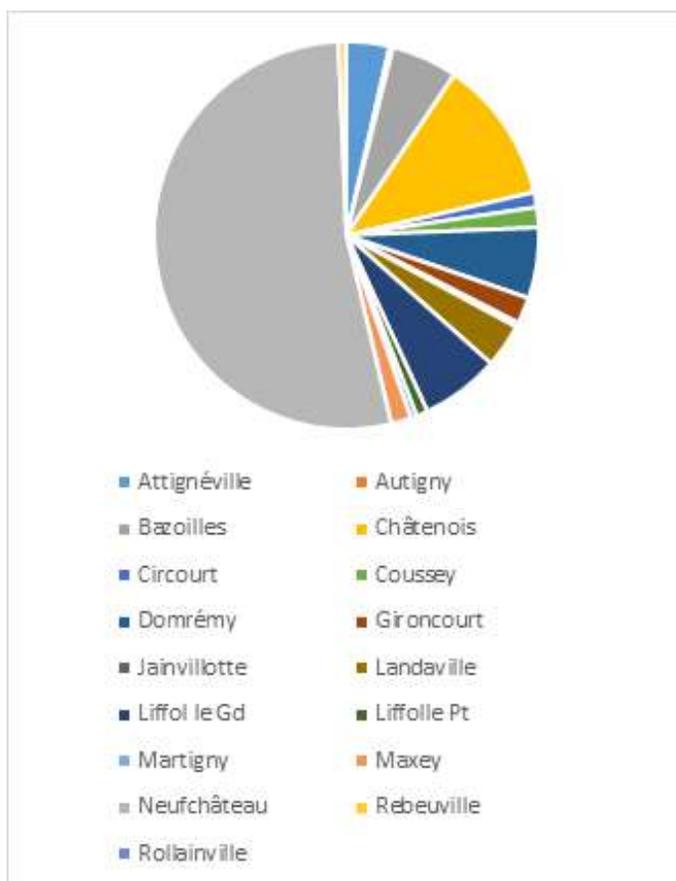
Le nombre d'ouvrages proposé aux lecteurs s'élève à 86 996 documents tous supports confondus

Les usagers.

Le réseau des bibliothèques compte **1 362 lecteurs actifs en 2022, soit 8,87% de la population desservie (15 338 habitants source INSEE).**

Le réseau des bibliothèques développe de nouveaux supports afin de répondre aux attentes du lectorat et attirer de nouveaux publics (jeux vidéo, jeux de société) et propose à ses lecteurs un nouvel outil : la mallette numérique qui permet d'accéder à de nombreux contenus livres, musique, cinéma, auto-formation... gratuitement.

Répartition des lecteurs par communes



Communes	Nb lecteurs
Attignéville	49
Autigny	4
Bazoilles	76
Châtenois	163
Circourt	17
Coussey	23
Domrémy	80
Gironcourt	30
Jainvillotte	5
Landaville	50
Liffolle le Gd	90
Liffolle Pt	13
Martigny	7
Maxey	23
Neufchâteau	723
Rebeville	8
Rollainville	1
Total	1362

Les animations. Les accueils.

Chaque année, le réseau propose un programme d'actions (théâtre, lecture, musique, art plastique) ponctué par deux temps forts : Les « Rencontres avec... » le printemps des poètes / semaine de la Langue Française.

L'action culturelle proposée par le réseau permet de valoriser les collections, toucher de nouveaux publics et se faire l'écho de l'actualité, de manifestations nationales ou départementales.

Les actions de l'année 2022 :

- **A la bibliothèque de Châtenois** : 1165 élèves accueillis (lectures, aide au choix de documents, partenariat avec les enseignants).
- **A la bibliothèque de Coussey** : 45 personnes accueillies pour une soirée cinéma.
- **A la bibliothèque de Domrémy la Pucelle** : 36 personnes accueillies dans le cadre de Domrémy en mai. 8 personnes accueillies dans le cadre d'une animation musicale.
- **A la bibliothèque de Landaville** : 243 élèves accueillis (lecture, aide au choix de documents, partenariat avec les enseignants). 73 personnes accueillies dans le cadre d'ateliers.
- **A la bibliothèque de Liffol le Grand** : 483 élèves accueillis (lecture, aide au choix de documents, partenariat avec les enseignants). 26 enfants du relais assistantes maternelles.
- **A la bibliothèque de Neufchâteau** : 1 exposition, une séance de cinéma 29 personnes accueillies, 8 séances d'heure du conte 142 personnes, 4 animations club lecture 21 personnes. Les jeux : escape game etc...ont rassemblé 76 personnes.

De nombreuses actions n'ont pu être mises en place du fait de l'absence de l'animatrice du réseau de lecture publique : semaine de la langue française, accueil des classes de collège, mise en place d'expositions etc...

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE L'OUEST VOSGIEN

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE.

- L'équipe pédagogique de l'école de musique intercommunale comprend 13 personnes : une Directrice en charge à mi-temps, 13 professeurs.
- L'ensemble du volume horaire représente un total de 154 heures, soit un peu plus de 7 ETP sur l'école de musique.

LES SITES D'ENSEIGNEMENT

- Les cours de musique ont lieu sur trois sites : Neufchâteau au 1 bis rue de la comédie, Liffol-le-Grand au 12 rue de l'église, Domrémy-la-Pucelle, maison de la culture.
- L'Ecole de Musique intervient également à l'extérieur :
- Ecole de l'Orme : Orchestre à l'école
- Collèges de Liffol-le-grand et Neufchâteau : Ateliers Musique actuelle

LES EFFECTIFS DANS LES CLASSES DE L'ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE.

- 190 inscrits à l'école de musique, auxquels s'ajoutent 24 élèves de l'Orchestre à l'école et 16 élèves en ateliers Musiques actuelles dans les collèges de Liffol-le-Grand et Neufchâteau, soit 230 élèves au total.
- Pour les cours internes à l'école de musique : 120 élèves de moins de 20 ans (63%) ; 70 élèves de plus de 20 ans (37%).
- Sur la totalité : 160 élèves ont moins de 20 ans (70%) et 70 ont plus de 20 ans (30 %).
- La FMAO a démarré avec 16 élèves

LA REPARTITION TERRITORIALE DES ELEVES DE L'ECOLE DE MUSIQUE.

EFFECTIFS PAR DISCIPLINES :

- GUITARE 36
- FLÛTE 13
- TROMPETTE 6
- VIOLONCELLE 10
- CHORALE 9 : 11
- SAXOPHONE 8
- TECHNIQUE VOCALE 13
- PIANO 38
- PERCUSSIONS 23
- VIOLON 5
- ENSEMBLE CORDES 4
- ENSEMBLE VIOLONCELLE 4
- ENSEMBLE GUITARE 6
- MAO 3
- ENSEMBLE PERCU 5
- ENSEMBLE CUIVRES 5
- EVEIL JARDIN 16
- CHOEUR HOMME 3
- CLARINETTE 6
- ENSEMBLE MUSIQUE ACTUELLE Liffol et Neufchâteau 10
- CHŒUR MIXTE 5

LES PARTENARIATS DE L'ECOLE DE MUSIQUE.

L'école de musique intercommunale développe de nombreux partenariats avec des organismes institutionnels départementaux ou régionaux, et des structures ou des associations du territoire de la Communauté de Communes de l'ouest vosgien.

Les partenaires institutionnels nationaux.

L'Éducation nationale : orchestre à l'école de Liffol-le-Grand.

Ateliers de Musiques actuelles au collège (Liffol-le-grand et neufchâteau).

Les partenaires institutionnels régionaux et départementaux.

Vosges Arts Vivant (service dépendant du Conseil départemental des Vosges) : prêt d'un marimba ;

Le CEFEDEM de Lorraine et l'INECC- Mission Voix Lorraine : formations et accueil de formations.

Les partenaires institutionnels locaux

Le théâtre du Trait d'Union : spectacles donnés dans les locaux du TU ;

L'Office de Tourisme : animations des lieux patrimoniaux lors de Journées du Patrimoine ;

Le CCAS : Concets de Palliers

Le réseau des bibliothèques : ateliers contes-musique créés chaque année ;

Maison de retraite : Concert de Noël par la Chorale Neuf de Choeur

Les communes de la CCOV : accueil de concerts dans les églises ;

Les crèches et le RAM : mise en place d'ateliers musicaux pour les tout-petits ;

Projets avec d'autres écoles de musique : Rencontres percutantes avec l'École de musique de Contrex, classe de violoncelle avec les élèves de Gondrecourt, projet « si la flûte m'était contée » avec la classe de flûte de Châtenois.

LES ANIMATIONS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

LE CALENDRIER DE L'ANNÉE 2022-2023

- Participation aux journées du patrimoine
- Projet EPO, Ateliers par les membres du groupe sur la musique indienne, puis concert le 4 décembre 2022 au trait d'union
- Auditions « Heures musicales » à l'école de musique.
- Concerts de Noël à l'Église de Liffol-le-Grand avec la participation de l'Orchestre à l'École
- Représentation au marché de Noël de Neufchâteau
- Concert de la Chorale Neuf de Chœur à la maison de retraite Justine Pernod
- Concert des professeurs au Trait d'Union
- Participation aux Rencontres percutantes à Contrex
- Projet « si la flûte m'était contée » en collaboration avec l'école de musique de Châtenois
- Concert de l'orchestre à l'école à l'école de l'Orme .
- Collaboration du Tutti cello avec Gondrecourt
- Découverte instrumentale de l'École JVD
- Concerts de palliers
- Organisation du premier Concours « The Musician »
- Spectacles contes de l'atelier premiers pas dans deux bibliothèques : Liffol-le-Grand et Neufchâteau
- Concert de fin d'année au trait d'union en deux parties
- Spectacles de restitution des projets d'intervention en milieu scolaire

LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE.

- CRÈCHE DE SOULOSSE : 10 séances
- Scolaire :
- ÉCOLE Jean Jaurès - 4 classes (de la maternelle aux CE2-CM1) - 13 séances par classe
- ÉCOLE Julie-Victoire DAUBIE - 6 classes (des GS-CP au CM2) 11 séances par classe
- ÉCOLE maternelle de Châtenois - 5 classes (des TPS aux GS) - 15 séances par classe
- ÉCOLE de Rouvres la chétive - 3 classes (de la maternelle au CM2) 13 séances par classe
- ÉCOLE Marcel Pagnol - 1 classe (CE2) 13 séances
- ÉCOLE Jean Jaurès - 1 classe (CM2) - 13 séances
- ÉCOLE de l'Orme (Liffol) - 1 classe (CE2), 2 séances

LE CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

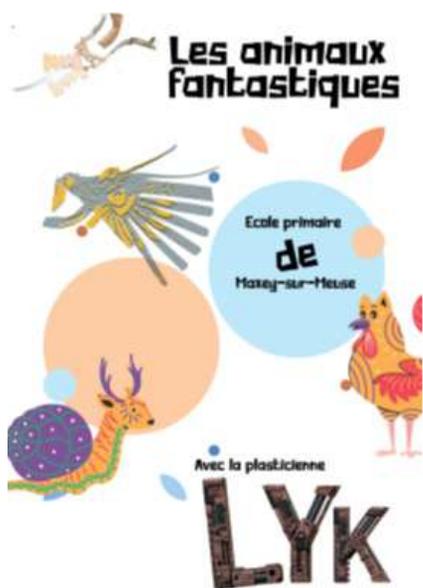
- La politique culturelle de la Communauté de Communes accorde une place importante à l'éducation artistique et culturelle. Le territoire dispose d'un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) depuis 2018. Ce dernier émane de la volonté de la collectivité d'encourager le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle sur tous les temps de vie, de soutenir les établissements scolaires, les associations éducatives, socioculturelles et culturelles locales qui participent à cette dynamique ou souhaitent l'initier.
-
- Le CTEAC est un dispositif des Ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale visant à amplifier, sur un territoire, une politique d'éducation artistique, culturelle et citoyenne à destination des habitants avec l'objectif de généraliser l'accès des enfants et des jeunes aux arts et à la culture.
-
- Un appel à projets est envoyé, chaque année, aux établissements scolaires (1er et 2nd degrés) ainsi qu'aux structures culturelles, socio-culturelles et acteurs associatifs du territoire. Chaque établissement intéressé fait alors part de ses intentions de projet, et une commission de sélection composée de membres de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand-Est, du Conseil Départemental des Vosges, du Rectorat de l'Académie Nancy-Metz (en lien avec la Direction des services Départementaux de l'Éducation Nationale) et des responsables de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien se tient en octobre. Elle permet de statuer sur les projets déposés afin qu'ils puissent débiter à partir du mois de novembre.
-
- La Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien (CCOV) contribue au financement des projets retenus notamment par la prise en charge des frais d'approche des artistes (déplacement, hébergement, restauration) et si besoin, l'achat de petit matériel et la création de supports de communication. Les établissements du 2nd degré, spécificité propre au territoire de la CCOV, bénéficient d'une prise en charge par la collectivité, depuis la rentrée scolaire 2014/2015, du coût des interventions artistiques à hauteur de 25% (la moitié étant financée par le Pass Culture et les 25% restants par les établissements).
-
- Le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien qui associe La Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand-Est, Le Rectorat de l'Académie Nancy-Metz et le Conseil Départemental des Vosges, a pris fin en 2021. Ce contrat a été renouvelé pour une durée de 3 ans. Il constitue l'un des piliers du projet culturel de territoire de la collectivité pour la période 2022-2025 et porte une attention particulière au développement de projets en lien avec la petite enfance et le hors temps scolaire, afin d'apporter à chacun un parcours d'éducation artistique et culturelle complet.
- En parallèle de ce CTEAC, des actions d'éducation artistique et culturelle sont menées sur le territoire. Ces projets sont rattachés aux structures culturelles telles que l'École de Musique Intercommunale, ou les salles de spectacle, et encadrés par des intervenants artistiques comme les dumistes, ou des artistes dans le cadre des bords de scènes et actions de médiations, financés par la collectivité.

Projets d'éducation artistique et culturelle 2021-2022

Pour l'année 2021-2022, 11 projets avec intervention artistique ont été retenus en commission (8 pour le 1er degré et 3 pour le 2nd degré) ; la DRAC a pris en charge le coût des ateliers artistiques s'élevant à 14 975 euros. L'ensemble des projets abordait la notion de développement durable sous de multiples facettes.

Cette thématique a été exploitée majoritairement par l'utilisation de matériaux recyclables dans le cadre de projets plastiques. D'autres projets, utilisant les arts vivants, ont abordé la question de l'équité sociale par des exercices d'expression des émotions et de prise en compte d'autrui. Tous les projets retenus ont été menés à bien, la majorité d'entre eux a fait l'objet d'une restitution en présence des élèves participants, des parents, des enseignants, des artistes, et parfois du public lors de représentations au Trait d'Union et à La Scène.

Plus de 700 élèves scolarisés au sein de 12 établissements différents, ont pu bénéficier de l'intervention d'un artiste dans le cadre de l'appel à projets (sous forme d'ateliers, de projets plus complets ou d'interventions en classe).



A titre d'exemple, l'ensemble des élèves de l'école de Maxey-sur-Meuse a pu bénéficier de l'intervention de Lydie Pacaud, artiste plasticienne de la Meuse qui leur a proposé un projet autour des créatures fantastiques. Au terme de 30 heures de découverte et de création, les enfants ont pu découvrir la fresque réalisée par l'artiste contenant toutes les productions réalisées durant les heures de travail en classe. Cette fresque,

laissant apparaître un dragon constitué de dessins, de structures en bois, cartons et matériaux en tout genre (plumes, papier, bouchons...) a été exposée sous le préau de l'école. Les élèves ont pu recevoir, en souvenir, un livret retraçant les étapes de création avec l'artiste et les enseignants.



Projets d'éducation artistique et culturelle 2022-2023

Durant l'année 2022-2023, 16 projets se sont déroulés sur le territoire, au sein d'établissements scolaires du 1er degré (9 projets) et du 2nd degré (5 projets), ainsi que, pour la première fois, au sein de structures hors temps scolaire.

La DRAC a financé 393h d'intervention artistique pour un montant de 19 650 euros. Le Conseil Départemental des Vosges, comme chaque année, a apporté un soutien financier à la collectivité pour l'achat de matériel nécessaire au fonctionnement des ateliers ainsi que pour la prise en charge des artistes.

L'ensemble des projets a été construit à partir d'une thématique commune « Histoire et histoires ».

Cet axe de travail comportait deux dimensions principales qui ont été développées au travers de disciplines très variées (arts plastiques, cinéma, théâtre, architecture, musique...) :

- « Histoire » : travail autour des traces du passé, vestiges, lieux et monuments symboles de mémoire que peut compter le territoire de la CCOV mais aussi les associations et acteurs qui font perdurer la transmission de faits historiques.

- « histoires » : exploitation des histoires personnelles des enfants et jeunes concernés, de leur entourage, des enseignants, des intervenants ; histoires orales, écrites, légendes et contes, histoires intérieures et partagées...

Ainsi, l'école élémentaire de Châtenois et l'école primaire de Vicherey ont pu suivre, toute l'année l'évolution du « peuple caché » fabriqué en matière naturelle. Les élèves de l'école Jean Jaurès ont donné vie aux personnages du conte « le peuple qui aimait les arbres ». Du côté du 2nd degré, les élèves de l'atelier théâtre ont travaillé sur l'histoire de Jacques Vernier, néoacastrien, résistant de la Seconde Guerre Mondiale.

Ces projets ont impliqué près de 900 enfants et élèves de 13 établissements différents.

Le dispositif des projets fédérateurs s'est également ouvert au hors temps scolaire, objectif central de développement de nouveaux projets dans le cadre du CTEAC, avec un premier projet mêlant le 1er degré et le périscolaire à Rouvres-la-Chétive ainsi qu'un projet arts plastiques au sein des 3 lieux d'accueil du Relais Petite Enfance (Neufchâteau, Liffol-le-Grand et Châtenois).

Ce dernier projet s'est déroulé sur 4 mois, de mars à juin 2023 à raison d'un atelier d'une heure par lieu et par mois, soit au total, 12h d'intervention. Le projet concernait des enfants de 6 mois à 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents.

L'objectif principal était l'éveil à l'art chez les plus jeunes ; partir des capacités d'observation de l'enfant, de son désir de mouvement et de découverte à travers le toucher pour créer une œuvre artistique.

Chaque atelier proposé par l'artiste plasticienne Angélique Chopot était individuel ou collectif et construit autour d'œuvres d'artistes modernes ou contemporains tel que Sophie Costa, Yves Klein ou encore Fabienne Verdier. Les enfants ont pu explorer différentes matières et techniques plastiques à travers ces ateliers, par exemple :

- Les collages de Sophie : œuvre collective utilisant diverses techniques (collage, peinture, pastel...) et des objets du quotidien (objets détournés, froissés, déchirés...)
- Peindre en Musique Selon Verdier : création d'une œuvre debout à l'aide de pinceaux géants sur des airs de musique

03

Une communauté
AU SERVICE DE SES
HABITANTS

- Les Astéroïdes de Klein : travail sur la base d'une toile bleue avec création d'un cosmos en relief à l'aide de morceaux d'éponges, de sable

Les travaux ont été exposés dans le foyer du Trait d'Union du 04 au 18 octobre ; avec une inauguration en présence des familles.



Les projets de territoire 2022

Domrémy en Mai :

Domrémy en Mai est une manifestation familiale de dimension à la fois culturelle, artistique, éducative, patrimonial et écologique, qui anime les rues de la commune de Domrémy-la-Pucelle durant tout un week-end du mois de mai depuis plus de 20 ans.

L'édition 2022 a marqué le retour de cette manifestation très appréciée sur le territoire, après 3 années d'absence en raison de la situation sanitaire.

Lors de cet événement, célébration du printemps et de la jeunesse, les établissements scolaires du territoire sont placés au cœur des festivités. Jusqu'en 2019, des ateliers de pratique artistique et des classes culturelles étaient spécialement mis en place avec un objectif de création de projets pour les fêtes de Domrémy. Les mesures face à l'épidémie étant encore présentes lors de la préparation de l'édition 2022, aucun projet n'a pu être mis en place dans le cadre de la manifestation. Malgré tout, il était important de faire participer les enfants qui sont l'essence même de cet événement.

Ainsi, les élèves des écoles de Pompierre, Midrevaux, Bazoilles-sur-Meuse, Martigny-les-Gerbonvaux et Maxey-sur-Meuse ont été conviés. Leurs œuvres, réalisées dans la cadre de la Résidence de l'artiste Cyril Blanchard entre septembre 2020 et juin 2021 sur le territoire, ont été exposées dans le village. Ces toiles, sur la thématique « Jeanne d'Arc, icône féminine universelle aux multiples facettes » n'avaient pu être exposées auparavant ; elles ont su parfaitement trouver leur place à différents endroits de la commune. Les enfants ont pu participer à la déambulation ouvrant la manifestation et apprécier le travail réalisé quelques mois plus tôt.



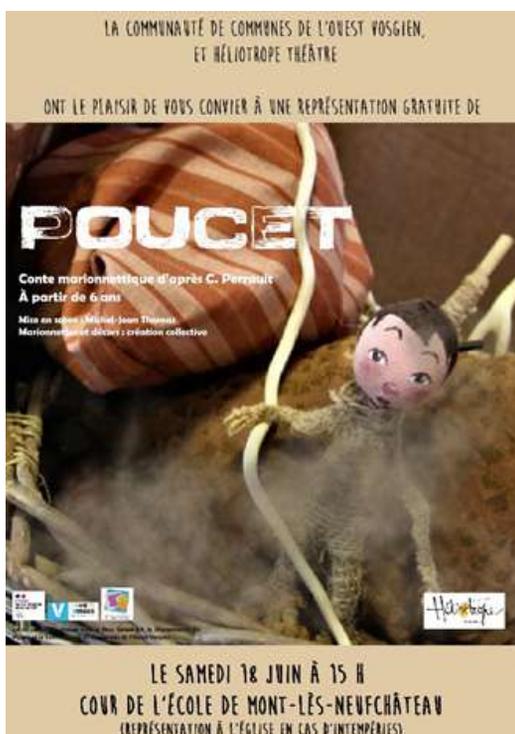
Poucet et La Disparition en décentralisation :

L'un des axes principaux de la politique culturelle intercommunale consiste en la décentralisation de projets culturels afin d'aller à la rencontre des publics dits « éloignés » des villages de la Communauté de Communes, de sensibiliser de nouveaux publics et les encourager à découvrir d'autres formes artistiques au sein des diverses structures culturelles du territoire.

Deux spectacles de petite forme créés par la compagnie Héliotrope Théâtre ont été proposés durant l'année 2022 en décentralisation.

Le spectacle « Poucet », adaptation libre du conte « Le Petit Poucet » de Charles Perrault a été interprété par une marionnettiste avec une mise en mouvement des personnages du conte grâce à des « marionnettes, bidouilles et astuces ».

Le spectacle "La disparition" a, quant à lui fait appel à l'imaginaire du spectateur à travers une forme muette et une création sonore originale qui appelait à de multiples questionnements : comment un objet inanimé prend sens pour peu qu'on lui donne mouvement, pour peu qu'on l'associe à d'autres objets, comment ces derniers résonnent du fait même de leur juxtaposition.



Ces spectacles, accessibles à partir de 6 ans, ont été accueillis par différentes communes du territoire (Greux, Mont-lès-Neufchâteau, Autigny-la-Tour et Attignéville).

5/ Les salles de spectacle : le Trait d'Union et la Scène

Les deux salles de spectacle de la CCOV : le Trait d'Union et la Scène

Depuis la création de la CCOV, les deux salles de spectacle, le Trait d'Union - Espace culturel François Mitterrand à Neufchâteau et la Scène, Théâtre Ernest Lambert à Châtenois, sont rassemblées pour proposer un projet artistique et culturel spectacle vivant commun avec un programme de saison et une billetterie commune.

Le projet artistique et culturel des salles de spectacle est intégré dans le projet culturel de territoire.

La base de ce projet artistique et culturel

La base de ce projet artistique et culturel repose sur une programmation pluridisciplinaire (théâtre, marionnettes, concert, cirque, humour, danse...), des choix contemporains et transversaux.

La pluridisciplinarité répond à une demande des publics et des élus mais nous paraît surtout intéressante à plusieurs égards.

Nous travaillons à la recherche de nouveaux publics et la pluridisciplinarité d'une programmation permet de toucher des publics plus larges. Cette recherche continue de nouveaux publics est essentielle sur un territoire rural comme celui de la CCOV.

De plus, l'interdisciplinarité ou le croisement des disciplines au sein de mêmes spectacles nous paraît être une voie de développement très intéressante. C'est une façon de s'engager dans le soutien de la création contemporaine, avec une place pour les oeuvres d'hier comme d'aujourd'hui, et de trouver un écho

au travail réalisé avec une programmation pluridisciplinaire.

Ce projet artistique et culturel est une base de travail pour un cycle de 3 à 6 ans afin que nous puissions constater une évolution dans les pratiques ou les fréquentations.

Nous souhaitons donc nous positionner à la croisée des disciplines mais aussi à la croisée du travail de diffusion, création, médiation culturelle et éducation artistique.

Nous faisons le choix d'amener des propositions artistiques qui ne se résument pas des têtes d'affiche dans un but de développement culturel et de recherche d'ouverture artistique et intellectuelle, missions d'un service public culturel.

L'attribution de subventions par nos partenaires que sont la Région et l'Agence culturelle Grand Est, le Conseil Départemental des Vosges et la DRAC Grand Est pour les actions culturelles, est soumise aux critères suivants :

Les salles doivent proposer une programmation culturelle annuelle, de qualité artistique reconnue et diversifiée par les publics visés et par les domaines d'expression culturelle qui sont investis.

Soit les critères d'analyse :

- Qualité du projet artistique et culturel de la programmation annuelle,
- Rayonnement, audience de la structure,
- Capacité à s'inscrire dans une dynamique territoriale et dans un travail en réseau, et à développer des partenariats avec d'autres acteurs culturels vosgiens,
- Actions périphériques notamment vers le milieu scolaire et le public éloigné de la

- culture,
- Nombre de spectacles programmés sur l'année,
 - Prise de risque artistique,
 - Capacité à mobiliser des cofinancements externes,
 - Tarification.

Présentation des salles de spectacle

Le Trait d'Union, Espace culturel François Mitterrand- Neufchâteau

Dans une architecture contemporaine, situé au cœur du Site Patrimonial Remarquable, Le Trait d'Union est un espace de 3000m² dédié à la Culture sous toutes ses formes. Ouvert en 2003 et situé entre la vieille ville et les quartiers récents, c'est un « trait d'union » entre les populations, les différents quartiers de la ville et les différentes formes artistiques.

La salle de spectacle qui dispose d'un plateau équipé de 10m par 10m est un lieu de création et de diffusion. Elle peut accueillir 282 personnes en configuration assise (gradins) ou 500 personnes debout (sans gradins).



Le Trait d'Union c'est aussi :

- Un espace d'exposition, qui accueille des artistes et des œuvres très diversifiés (peinture, sculpture, photographie, architecture, performances...),
- Un foyer, espace de rencontre et de convivialité pour le public et les artistes,
- Trois espaces de travail (studio Danse, salle d'Arts Plastiques et auditorium : studio Théâtre), qui accueillent de nombreux ateliers de pratiques artistiques.

La Scène, Théâtre Ernest Lambert Châtenois



La Scène a été construite en 2001 en lieu et place d'un ancien cinéma. Elle est accolée à la salle des fêtes, qui est communale, et dispose d'un grand parking. Cette salle multi-activités se présente en configuration frontale, 290 places en gradins fixes face à une scène de 78m².

Le hall d'accueil a été agrandi en 2018 et occupe aujourd'hui un espace de 110m² pour accueillir le public dans des conditions optimales.

Les salles accueillent à présent une programmation répartie sur les deux lieux. Ce sont des lieux de diffusion mais aussi des lieux de création avec des résidences artistiques, des lieux de formation et d'actions culturelles.

Leur fonctionnement

La politique tarifaire

Depuis la saison 2016-2017, un système commun de billetterie et d'abonnements a été mis en place. Les tickets peuvent être achetés indifféremment pour Châtenois ou Neufchâteau.

La Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien propose une politique tarifaire adaptée à la structuration sociale du territoire et donc volontairement accessible.

Les deux salles de spectacle proposent des tarifs très abordables et des formules d'abonnements avantageuses. Ponctuellement, les lieux proposent des spectacles gratuits.

Un tarif solidaire d'un montant de 3€ a d'abord été mis en place au Trait d'Union en 2014-2015 puis à la Scène à partir de 2016-2017. Ce tarif est destiné aux demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA et allocataire AAH. Relayé par les structures sociales du territoire, ce tarif peut leur permettre d'emmener des groupes de personnes lors de différentes manifestations afin qu'elles puissent ensuite développer leurs pratiques culturelles en autonomie.

Les lieux ont également développé des partenariats avec les Comités d'entreprises du territoire. Ces conventions de partenariat leur donnent accès à des tarifs réduits pour les représentations.

La tarification

Tarifs courants :

Tarif A	Tarif B	Tarif C
8€ tarif plein	10€ tarif plein	14€ tarif plein
6€ tarif réduit 1	8€ tarif réduit 1	10€ tarif réduit 1
4€ tarif réduit 2	6€ tarif réduit 2	7€ tarif réduit 2

Réduit 1 : 12 à 25 ans, étudiants, carte ZAP, membre d'un CE, titulaire de la carte Cezam, groupe de plus de 10 personnes

Réduit 2 : Enfants de - de 12 ans, comité d'entreprise ou association partenaire avec un groupe de plus de 10 personnes

Tarifs spéciaux :

Autres tarifs / hors abonnement	Tarifs tête d'affiche (hors abonnement)
3€ tarif solidaire <i>(demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA ou allocataire AAH)</i>	20€ tarif plein tête d'affiche 15€ pour les tarifs réduits 1 et 2 et places en balcon aux rangées I et J (au Trait d'Union)
4€ très jeune public	10€ places en balcon aux rangées K et L (au Trait d'Union)
2€ représentation CTEAC	

Tarifs scolaires :

Tarif scolaire, établissement hors CC	Tarif scolaire, établissement de la CC
4€ maternelles et primaires	2€ maternelles et primaires
5€ collège	2,50€ collège
6€ lycée	3€ lycée

«Enfants, sortez vos parents !» : ce dispositif permet à un élève venu en temps scolaire de revoir gratuitement le spectacle avec ses parents qui bénéficient du tarif réduit 1.

Plaçant l'éducation artistique au centre de sa politique culturelle, la tarification scolaire demeure inchangée afin de permettre à tous les élèves du territoire de pouvoir accéder dans le cadre de leur parcours à une offre de spectacles de qualité.

Les représentations scolaires sont ouvertes au tout public sous réserve de places disponibles. La billetterie appliquée pour le tout public :

Pour un spectacle proposé en temps scolaire et en tout public, la billetterie tout public – catégories A-B-C, s'applique à toutes les représentations.

Pour un spectacle exclusivement proposé en temps scolaire, les tarifs catégorie A s'appliquent.

03

Une communauté
AU SERVICE DE SES
HABITANTS

Les formules d'abonnement :

Les formules d'abonnement ont été modifiées pour la saison 2017-2018 afin de laisser une grande liberté dans les choix des spectacles (permettre d'intégrer tous les spectacles dans les abonnements, sauf la tête d'affiche) et pour garantir des abonnements avantageux. Nous fonctionnons par un système de réduction par spectacle ce qui correspond davantage à notre gamme de tarifs qui varient entre 8€ et 14€ (en tarif plein).

Modification des abonnements

Tarif plein

Abonnement 3 > -1€ par spectacle soit -3€
Abonnement 6 > -2€ par spectacle soit -12€
Abonnement 10 > -4€ par spectacle soit -40€
Abonnement saison > vente de l'ensemble à 90€

Tarif réduit 1

Abonnement 3 > -1€ par spectacle soit -3€
Abonnement 6 > -2€ par spectacle soit -12€
Abonnement 10 > -4€ par spectacle soit -40€
Abonnement saison > vente de l'ensemble à 75€

Pas d'abonnement pour le Tarif réduit 2 (déjà extrêmement bas).

Les billets d'amis

Les billets d'ami sont offerts aux abonnés, ils donnent droit à des réductions. Conformément à la délibération prise le 10 octobre 2017, il est proposé de fixer le nombre de billets d'amis comme suit :

Abonnement 3 spectacles : 1 billet d'ami
Abonnement 6 spectacles : 2 billets d'ami
Abonnement 10 spectacles : 3 billets d'ami
Abonnement saison : 6 billets d'ami

L'équipe

Une seule équipe gère les deux salles de spectacle du Trait d'Union et de La Scène.

Les permanents des salles de spectacle :

- Clotilde Petit, contractuelle en CDI - 1 Emploi Temps Plein : directrice artistique
- Julien Someil, fonctionnaire – 1 ETP : régisseur du Trait d'Union
- Lucas Gérard, contractuel en CDD d'un an renouvelable - 1 ETP : régisseur polyvalent, en charge de La Scène
- Yannick Faquet, fonctionnaire – 1 ETP : technique et entretien du Trait d'Union
- Youssef Driouche, fonctionnaire – 1 ETP : accueil, billetterie, assistant administratif
- Françoise Dubois, fonctionnaire – 0,6 ETP : entretien du Trait d'Union

Le personnel travaillant pour les salles de spectacle et d'autres services :

- Claire Préau, directrice du développement culturel et de la communication – direction du service , 0,1 ETP
- Anne Brutel, fonctionnaire : chargée de communication, 0,3 ETP pour les salles de spectacle
- Margaux Lalevée, contractuelle : chargée de mission éducation artistique et projets culturels, 0,2 ETP pour les salles de spectacle
- Véronique Langard, fonctionnaire / 0,1 ETP pour le Trait d'Union : accueil et billetterie
- Laurence Lévêque, fonctionnaire / 0,1 ETP pour la Scène : billetterie

Le service technique de la CCOV vient porter renfort pour l'entretien des bâtiments (essentiellement au Trait d'Union). Une convention de mise à disposition de personnel a également été signée avec la Mairie de Châtenois pour le personnel technique (entretien du bâtiment de la Scène réalisé par des agents de Châtenois).

Des intermittents sont régulièrement embauchés pour la régie technique des spectacles. Les agents de la collectivité travaillent avec une commission culturelle composée d'élus.

Les agents de la collectivité travaillent avec une commission culturelle composée d'élus. Cette commission est présidée par Mme Dominique Humbert, vice-présidente de la CCOV en charge de la culture.

03

Une communauté
AU SERVICE DE SES
HABITANTS

Une programmation pluridisciplinaire et un projet en 4 axes

En 2022-2023, ce sont près de 39 spectacles et 8 expositions qui ont été programmés, liés à la programmation du Trait d'Union et de la Scène.

Ce projet artistique s'articule en 4 axes :

1. La programmation et diffusion
2. Le soutien à la création
3. Des lieux pour l'éducation artistique et les actions culturelles
4. Les partenariats



I. La programmation et la diffusion

La saison 2022-2023 et la fréquentation – spectacle vivant

« **Schaëtzele** » Cie Le Pays de ma tête - Vosges

Musique et clown

Tout public

Deux représentations tout public

Jeudi 22 et vendredi 23 septembre 2022 en ouverture de saison au Trait d'Union et à La Scène

> **146 spectateurs (entrées gratuites)**

« **Déluge** » Cie IPAC – Vosges

Théâtre

Une représentation tout public

Samedi 8 octobre 2022 à 20h30 – Trait d'Union

> **Représentation annulée en raison de comédiens malades**

« **One, two, tri** » Cie Sauterelle en scène - Tarn

Théâtre

Trois représentations scolaires (niveau élémentaire)

Jeudi 13 octobre à 14h, vendredi 14 octobre 2022 à 10h et 14h – Trait d'Union

En partenariat avec le service déchets de la CCOV

> **497 spectateurs scolaires**

« **Kolinga** » dans le cadre du festival NANCY JAZZ PULSATIONS décentralisé à La Scène

Un atelier de musicothérapie (avec la chanteuse Gwendoline ABSALON) a été organisé le 05/10 à 14h à la Scène, au préalable au concert.

Public de l'atelier : environ 25 participants, CATTP Neufchâteau, RPE Châtenois, EHPAD Dommartin-sur-Vraine, tout public

Vendredi 14 octobre 2022 à 20h30 – La Scène

> **103 spectateurs**

« **Spin'it'live 88 Tour – 2022 : Le Fond du Crew et Le LOU** » (initialement c'est le groupe Majin Musicman qui devait jouer mais il a été remplacé par Le Fond du Crew)

Programme de repérage des artistes, groupes amateurs vosgiens et émergents du Grand Est,

Mis en place par la SMAC la Souris Verte d'Epinal et le réseau de diffuseurs musiques actuelles vosgiens

Une représentation tout public

Samedi 22 octobre 2022 à 20h30 - Trait d'Union

> **35 spectateurs (entrée gratuite)**

« **La dame blanche** » Cie Deraïndenz – Avignon
Marionnette géante
Festival Ainsi Font, marionnettes et théâtre d'objet
Déambulation dans la rue à l'occasion du lancement du festival (repli au Trait d'Union)
Vendredi 4 novembre 2022 à 17h (au Trait d'Union)
Samedi 5 novembre 2022 à 10h30 dans les rues de Neufchâteau
> **153 spectateurs environ**

« **Les sous de Bruxelles** » Cie Pendrillons - Châtenois
Théâtre amateur
Quatre représentations tout public
Samedi 5 novembre, dimanche 6 novembre, vendredi 18 novembre, dimanche 20 novembre
2022 à 15h ou 20h30 – La Scène
>**855 spectateurs**

« **Bon débarras !** » Cie Alula - Bruxelles
Marionnettes et théâtre d'objets
Festival Ainsi Font, marionnettes et théâtre d'objet
Une représentation tout public et une représentation scolaire (niveau élémentaire)
Dimanche 6 novembre à 15h ; lundi 7 novembre 2022 à 10h (scolaire) - Trait d'Union
>**56 spectateurs en tout public, 147 spectateurs en scolaires**

« **Quatuor en fleurs** » quatuor à cordes
Musique classique
En partenariat avec la délégation des JMF de Mirecourt et la commune de Châtenois
Une représentations tout public
Jeudi 10 novembre 2022 à 20h30 – La Scène
>**139 spectateurs**

« **Les p'tites saisons** » - Cie Héliotrope Théâtre 88 (scolaires et tout public & très jeune public)
Marionnettes et vidéo
Festival Ainsi Font, marionnettes et théâtre d'objet
Quatre représentations scolaires et deux représentations tout public (de 3 mois à 6 ans). Petite jauge.
Mardi 8 et jeudi 10 novembre 2022 à 9h et 10h30 (représentations scolaires), samedi 12 novembre à 9h30 et 11h - Trait d'Union
>**315 spectateurs en scolaires, 79 spectateurs en tout public**

« **Des larmes d'eau douce** » Cie La Mandarine Blanche - Metz
Théâtre
Festival Ainsi Font, marionnettes et théâtre d'objet
Deux représentations scolaires (niveaux élémentaire et collège)
Mardi 15 novembre 2022 à 10h et 14h (représentations scolaires) - Trait d'Union
>**125 spectateurs**

03

Une communauté
AU SERVICE DE SES
HABITANTS

« **Battre encore** » Cie La Muette - Nancy
Marionnettes portées
Festival Ainsi Font, marionnettes et théâtre d'objet
Une représentation scolaire (niveaux collège et lycée) et une représentation tout public
Vendredi 25 novembre 2022 à 14h et 20h30 - Trait d'Union
>132 spectateurs en représentation scolaire, 33 spectateurs en tout public

« **Maison de poupée** » Cie Caravanes - Meuse
Théâtre - Création suite à une résidence
Une représentation scolaire (niveaux collège et lycée) et une tout public
Rencontres et ateliers à l'IMT de Neufchâteau, EHPAD de la CCOV
Vendredi 25 novembre à 14h (représentation ouverte aux scolaires et tout public) et samedi 26 novembre 2022 à 20h30 – La Scène
>105 spectateurs

« **Maison de poupée** » Cie Caravanes - Meuse
Théâtre - Création suite à une résidence
Une représentation scolaire (niveaux collège et lycée) et une tout public
Vendredi 14 janvier à 14h et samedi 15 janvier à 20h30 – La Scène
>Représentations annulées – COVID

« **Le grand voyage** » EPO Trio et Rishab Prasanna – Nancy
Concert jazz et musique du monde (flûte bansuri)
Une représentation tout public
public
Dimanche 4 décembre 2022 à 15h – Trait d'Union
>86 spectateurs

« **Steps on strings** » Wanted Posse
Danse hip-hop et musique classique
Samedi 10 décembre 2022 à 20h30 – Trait d'Union
>160 spectateurs

« **Qui a mangé mon gâteau ?** » Cie Les pieds dans la lune – Allamps 54
Théâtre et conte
Trois représentations scolaires (niveau maternelle)
Vendredi 4 février à 10h et 14h (représentations scolaires) et samedi 5 février à 19h au Trait d'Union
>164 spectateurs scolaires

03

Une communauté
AU SERVICE DE SES
HABITANTS

« La Bajon dans Extraterrienne »

One woman show

Une représentation tout public

Samedi 7 janvier 2023 à 20h30 – Trait d'Union

>283 spectateurs

« Chaplin 1939 » Cie Hé Psst ! Cliff Paillé – Paris

Théâtre

Une représentation tout public

>86 spectateurs

« Les grandes espérances » Cie Mamaille – Verdun

Théâtre, d'après l'ouvrage de Charles Dickens

Deux représentations scolaires (niveaux collège et lycée) et une représentation tout public

Jeudi 19 janvier à 10h et 14h (représentations scolaires), vendredi 20 janvier 2023 à 20h30 – La Scène

>222 spectateurs en représentations scolaires, 47 spectateurs en tout public

« Sales gosses » Théâtre du Centaure – Luxembourg

Théâtre, thématique du harcèlement à l'école

Quatre représentations scolaires

Lundi 30 janvier 2023 à 10h et 14h, mardi 31 janvier à 14h (représentations scolaires) – Trait d'Union

>293 spectateurs

« PROG.HB.Zéro » Cie Ormone – Nancy

Danse jeune public

Trois représentations scolaires et une représentation tout public et scolaire

Jeudi 2 et vendredi 3 février 2023 à 10h et 14h (représentations scolaires) – Trait d'Union

Représentations annulées et reportées suite à la blessure d'un membre de la compagnie

« Ni Brel ni Barbara » Cie Les Monsieur Monsieur – Suisse

Théâtre musical

Une représentation tout public

Samedi 4 février 2023 à 20h30 à La Scène

>69 spectateurs

« KARL » Cie Betty Boibrut - Vendée

Tangram animé sur toile glissante

Quatre représentations scolaires

Lundi 6 et mardi 7 février 2023 à 10h et 14h – La Scène

>321 spectateurs

« Ceci est un spectacle » Les 2 de la Spontanée, la Spontanée production (Champion et Ultrason) – Nancy

Clown et art contemporain

Une représentation dans le hall à l'occasion du vernissage de l'exposition de Leïla Thiriet

Vendredi 10 février 2023 à 19h – Trait d'Union

>76 spectateurs

03

Une communauté
AU SERVICE DE SES
HABITANTS

« **L'adulte mode d'emploi** » Collectif 4ème souffle - Seine-Saint-Denis

Clown

Douze représentations scolaires décentralisées (une représentation par classe)

Du lundi 6 mars au vendredi 10 mars 2023 Ecole primaire Jean Jaurès à Neufchâteau (2 représentations), Ecole primaire de Pompierre (1 représentation), Ecole primaire de Soulosse-sous-Saint-Elophé (2 représentations), IMT Neufchâteau (1 représentation), Centre Social Neufchâteau (1 représentation), Ecole primaire Martigny-les-Gerbonvaux (2 représentations), Ecole primaire de Maxey-sur-Meuse (1 représentation), Ecole primaire de Coussey (2 représentations).

>198 spectateurs

« **Chapelier fou – Ensemb7e** » WART

Concert, musiques actuelles

Une représentation tout public

Samedi 11 février 2023 à 20h30 – Trait d'Union

>153 spectateurs

« **The Barber Shop Quartet : Chapitre** »

Humour musical

Une représentation tout public

Vendredi 10 mars 2023 à 19h – La Scène

>Représentation annulée et reportée suite à la blessure d'un membre de la compagnie

« **Hélène et Sophocle** » Cie Mamaille - Verdun

Théâtre, d'après Antigone, Œdipe à Colone et Œdipe Roi, de Sophocle. Jauge limitée.

Une représentation scolaire et une représentation tout public

Judi 16 mars 2023 à 14 (représentation scolaire) – Trait d'Union

Vendredi 17 mars 2023 à 20h30 – La Scène

>66 spectateurs en représentation scolaire, 40 spectateurs en tout public

« **La généalogie du mensonge** » Cie Pardès Rimonim – Metz

Théâtre

Une représentation scolaire, une représentation tout public

Vendredi 24 mars 2023 à 14h (représentation scolaire) et 20h30 – Trait d'Union

>35 spectateurs en représentation scolaire, 35 spectateurs en tout public

« **Le goût des olives** » - Cie Minute Papillon – Ile-de-France

Musique et cirque

Trois représentations scolaires

Judi 30 mars 2023 à 10h et 14h, vendredi 31 mars à 10h – La Scène

>422 spectateurs

« **Ouatou** » **Not'compagnie** – Eure-et-Loir

Marionnettes et théâtre très jeune public (avec une petite jauge)

Vendredi 7 avril 2023 à 9h15 et 10h30 (représentations scolaires), samedi 8 avril à 10h30

>101 spectateurs en représentations scolaires, 46 spectateurs en tout public

03

Une communauté
AU SERVICE DE SES
HABITANTS

« **CRUSH** » Cie Les Escargots ailés – Reims

Nouveau cirque, cadre aérien

Deux représentations scolaires (dont une en option), une représentation tout public

Judi 8 juin 2023 à 14h (option), vendredi 9 juin 2023 à 10h (représentations scolaires) et à 20h30 – Trait d'Union

>Représentations annulées et reportées

« **Ultrason et Champion font leur cinéma** » Les 2 de la Spontanée, la Spontanée production (Champion et Ultrason) – Nancy

Théâtre et clowns

Vendredi 14 avril à 14h (représentation scolaire) et 20h30 – La Scène

>193 spectateurs en représentation scolaire, 48 spectateurs en tout public

Avant leur venue en résidence pour finaliser leur spectacle « Ultrason et Champion font leur cinéma », la compagnie a assuré des « Chantiers de clowns ». Du lundi 27 mars au samedi 1er avril 2023, Ultrason et Champion ont été reçus par différents services de la CCOV en tant que stagiaires (France Services à Châtenois et Neufchâteau, bibliothèques-médiathèques de Châtenois, Neufchâteau, piscine, école de Liffol-le-Grand...)

« **Rdv dans la fosse : Naudin & Dj Spaig // Smokey Joe and the Kid** » - Programmation et partenariat avec l'association « Dans la fosse »

Concerts de métal

Samedi 15 avril 2023 à 20h30 – Trait d'Union

>129 spectateurs

« **Les pieds dans l'eau** » Groupe Maritime de Théâtre - Marseille

Théâtre d'objets et de papier

Six représentations scolaires décentralisées

Du mardi 2 au vendredi 6 mai 2023 : Ecole de Bazoilles-sur-Meuse (1 représentation), Maison de la Convivialité Jacques Prévert pour le Centre social et le RPE (1 représentation), Ecole primaire de Rainville (2 représentations), La Scène pour l'école maternelle de Châtenois, l'école de La Neuveville-sous-Châtenois et Landaville (2 représentations).

>321 spectateurs

« **Surprise Party chez les Capulet** » Cie Mavra – Meuse

Théâtre, musique et soirée festive aux couleurs des années 50. D'après Romeo et Juliette de Shakespeare.

Spectacle participatif : danseurs, comédiens amateurs, cuisiniers, décorateurs... ont participé au spectacle.

Une représentation tout public.

Samedi 6 mai 2023 à 20h30 – Trait d'Union

>166 spectateurs

« **Santé !** » de et par Julien Strelzyk

One man show, « tête d'affiche » de La Scène

Une représentation tout public

Vendredi 12 mai 2023 à 20h30 - la Scène

>167 spectateurs

« **Batailles** » Théâtre du Chromosome - Neufchâteau

Théâtre amateur

Une représentation tout public

Vendredi 2 juin 2023 à 20h30 – La Scène

>Environ 60 spectateurs

« **Introspection** » Cie Mavra – Meuse

Performance théâtre et danse dans un lieu patrimonial

Une représentation tout public

Samedi 3 juin 2023 à 20h30 – Amphithéâtre de Grand

>40 spectateurs

La saison 2022-2023 et la fréquentation la galerie du Trait d'Union

« Opéra Astronomica » de Thierry Daudier de Cassini

Du 7 septembre au 22 octobre

Exposition de peintures (inspirées par le courant de l'abstraction lyrique)

>654 visiteurs environ

Dans le cadre du festival Ainsi Font

« Théâtre d'ombres du monde » Exposition de marionnettes par le Théâtre de marionnettes de Belfort

Du 4 novembre au 3 décembre

>875 visiteurs environ

Exposition « Flowers Bells » de Lucie Linder

Du 16 décembre au 28 janvier

Exposition pluridisciplinaire : photographie, cyanotype et sculpture

Visites commentées et ateliers d'arts plastiques pour des classes de primaire et des structures médico-sociales ; performance de l'artiste au finissage de l'exposition.

>986 visiteurs environ

« Les éblouis » de Leïla Thiriet

Du 3 février au 18 mars

Exposition de dessins et de peintures, inspirés par le monde du spectacle

Visites commentées et ateliers d'arts plastiques pour des classes de primaire et des structures médico-sociales ; en lien avec des ateliers menés par l'artiste au lycée de Neufchâteau (dont les œuvres ont été exposées en même temps dans le foyer du Trait d'Union)

>565 visiteurs environ

« 14C » du collectif Carbone 14

Du 24 mars au 26 avril

Exposition collective de photographies sur le thème de la mémoire et de la trace

>665 visiteurs environ

« Faire face 'S' » d'Adélaïde Klein

Du 5 mai au 27 juin

Exposition de peintures, collages et broderies.

Projet de ballots de paille peints et installés le long de la voie verte Neufchâteau-Coussey à l'occasion de son inauguration

Une exposition visible dans la galerie du Trait d'Union mais aussi au centre de Neufchâteau où plusieurs sculptures semi-monumentales vont prendre place.

>530 visiteurs environ au Trait d'Union

« Thérapies picturales, écritures antiques » de Bernard Clarisse

Du 7 juillet au 30 septembre

Exposition de peintures et de collages.

Exposition organisée en partenariat avec le Musée d'Histoire Bernard Counot de Liffol-le-Grand. Les œuvres de l'artiste étaient visibles dans les deux sites.

>750 visiteurs environ au Trait d'Union

Les missions du lieu ne s'arrêtent pas uniquement à la diffusion mais également à des actions de soutien à la création, aux résidences, aux actions culturelles, à l'accueil des publics et le développement des pratiques amateurs. Cela implique de ne pas réduire l'activité du lieu à des actions de diffusion mais de consacrer une part du temps de travail et du budget à ces actions. Nous avons besoin pour cela du soutien des institutions.

II. Le soutien à la création

La Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien soutient la création artistique contemporaine via deux dispositifs :

- **La co-production** de certaines œuvres : apport financier participant à la création du spectacle (achat de décor, paiement de répétitions...)

Le nom de la structure est lié à la création du spectacle. Les compagnies ou groupes qui présentent leur œuvre auprès du public ou des institutionnels mentionnent la participation de la collectivité (par exemple, mention obligatoire : co-production Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien (ou CCOV) / Le Trait d'Union et La Scène.

- **La résidence artistique** : permettre aux artistes la possibilité de travailler, le temps d'une saison ou sur un temps plus court, au sein de ses deux salles de spectacle.

Ces résidences poursuivent un double objectif : permettre la création artistique et la réalisation d'une œuvre originale tout en sensibilisant le public à l'expression artistique.

Nous mettons à disposition des espaces de répétition, des espaces de représentation, le matériel technique des spectacles et les compétences de l'équipe... Ces résidences et la présence des artistes permettent l'organisation de diverses actions culturelles et de médiation pensées pour les différents publics. Il peut s'agir de répétitions ouvertes, de master classes, d'ateliers de pratique artistique en actions ponctuelles comme en actions de plus longue durée (voir Partie III. Des lieux pour l'éducation artistique et les actions culturelles).

De nombreuses résidences ont été organisées en 2022-2023

- Résidence de territoire triennale pour l'Héliotrope Théâtre. Co-production et résidence pour « Les p'tites saisons » en mai et novembre 2022.
- Résidence triennale de création et laboratoires pour la Cie Ultraia avec le dispositif de la Région Grand Est, en partenariat avec le Conseil Départemental des Vosges. Temps de recherche, présentations d'Insolites (performances) et programmes d'actions culturelles ont été organisés pour cette dernière saison de cette résidence triennale.
- Résidences de création en 2020 et 2021 pour « Maison de poupée » de la Cie Caravane. Après plusieurs reports, le spectacle a pu être présenté le 25 et 26 novembre 2022 à La Scène.
- Co-production, résidence de création et diffusion pour « Ultrason et Champion font leur cinéma » par les 2 de la Spontanée, la Spontanée production. Création le 14 avril 2023 à La Scène.
- Résidence de répétition pour le groupe de musiques actuelles « WARFAITH » (mise à disposition de plateau) en lien avec l'association Dans la fosse, 16 et 17 février 2023 au Trait d'Union.

III. Des lieux pour l'éducation artistique et les actions culturelles

1.1. Le rapport aux publics

Visant la rencontre avec les publics et les artistes, l'équipe met en place des actions de médiation en direction des différents publics.

Le Contrat Territorial d'Education Artistique de la CCOV.

Le développement d'actions culturelles a pour but de :

- Permettre la rencontre entre les artistes et les publics, créer du lien social et participer au mieux vivre ensemble,
- Permettre l'éveil, la découverte des arts du spectacle vivant et des pratiques artistiques
- Fédérer les énergies, les rencontres entre acteurs
- Permettre aux pratiquants expérimentés d'aller plus loin dans l'analyse, dans leur entreprise, ou accompagner les compagnies de théâtre amateur volontaires
- Faire un lien entre la pratique amateur et la pratique professionnelle
- « D'éduquer » les spectateurs et les inciter à aller voir des spectacles
- Permettre au public de construire sa réflexion autour des arts et des sujets de société, et parfois même développer son libre-arbitre
- Œuvrer pour la démocratisation culturelle

Une démarche spécifique pour le public scolaire

Les actions programmées pour le public scolaire le sont dans la démarche de l'école du spectateur. (à consulter en intégralité en Annexe ou sur http://www.occe.coop/~thea/IMG/pdf/Charte_ecole_du_spectateur.pdf).

Dans un souci d'une démarche étroite et liée avec les écoles du territoire, la programmation scolaire (spectacles et actions culturelles) est présentée et discutée en fin de saison et en début d'année aux directeurs des écoles et enseignants intéressés. Cette présentation est aussi l'occasion de rappeler qu'il est possible de monter des projets communs et que nous sommes attentifs à leurs souhaits ou attentes.

Suite à ces réunions de présentation de la programmation scolaire, nous avons pu observer un développement considérable des réservations pour le 1er degré, nous obligeant à multiplier certaines représentations. Ces réactions sont très encourageantes.

Certains établissements du 2nd degré répondent très bien aux propositions de programmation, nous interrogeant sur la possibilité d'assister à des répétitions ouvertes lors de résidences ou d'emmener toutes les classes d'un même niveau visiter une exposition et participer à des ateliers.

La situation est plus complexe avec d'autres établissements du 2nd degré, pour lesquels la participation à des actions de médiation n'est pas possible pour des raisons logistiques.

1.2 Les actions de médiations culturelles et la pratique artistique

Parallèlement à la diffusion, les lieux proposent des ateliers ponctuels ou à l'année pour permettre au public de rencontrer des artistes, de se former et à leur tour, de créer.

Les ateliers portés par la CC, en partenariat ou accueillis au Trait d'Union ou à la Scène Ernest Lambert

- Stage théâtre enfants

La CCOV met en place des stages théâtre à destination des enfants et adolescents pendant les vacances scolaires. (enfants 7-12 ans / ados 13-18 ans.

Du lundi 17 au vendredi 21 avril 2023, au Trait d'Union les matins et à La Scène les après-midis

Les thématiques : Jeu et improvisation

Avec Violaine BOUGY (comédienne) de la Cie IPAC.

Tarifs du stage : habitant CCOV : 40€ /// habitant hors CCOV : 80€

- 14 participants au Trait d'Union et 10 participants à La Scène

- Nous avons proposé les deux tranches d'âges mais le nombre d'adolescents était insuffisant pour créer un groupe. Ce sont donc deux ateliers enfants qui ont eu lieu.

Un stage pour amateurs, adolescents et adultes « Pour aller plus loin... »

Chaque saison, nous demandons à la compagnie en résidence théâtre d'assurer un stage théâtre à destination des adolescents et adultes amateurs. Ce stage existe depuis 10 ans.

Un lien est fait entre le travail réalisé en résidence par la compagnie professionnelle, la création théâtrale présentée et le contenu du stage.

Compte tenu d'une programmation très chargée en 2022-2023 et de la mise en place des projets sur Rainville et avec « La Surprise-Party chez les Capulet », nous avons préféré mobiliser les énergies sur ces deux actions.

D'autres ateliers ou réunions sont également accueillis : un atelier musiques actuelle du Lycée de Neufchâteau ; les différents ateliers danse, arts plastiques, improvisation théâtrale ; des conférences de l'Université de la Culture Permanente, les « cafés de Candide » des cafés-philo du Centre socio-culturel de Neufchâteau...

D'autres ateliers ou réunions sont également accueillis : un atelier musiques actuelle du Lycée de Neufchâteau ; les différents ateliers danse, arts plastiques, improvisation théâtrale ; des conférences de l'Université de la Culture Permanente, les « cafés de Candide » des cafés-philo du Centre socio-culturel de Neufchâteau...

Les actions autour de la programmation

Les actions autour de la programmation sont offertes aux différents publics scolaires par la structure (la billetterie reste toutefois payante).

Lors de la présentation des programmations scolaires et lors des inscriptions, nous proposons aux directeurs des établissements et ce pour chaque spectacle :

- Des pistes d'exploitation pédagogiques (ça ne peut être que des grands thèmes : le conte, la pratique du jonglage... ou des exercices plus précis)
- Un dossier pédagogique s'il existe
- Des ateliers de sensibilisation, pratique artistique... en amont ou en aval du spectacle / avec les artistes ou avec les équipes d'enseignants, en fonction de ce qui est possible.

Les représentations scolaires sont très régulièrement suivies de « bord de scène », des occasions précieuses de rencontres entre les équipes artistiques et le public scolaire.

Des ateliers de découverte, de sensibilisation... spectacle vivant

Lorsque les compagnies ou artistes le proposent des ateliers sont organisés au sein des salles de spectacles voir dans les écoles. Les différentes résidences sont également l'occasion de développer de nombreuses actions culturelles mais nous n'allons pas les détailler à nouveau ici, elles sont visibles dans la partie II. Soutien à la création.

Des ateliers de médiation, visite commentée des expositions.

Afin d'expliquer la démarche des artistes et de faire rencontrer public et œuvre, des actions de médiation sont menées lors des différentes expositions : les peintres, sculpteurs, plasticiens ou photographes qui exposent sont présents pour des actions de médiation à l'occasion desquels ateliers ou visites commentées sont proposés à destination du tout public ou des publics spécifiques (personnes éloignées des pratiques culturelles, personnes en difficultés sociales...).

Le public scolaire, mais également le Centre hospitalier de Ravenel, l'ADAVIE, l'IMT ou le Centre social de Neufchâteau viennent régulièrement visiter des expositions et profiter ensuite de visites commentées ou d'ateliers de pratique artistique (peindre à la manière de...).

Des actions autour des lieux : Itinéraire dans les coulisses d'un centre culturel ou d'un théâtre

Sensibilisation et médiation culturelle, en chemin vers l'école du spectateur.

Depuis le début de saison 2018-2019, nous avons précisé un itinéraire dans les coulisses du Trait d'Union ou de la Scène. Ces propositions existaient déjà par le passé mais nous avons travaillé à les formaliser.

A destination des professeurs des écoles, collèges, lycées mais aussi aux intervenants ou encadrants des structures sociales ou hospitalières, associations, pour des groupes et pour tous les publics (jeune public, adolescents, adultes mais aussi aux publics éloignés de la culture, aux publics handicapés...).

Nous proposons un parcours adapté aux élèves ou aux groupes, à Neufchâteau ou à Châteinois. Nous définissons ensemble le parcours en fonction du temps accordé par le demandeur et de ses objectifs. Une attention particulière est portée pour que cet itinéraire puisse s'intégrer dans le Parcours d'Education Artistique et Culturel demandé par l'Education Nationale. Nous mettons en lien nos actions avec la Charte de l'Ecole du spectateur.

Par exemple, sur une saison culturelle (année scolaire) :

- Visite guidée d'un théâtre, découverte de son fonctionnement et des métiers exercés.
- Arts plastiques : visite commentée d'une exposition et atelier de pratique artistique au Trait d'Union / en présence d'un plasticien.
- Spectacle vivant : rencontre d'artistes et des compagnies en résidence (répétition ouverte, atelier de pratique artistique...)

Le soutien au théâtre amateur : l'accompagnement des compagnies locales

Depuis sa création, la Scène Ernest Lambert s'est ouverte et a développé sa fréquentation grâce à de forts liens avec les compagnies de théâtre amateur. Ces liens font parties de l'identité de la salle.

Suite à l'évolution de la législation encadrant la création et la pratique amateur (loi LCAP du 7 juillet 2016) et suite à la mise en place de ce nouveau projet artistique et culturel, nous avons choisi de continuer à travailler avec des compagnies de théâtre amateur mais en les accompagnant et en leur proposant des formations ou des actions de médiation.

Par contre, il est à noter que le Trait d'Union ne propose plus de spectacle amateur dans le cadre de sa programmation. Les associations peuvent « louer » ou bénéficier de mises à disposition du Trait d'Union mais ces occupations ne rentrent pas dans le cadre de ce projet artistique et culturel.

La commission culture a donc conservé le travail avec trois compagnies « historiques » pour la communauté de communes, compagnies pour lesquels un conventionnement a été signé ou va être signé.

La CCOV peut donc intégrer dans sa programmation les propositions artistiques :

- De la troupe des Pendrillons de Châtenois
- Du Théâtre du Chromosome de Neufchâteau
- Du Collectif Théâtre les Didascalies de Contrexéville

La CCOV s'engage :

- A proposer aux compagnies de participer à des actions de formation et notamment le stage théâtre adultes amateur intitulé « Pour aller plus loin ». Ce stage étant encadré par des artistes professionnels.
- A proposer aux compagnies d'assister à des répétitions ouvertes et des représentations dans ses deux structures
- D'associer les compagnies en les intégrant dans sa programmation
- De permettre la présentation de leur spectacle dans des conditions professionnelles avec une création lumière réalisée par notre équipe.

Le soutien aux musiques actuelles :

Comme nous l'avons évoqué dans la partie II. Soutien à la création, nous nous investissons dans le développement des musiques actuelles. En termes d'action culturelle et d'éducation artistique, le dispositif « Spin it live 88 tour » a remplacé l'événement « Néofest », concentrant nos efforts.

III. Les partenariats

La Scène comme le Trait d'Union sont des équipements de spectacle vivant intercommunaux. Ces structures doivent être « moteurs » de la vie culturelle locale mais également fédérer les initiatives des associations ou autres structures.

Ces salles de spectacle en zone plutôt rurale, à faible densité de population, doivent absolument travailler en lien avec des partenaires, qu'ils soient locaux ou régionaux, afin de poursuivre leur développement.

Ces partenariats sont fondamentaux et participent :

- à l'agrandissement des réseaux de chaque structure
- à la circulation du public
- à la mutualisation des moyens, compétences et services (équipements techniques, distribution de communication, co-production...)

Nous avons déjà mentionné plusieurs partenariats dans ce document puisque nos actions sont la plupart du temps transversales : c'est à l'occasion de résidences artistiques que nous développons une partie de nos actions culturelles qui sont proposées au tout public tout comme aux publics de structures partenaires.

Quelques partenaires pour 2022-2023 :

- Association « Dans la fosse »
- Ecole de musique de Châtenois
- le réseau de lecture publique de la CCOV
- les écoles de la CCOV :
- la SMAC la Souris Verte
- la Mission locale de la Plaine des Vosges
- Centre social de Neufchâteau
- l'Hôpital de jour de Ravenel – CATTP (Centre d'activité thérapeutique)
- association ADALI Habitat

V. Les chiffres clés de la fréquentation

Spectacles 2022-2023

Comparaison avec la saison 2021/2022

Nombres de spectacles : 38
 Nb de spectacles annulés : 4
 Spectacles organisés : 34
 Nb de représentations prévues : 92
 Nb de représentations organisées : 85

Soit : 6949 spectateurs**Expositions 2022-2023**

7 expositions
 5025 visiteurs

Mises à disposition

219 mises à disposition
 15950 personnes

Nb de spectacles prévus : 35
 Nb de spectacles annulés : 2
 Spectacles organisés : 33
 Nb de représentations prévues : 83
 Nb de représentations organisées : 80

Soit : 8484 spectateurs**Expositions 2021-2022**

8 expositions
 4046 visiteurs

Mises à disposition 2021-2022

138 mises à disposition
 12509 personnes

Total de la programmation artistique 2022-2023 : 11 974 personnes

Rappel 2021-2022 : 12 530 personnes

Rappel 2020-2021 : 2 950 personnes

Rappel 2019-2020 : 5 094 personnes

Fréquentation totale 2021-2022 : 12509 personnes

Rappel 2020-2021 : 6882 personnes

Rappel 2019-2020 : 10268 personnes

Budgets prévisionnels 2023 des salles de spectacle :

Le Trait d'Union et La Scène : 644 500 €**Dont programmation : 110 000 € (cessions, aide à la création et actions culturelles uniquement)****(rappel 2022 : 145 000 €)****Sont demandés au Conseil Régional Grand Est : 22 000 € pour l'ensemble du projet (les 2 salles de spectacle).****Sont demandés au Conseil Départemental des Vosges : 26 000 €**

2022
2023

SAISON CULTURELLE

Le Trait d'Union // Neufchâteau
La Scène // Châteinois



Soirées de présentations de saison et Schaëtzele Présentation vidéo de la saison 22/09 & 23/09

● Opéra Astronomica	Exposition de peintures	Du 07/09 au 22/10	● Ni Brei ni Barbara	Théâtre musical	01/02
● Déluge	Théâtre contemporain	08/10	● KARL	Tangram animé sur toile glissante	06/02 & 07/02
● Ono, two, tri	Théâtre et musique	13/10 et 14/10	● Les Ebleux	Exposition de dessins & peintures	Du 03/02 au 18/03
● Festival NJP	Global groove	14/10	● Ceci est un spectacle	Spectacle clownesque	19/02
● Spin'it'live 88 Tour / 2022	Concert musiques actuelles	22/10	● Ensemb7e - Chapelier fou	Concert	11/02
Festival Ainsel Font, marionnettes et théâtre d'objets			● L'adulte mode d'emploi	Conférence clownesque	Du 06/03 au 10/03
● Théâtres d'Ombres du Monde	Exposition d'ombres	04/11 au 03/12	● The Barber Shop Quartet « Le Chapitre »	Humour musical	10/03
● La Dame Blanche	Spectacle de rue	04/11 et 05/11	● Hélène et Sophocle	Théâtre	16/03 & 17/03
● Bon Débaras I	Marionnettes et théâtre d'objets	06/11 & 07/11	● La Généalogie du Mensonge	Théâtre performance	24/03
● Les P'tites Saisons	Marionnettes et théâtre d'objets	08/11, 10/11 & 12/11	● Exposition photographique « 14C »	Exposition pluridisciplinaire	Du 24/03 au 26/04
● Des Larmes d'eau douce	Théâtre et marionnettes	15/11	● Le goût des olives	Musique et cirque	30/03 & 31/03
● Batte encore	Marionnettes et théâtre d'objets	25/11	● Ouatou	Théâtre sans paroles, marionnettes & musique	07/04 & 08/04
● Quatuors en fleurs	Musique classique	10/11	● Ultrason et Champion font leur cinéma	Théâtre et clowns	14/04
● Maison de poupée	Théâtre	25/11 & 26/11	● Rôv dans la fosse	Concerts musiques actuelles	15/04
● Le Grand Voyage	Concert, jazz & musique du monde	04/12	● Les pieds dans l'eau	Théâtre d'objets et de papier	Du 02/05 au 06/05
● Steps on Strings	Danse lilo-hop & musique classique	10/12	● Exposition : FAIRE FACE « S »	Exposition pluridisciplinaire	Du 05/05 au 27/06
● Flowery Bells	Exposition pluridisciplinaire	16/12 au 28/01	● Surprise Party chez les Capulet	Théâtre et musique	06/05
● La Bajon dans « ExtraTerrienne »	One Woman Show	07/01	● Santé ! de Julien Strelzyk	One man show	12/05
● Mais qui a mangé mon gâteau ?	Théâtre et conte	12/01 & 13/01	● Introspection	Duo théâtre / danse	03/06
● CHAPLIN 1939	Théâtre	13/01	● Crush	Cirque contemporain / quatuor aérien	08/06 & 09/06
● Les Grandes Espérances	Théâtre	19/01 & 20/01	● Thérapies picturales Ecritures antiques	Exposition de peintures et collages	Du 07/07 au 30/09
● Sales Gosses	Théâtre	30/01 & 31/01	● Les sous de Bruxelles - Les Pendrillons	Théâtre amateur	05/11, 06/11, 18/11 & 20/11
● PROG.HO.Zeï0	Théâtre chorégraphique	02/02 & 03/02	● Batailles - Théâtre du Chromosome	Théâtre amateur	02/06

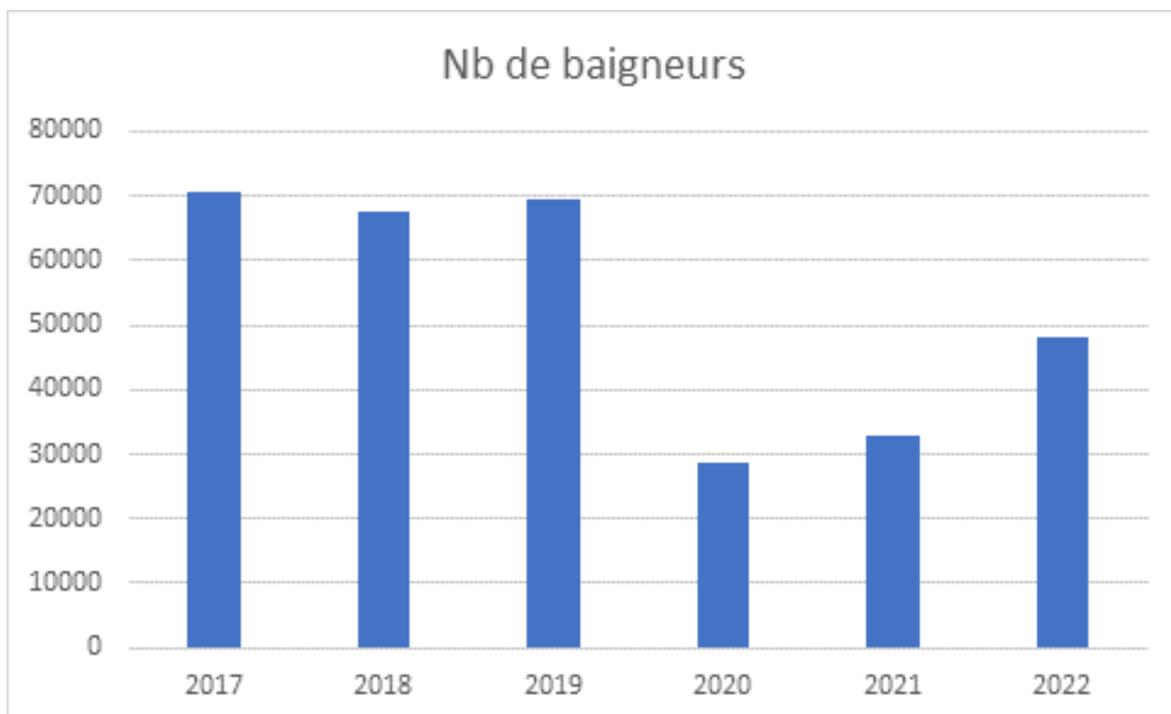
Informations & réservations : 03 29 94 99 50 / 03 29 94 55 61
trait-dunion@ccov.fr / contact@ccov.fr
Trait d'Union - La Scène

n° de licences : N°1-1106128 / N°1-1106129 / N°2-1106130 / N°3-1106131
Conception SQUARECOM



3. LES EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES:

1/LA PISCINE GABRIEL BODENREIDER :

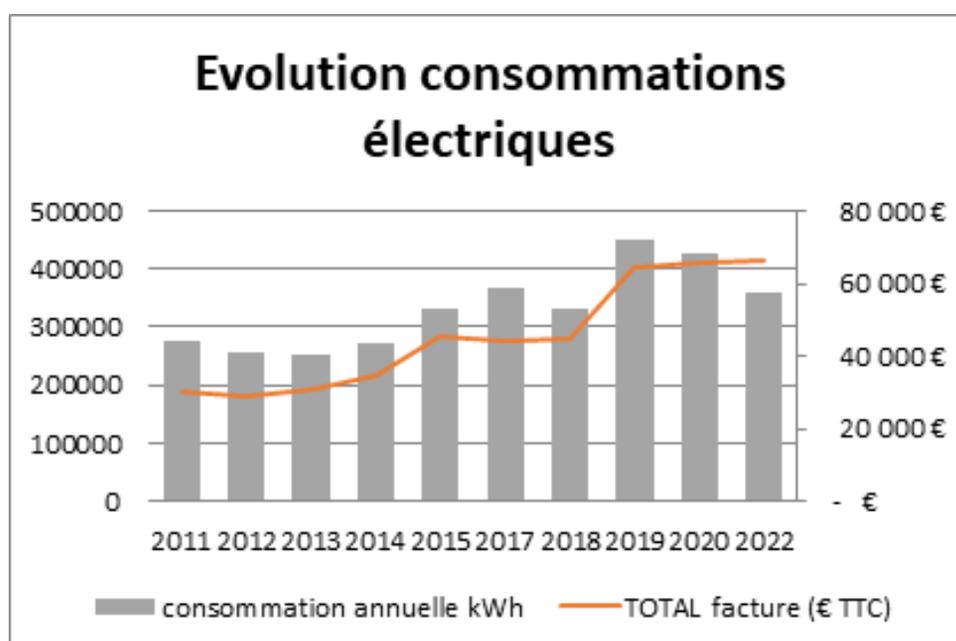


48 209 baigneurs en 2022

La piscine de Neufchâteau est le seul équipement aquatique du territoire intercommunal et l'un des rares sur l'ouest des Vosges, c'est pourquoi sa zone de chalandise s'étend sur 4 départements (Vosges, Haute-Marne, Meuse, Meurthe et Moselle).

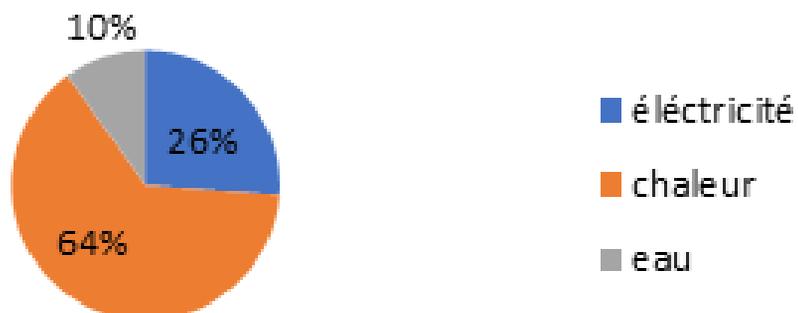
La reprise d'activité post COVID est visible mais la fréquentation 2019 n'a pas encore été atteinte.

Au niveau des charges techniques, l'impact positif des travaux de réfection des goulottes, ainsi qu'une bonne gestion de la fréquence des lavages des filtres se font sentir puisque la consommation d'eau est identique à celle de 2021 (64193 m3 ou 112l/baigneur). La consommation de chaleur est aussi en baisse par l'application de réduits et la baisse des appoints en eau. Mais la hausse importante des tarifs de l'électricité à compter de juillet 2022 a fortement impacté la facture d'électricité. L'électricité a augmenté de 320% environ et le gaz entre 200 et 400% selon le mois de référence par rapport à 2021.



ANNEE 2022		
nb baigneurs	48 209	
	Consommations	Coût annuel € TTC
électricité (kWh)	360 800	66 643,39 €
chaleur (kWh)	862	163 401,28 €
eau (m3)	6 419	25 363,58 €
Total		255 408,25 €
coût par baigneur		5,30 € (Moins de 3€ avant 2020)

Répartition des coûts techniques



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 808 696€ en 2022 (619 000€ en 2021). Les recettes de fonctionnement sont de 156 833€ en 2022 contre 138 791€ en 2021 (251 000€ avant le COVID). La piscine a été fermée de novembre 2022 à décembre 2023, en raison de la forte hausse des tarifs. Les répercussions sur les recettes ne seront visibles que sur l'exercice 2023.

Les recettes proviennent majoritairement des activités et cours donnés par nos maîtres-nageurs. Les écoles extérieures à la CCOV versent également une redevance. Le déficit de fonctionnement s'établit donc en 2022 à 651 863€ (480 210€ en 2021, 511 204€ en 2020).

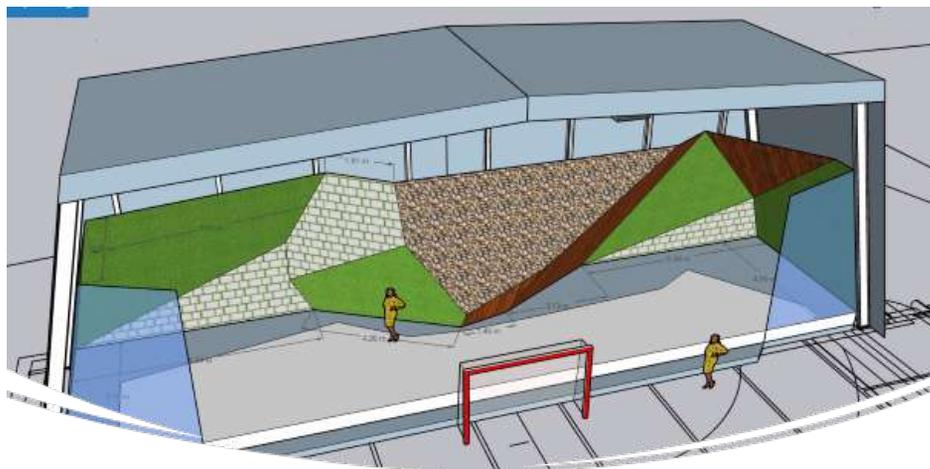
	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
Lun	activité 1	aquagym	public	public	public	public	collège	primaire	collège	aquagym				aquagym	activités abo
	activité 2											CNN			
	activité 3										public				
Mar	activité 1	collège	primaire	primaire	primaire		primaire	primaire	Section sportive						
	activité 2	collège	collège	collège	collège	collège	collège	collège	public						
Mer	activité 1	collège	collège	collège	collège	collège	collège	collège	public						
	activité 2	collège	collège	collège	collège	collège	collège	collège	public						
Jeu	activité 1	collège	primaire	primaire	primaire	primaire	primaire	primaire	Section sportive						
	activité 2	collège	collège	collège	collège	collège	collège	collège	public						
	activité 3	collège	collège	collège	collège	collège	collège	collège	public						
Ven	activité 1	collège	primaire	primaire	primaire	primaire	primaire	primaire	Section sportive						
	activité 2	collège	collège	collège	collège	collège	collège	collège	public						
Sam	activité 1	collège	primaire	primaire	primaire	primaire	primaire	primaire	Section sportive						
	activité 2	collège	collège	collège	collège	collège	collège	collège	public						
Dim	activité 1	collège	primaire	primaire	primaire	primaire	primaire	primaire	Section sportive						
	activité 2	collège	collège	collège	collège	collège	collège	collège	public						

Le planning d'occupation :

La piscine est occupée de 7h à 22h du lundi au samedi, ainsi que le dimanche matin. Cinq clubs occupent également la piscine à hauteur de 23h45 par semaine : le plus important, le Club Nautique Neufchâteau (190 licenciés), suivi du Club AJAL (90 licenciés), du Club de Plongée (63 licenciés), du Club de Water-polo (30 licenciés) et du Club Adultes (30 licenciés). La piscine est aussi mise à disposition pour les Pompiers et les Gendarmes de Neufchâteau deux fois par semaine avant 8h.



2/ LES COSEC ET GYMNASES



Le COSEC de Neufchâteau est composé de deux salles omnisport essentiellement occupées par les clubs résidents et les écoles de Neufchâteau (la ville de Neufchâteau prend en charge le transport) ainsi que les établissements secondaires de la ville. Ce sont au total 15 structures qui fréquentent le COSEC.

Usages réguliers

- Equipement largement utilisé par des publics divers : écoles, collèges, lycées, associations sportives affiliées et non affiliées
- 160 heures d'utilisation par semaine
- 1600 utilisateurs par semaine (hors accueil de manifestations) dont 1000 élèves de la primaire au lycée

Usages occasionnels

- Manifestations sportives dans le cadre scolaire en partenariat avec l'USEP (Union sportive du premier degré) = faire accéder les écoles rurales à des équipements et matériels dont ils ne disposent pas
- Manifestations sportives associatives de plus grande envergure (interclubs, compétitions départementales, régionales, kid athlé, etc.)
- Stages sportifs organisés par les clubs
- Autres évènements locaux sportifs ou non sportifs organisés sur le territoire (salon du terroir, congrès, etc.)

Le budget de fonctionnement du COSEC est de 188 614€ contre 129 927€ en 2021.

Le montant des investissements 2022 est de 266 869€ pour le financement des études avant travaux et de la maîtrise d'œuvre.

Le projet s'élève à 3 020 587€. Une subvention de l'Agence Nationale du Sport d'1 million d'euros a été attribuée au projet sur l'année 2022, ainsi que 785 000€ de l'Etat, 300 000€ du Département. Il reste à solliciter la Région Grand Est sur 2023 et les fédérations.

A l'issue des travaux, des activités sportives nouvelles seront déployées sur le territoire, à savoir l'escalade bloc et le futsal.

Associations utilisatrices

<u>structure</u> utilisatrice	<u>nb</u> heures	<u>nb</u> créneaux/ <u>se</u>	<u>licenciés</u> /usagers par créneaux horaires	TOTAL Usagers/ <u>se</u>
Pompiers	9	7	10	70
Centre hospitalier	1	1	10	10
Handball club	11,5		15	15
ASL Coussey-Greux FOOT	8,5	4	10	40
FCNL FOOT	24	9	20	180
Club d'athlétisme	14	7	15	105
Red Eagles	8	3	10	30
Club de radiomodélisme	3,5	2	10	20
AS Val Broy mouzon FOOT	3	1	10	10
Club de roller	4,5	3	30	90
MCL Badminton	4	2	10	20
NEOBAD	8	3	10	30
Tennis club néocastrien	4	2	10	20
Golden switch (basket à 3)	3	1	5	5
Archers néocastriens	2	1	10	10
TOTAL				635



03

Une communauté
AU SERVICE DE SES
HABITANTS

LE GYMNASE DE LIFFOL LE GRAND

Le budget de fonctionnement du gymnase s'établit à environ 19 000€. Il a fait l'objet d'une réhabilitation en 2018 (isolation des murs et remplacement des menuiseries).

Occupants	OCCUPATIONS (en heures par semaine)
Collège Fixary	20
Ecoles de Liffol le Grand	9
AFPIA	4
UNSS	4
ASSN Basket	10
ASL Coussey-Greux	3
AJAL Badminton	6,5
Art et Equilibre	2,5
POMPIERS	5
TOTAL	64

Ce tableau ne tient pas compte de l'occupation des compétitions organisées par le Basket.



LE GYMNASSE DE CHÂTENOIS

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 19 000€ en 2021 (contre 18 000€ en 2019).



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche				
07:30				Ménage							
08:00	Ménage	Collège	Collège	Collège	Collège	En attente	Compétitions				
08:30											
09:00										En suspend	
09:30										Running vestiaire	
10:00	Rencontres USEP environ 5/an					Tennis					
10:30											
11:00											
11:30											
12:00	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne					
12:30											
13:00		Ecole élémentaire	u.n.s.s.	Ecole élémentaire	Collège	Tennis					
13:30											
14:00	Ecole élémentaire	Collège									
14:30											
15:00			Football	Ecole élémentaire	Collège	Football					
15:30											
16:00											
16:30											
17:00	Tennis	u.n.s.s.		Tennis	Tennis	AS VAL BANY					
17:30											
18:00											
18:30											
18:30		Sapeurs-pompiers	En suspend	18h15 Zumba							
19:00			Running vestiaire								
19:30											
20:00											
20:30	AS VALBANY	u.s.f.e.n.	u.s.f.e.n.								
21:00					En attente						
21:30											
22:00											

03

Une communauté
AU SERVICE DE SES
HABITANTS

3/LES TERRAINS DE TENNIS :

Les terrains de tennis de Neufchâteau (5 courts dont 2 couverts), Liffol le Grand (2 courts) et de Circourt sur Mouzon ont été transférés au 1er janvier 2013. Les terrains de tennis de Châtenois (3 courts extérieurs) ont été transférés au 1er janvier 2017.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à un peu moins de 10 000€ pour l'ensemble.

L'année 2021 a été l'année de concrétisation des travaux sur les terrains extérieurs et l'éclairage des courts intérieurs. Ce sont 260 000€ qui ont été investis dans la structure avec un autofinancement de la CCOV à hauteur de 81 000€. L'opération a bénéficié du soutien de l'Etat (DSIL), du Conseil Régional et de la Ligue Grand Est de Judo et du Conseil Départemental.

4/LES TERRAINS DE FOOTBALL :

Les terrains de Football de Coussey et d'Autreville sont des équipements communautaires issus de la fusion des communautés de communes du Pays de Jeanne et du Pays des Côtes et de la Ruppe.

Les dépenses de fonctionnement sont relatives au fonctionnement des vestiaires. Elles s'élèvent à 10 000€. L'entretien des terrains reste à la charge des clubs.



5/LE PROJET DE GYMNASE SUR LE SECTEUR DE COUSSEY

Au cours de l'année 2021, la commission « équipements sportifs » a travaillé sur le projet de gymnase sur le secteur de Coussey pour y accueillir une activité de judo et une activité de gymnastique. Un terrain a été ciblé sur la commune de Coussey. La CCOV a travaillé avec les clubs sur le projet bâtementaire. Un maître d'œuvre a été recruté.

6/ SOUTIEN AUX INTERVENTIONS SPORTIVES EN MILIEU SCOLAIRE

La CCOV soutient financièrement des actions sportives en milieu scolaire en lien avec l'éducation nationale et l'USEP.



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Vosges



L'année scolaire 2021/2022 a vu une belle reprise des activités usépiennes avec un nombre d'élèves adhérents toujours important et de nombreuses rencontres sportives sur tout le territoire.

Environ la moitié des élèves de la CCOV possède une licence USEP (en retirant les élèves de Neufchâteau ville qui ont un fonctionnement différent avec la présence d'un éducateur sportif chaque semaine), c'est-à-dire 654 enfants âgés de 3 à 11 ans.

Plusieurs dizaines de rencontres sportives ont eu lieu sur tout le territoire de la CCOV au cours de l'année scolaire. Certaines rencontres concernaient un secteur en particulier, d'autres concernaient l'ensemble des écoles USEP de la CCOV. De plus, plusieurs écoles de la CCOV sont désormais engagées dans une démarche sportive et ont obtenu le label « génération 2024 ».



Activités athlétisme au stade de Neufchâteau avec l'ACN



Activités basket à Gironcourt sur Vraine avec le club local



Activités handisport à Rainville avec un animateur départemental USEP

03

Une communauté
AU SERVICE DE SES
HABITANTS

7/ DES PROJETS PORTÉS PAR LA CIRCONSCRIPTION

Certains projets ont été proposés à tous les secteurs dans le cadre de la convention avec la CCOV, à savoir :

RAND'EAU A AUTIGNY LA TOUR

Dans le cadre du projet USEP Rand'eau, les élèves sont amenés à randonner le long d'un cours d'eau. Afin de mettre en valeur les secteurs naturels protégés du territoire, chaque année les élèves pourront découvrir un village de la CCOV grâce à des activités organisées dans et autour du village (géocaching, jeu de piste, land art, randonnée contée, découverte du patrimoine historique, ...) Plusieurs parcours sont proposés en fonction de l'âge des élèves.

Au printemps 2022, ces journées à Autigny la Tour ont concerné plus de 700 élèves de la CCOV, principalement des usépiens.

Découverte du patrimoine d'Autigny



Elèves de Bazoilles devant le chateau



Elèves de Pompierre sur la passerelle



Elèves de Châtenois sur les pelouses calcaires

PROJET DECOUVERTE DU TENNIS « de la cour au court »

En partenariat avec le club de tennis néocastrien, des enseignants volontaires ont pu participer à une formation avec l'éducatrice sportive tennis du club. Des dates ont été programmées dans certaines écoles en juin ou en septembre pour que l'animateur départemental USEP fasse découvrir l'activité aux élèves et que les enseignants poursuivent ensuite le cycle d'apprentissage. Des kits seront achetés. Ceci permettra d'organiser une rencontre finale tennis sur les terrains de Neufchâteau au cours de l'année scolaire prochaine.

Formation tennis avec les enseignants volontaires un jeudi soir d'avril 2022



LABEL GENERATION 2024

Plusieurs écoles de la CCOV ont obtenu le label génération 2024 :

- L'école de Rainville (dès mai 2021)
- L'école de Châtenois,
- L'école de Pleuvezain,
- L'école de Bazoilles sur Meuse,
- L'école M Pagnol de Neufchâteau (seule école non USEP labellisée)

Ces écoles sont engagées dans les dispositifs ministériels du type « 30 minutes d'activités quotidiennes » ou la semaine olympique et paralympique de janvier et développent des partenariats avec les clubs sportifs locaux pour proposer des cycles d'apprentissage variés à

8/ SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Outre la mise à disposition d'équipements sportifs, la CCOV met à la disposition des associations un minibus pour faciliter les transports de leurs adhérents pour des sorties à but compétitif ou pour du loisir. L'OMS Neufchâteau gère le planning d'utilisation.

4. LES SERVICES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX ET SANITAIRES

4.1. LE PORTAGE DE REPAS

La prestation se fait sur deux secteurs : Liffol-le-Grand et les communes limitrophes (Villouxel, Bazoilles-sur-Meuse, Fréville et Liffol-le-Petit) et le territoire de l'ancien Pays de Châtenois. Le tarif est passé à 7.50€ sur les deux secteurs. Les bénéficiaires sont souvent des personnes âgées ou qui sortent d'hospitalisation.

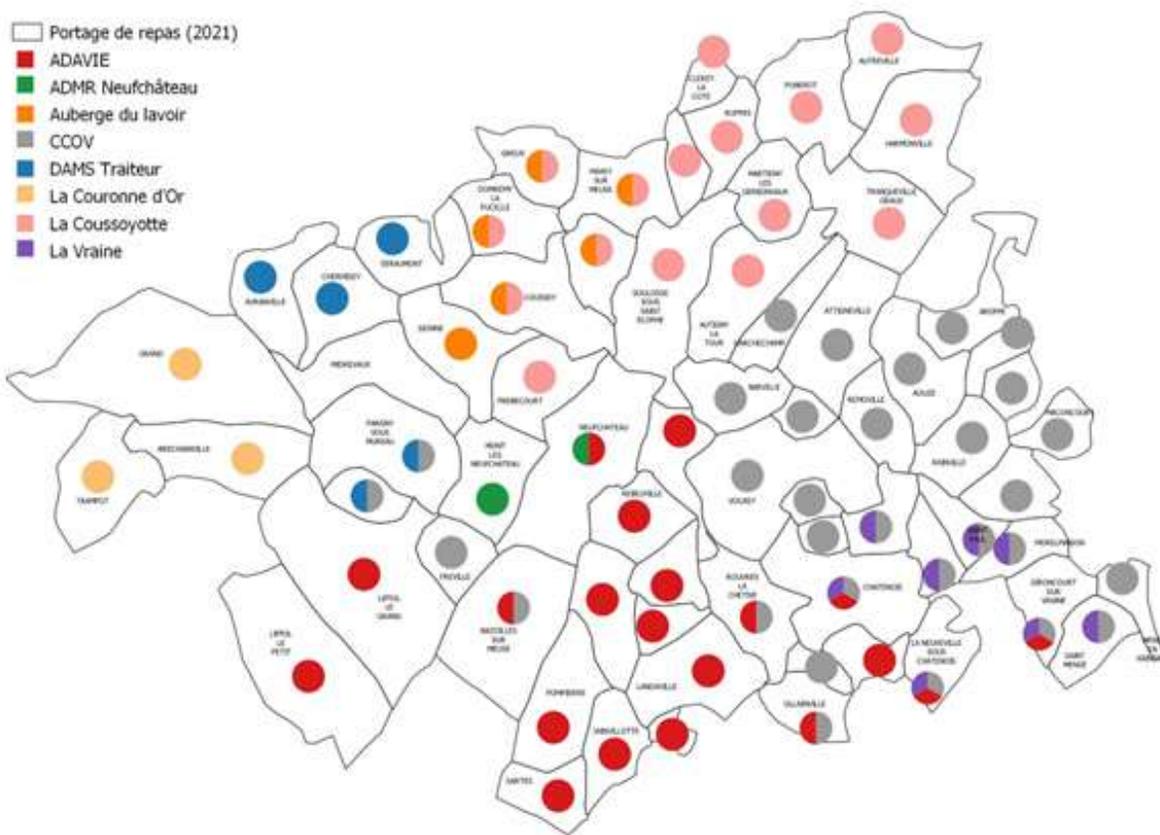
Secteur Liffol-le Grand

Les repas étaient préparés par la Boucherie de l'Eglise à Liffol-le-Grand et livrés froids tous les jours du lundi au samedi. La livraison est assurée par une employée CCOV. Ce sont 7 946 repas qui ont été livrés en 2022 à une trentaine de personnes. Le coût de revient est à 10.68€ le repas.

Secteur Châtenois

Les repas proviennent de la Maison de Retraite Raynald Merlin à Dommartin-sur-Vraine. Ils sont livrés froids trois fois par semaine les lundis, mercredis et vendredis. La livraison est également assurée par une employée CCOV. En 2022, 6 010 repas ont été livrés pour une vingtaine de personnes ; un peu plus de 10 villages ont été desservis. Le coût de revient est à 7.45€ le repas.





Le reste du territoire est en partie couvert par des prestataires privés.

4.2. LA SANTE

La Maison de santé de Châtenois est une compétence de la Communauté de Communes. Celle-ci gère le bâtiment et la location des cabinets. Elle accompagne également les professionnels en quête d'installation ou porteurs de projets coopératifs dans le cadre de son Contrat Local de Santé.

2 médecins, 5 infirmières, 2 kinésithérapeute

En 2022, les 2 médecins-adjoints se sont installés à la suite de la retraite du Docteur SCHIVARDI fin 2021.

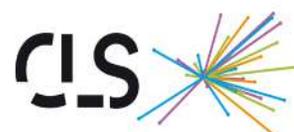


Un demi-loyer est demandé la première année d'installation.

Les cabinets paramédicaux sont loués à 200€ (sans les charges), les cabinets médicaux sont loués à 450€ (sans les charges) et le cabinet de kinésithérapie à 600€ (sans les charges).

Les loyers perçus actuellement couvrent les charges d'emprunt.

Contrat Local de Santé



Le Contrat Local de Santé a été officiellement signé le 08 février 2019. Fruit d'un travail avec les acteurs locaux de la santé, le CLS planifie des actions à mettre en place sur les prochaines années.

La CCOV assure la coordination et l'animation du CLS en lien avec l'Agence Régionale de Santé. Une aide est allouée au poste de coordination, assuré par Johanna MOUGIN.

Le comité de pilotage ne s'est pas réuni en 2022.

Plusieurs groupes de travail ont été installés pour faire évoluer le CLS et s'adapter aux nouveaux besoins en réfléchissant à la mise en œuvre d'action concrète :

- Santé mentale : formation sentinelle suicide (1 session en 2022 avec la formation de 15 sentinelles sur le territoire), formation premiers secours en santé mentale (1 à 2 sessions de formation en 2023).
 - Santé environnement : qualité de l'air intérieur et extérieur, perturbateurs endocriniens, préservation de la ressource en eau et qualité de l'eau.
 - Santé familiale : Ateliers d'éducation à la santé familiale
 - Addictions : en lien avec le Contrat de Sécurité Intégré, actions de formation et de prévention
- Les fiches actions seront travaillées sur 2023 pour une mise en œuvre progressive.

4.3. L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil des gens du voyage de Neufchâteau compte 12 emplacements qui sont tous équipés d'un bloc sanitaire.

La gestion de l'aire est confiée à la société VESTA pour un montant de 58 791.6€ TTC/an.



Bilan 2022

Taux d'occupation de l'aire : 86% en 2021 (86% en 2021)

Le groupe de travail « Gens du voyage » s'est réuni 3 fois pour étudier les demandes de dérogations à la durée de séjour.

L'Allocation temporaire de logement pour 2022 est fixée à 36 565€ (allocation que touche la CCOV pour le fonctionnement de l'aire d'accueil) :

15 877 € pour la part fixe (nombre de places),

20 688 € pour la part variable (taux d'occupation).

Rappel des tarifs appliqués en €

Tarif du droit d'usage par place par jour	1,75
Tarif de l'eau par m3	3,7
Tarif de l'électricité au kW/h	0,18/1,16 en nov/0,93 en dec

Au vu du contexte énergétique, une délibération autorise désormais le Président a fixé les tarifs de remboursement par arrêté, afin d'ajuster rapidement les tarifs, toujours au prix coûtant.

Personnes accueillies			
Nombre total de personnes accueillies	137		
dont : hommes	41		
femmes	49		
enfants de moins de 18 ans	47		
dont : personnes seules et couples sans enfant à charge	32		
personnes seules et couples avec enfants à charge	58		
Durée moyenne de séjour des personnes	3		
Nombre de personnes ayant quitté l'aire dans l'année après un séjour			
moins de 15 jours	20		
entre 15 jours et 6 mois	110		
entre 6 mois et 1 an	7		
plus de 1 an	0		

4.4. LA MAISON DE SERVICE AU PUBLIC OU FRANCE SERVICES

Il s'agit d'un service d'aide aux démarches administratives numériques des habitants de la CCOV.

Elles sont le lieu d'accueil de permanences physiques d'institutions diverses pour de l'accompagnement aux démarches sociales et de santé (CPAM, CAF, etc.), pour la recherche d'emploi ou de formations, pour des démarches juridiques.

Outre les permanences physiques, les France Services mettent à la disposition du public, en libre accès, accompagné par un agent d'accueil, un espace numérique : ordinateurs, imprimante, scanner. Ces ordinateurs permettent l'accès aux sites Internet de différents partenaires : Pôle Emploi, CAF, CARSAT, CPAM et les sites de l'Etat.

Elles s'inscrivent pleinement dans le Schéma Départemental d'Accessibilité des Services Au Public co-animé par le Département et l'Etat. Le Conseil Départemental a même affirmé son engagement dans l'accompagnement technique et financier de ce service d'accès au droit par la signature d'une convention territoriale d'exercice concerté. Un coordinateur départemental appuie la collectivité dans l'exercice de ce service, Mme Amélie GERMAIN.

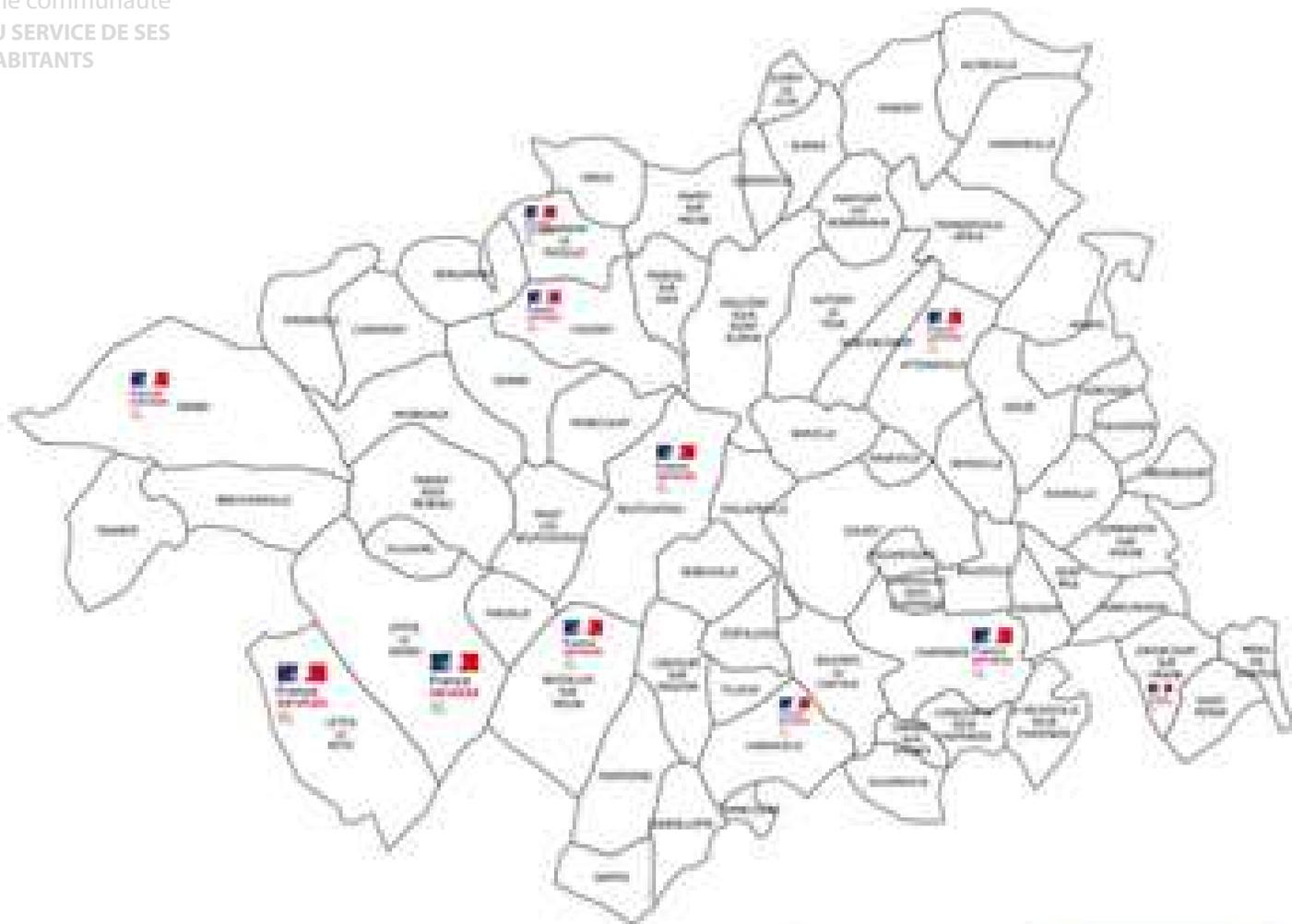
Le Département et l'Etat ont également développé un outil informatique pour faciliter l'accès au droit et pour pouvoir orienter au mieux les personnes (accès par thématique). Cet outil a été présenté aux conseillers communautaires et aux secrétaires de mairie.

<https://ssl2.spl-xdemat.fr/proXiServices/public/CG88001>



03

Une communauté
AU SERVICE DE SES
HABITANTS



France services NEUFCHÂTEAU en 2022

Ce service a été transféré à la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien au 1er janvier 2018. La MSAP de Neufchâteau a obtenu le label France Services au 1er janvier 2020.
5 Square des Anciens d'Indochine 88300 NEUFCHÂTEAU

Lundi : 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00

Mardi : 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00 8h30 à 17h00 en continu à partir de juin 2021

Mercredi : 9h00 à 12h00 sur RDV et de 13h30 à 17h00

Jeudi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 essai horaire atypique soirée, changement en juin 2021 13h30 à 17h00

Vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tel : 03 29 95 61 20 // Port : 06 43 98 40 27 Mail : maisonfranceservices@ccov.fr



En 2022, les horaires de la France services ont été aménagés le lundi matin et le mercredi matin sur RDV pour faciliter l'accompagnement des usagers sur des dossiers complexes. Néanmoins, le fonctionnement sur RDV est difficile à tenir en raison de l'accueil mutualisé CCAS/France Services.

La plage d'ouverture en horaire atypique méridienne est intéressante car certaines permanences se terminent après 12h00. Les usagers peuvent alors rejoindre l'animateur France Services pour entamer leurs démarches administratives.

Les moyens humains

L'accueil des usagers est assuré, en 2022, par 3 agents qui ont suivi les formations obligatoires et qui se forment régulièrement aux nouveautés des sites dématérialisés : Magali, Christelle et Alexandre.

Les partenaires

Les partenaires présents physiquement à la France Services Neufchâteau sont les suivants :

- Avocats
- CAF : permanence administrative et sociale
- CAL SOLIHA : logement et aides rénovation énergétique
- CAP EMPLOI : insertion professionnelle travailleurs handicapés
- Chambre des Métiers
- CIDFF 88
- Conciliateur de justice
- CPAM
- CRESUS
- Délégué du procureur
- Notaires
- UFC que choisir
- WIMOOV

D'autres partenaires participent à la démarche France Services.

Les actions

Outre les actions de communication pour faire connaître ce nouveau service, plusieurs actions ont été mises en place en 2022 :

Mai Exposition Seniors et dépendance + Animation Création de comptes AMELI en présence de la CPAM (4 participants) + Découverte de la France Services par le public Mission Locale (9 participants)

Octobre Exposition Octobre Rose + Journées portes ouvertes Atelier retraite avec CARSAT (une vingtaine de participants) + ateliers numériques (moins de 10 participants) + atelier prévention routière (2 participants)

Novembre Exposition J'arrête la cigarette + visite commentée de la France Services par le public de l'IMT (8 participants dont 2 formatrices)

De plus, un espace prévention/affichage est proposé tous les mois : vaccination, drogues et addictions, bien manger, manger/bouger, risques de l'été piscine danger, canicule, tiques et poux, octobre rose, tabac, téléthon.

Statistiques 2022 France Services Neufchâteau

FS NEUFCHATEAU : 16 368 demandes dont 5918 rdv partenaires, une des plus actives du Département (14 513 demandes en 2021)

- **Publics accueillis en France services Source : Plateforme France services**

La France services accueille un public majoritairement « senior » en raison de la structure démographique du territoire. Néanmoins, le public jeunes reste représenté avec 6 % de moins de 26 ans, pouvant s'expliquer par les permanences missions locales sur le site. Les usagers accueillis sont pour la plupart en difficulté avec le numérique : sur les usagers qui viennent de manière spontanée, 90% d'entre eux seraient complètement accompagnés par nos agents lors de la réalisation de la démarche, 10% des usagers maîtriseraient l'outil (ressenti des animateurs car chiffres peu fiables en raison de la non évaluation de l'autonomie de certains usagers). Néanmoins, les animateurs attestent cette réalité. Peu d'usagers participent à la réalisation de la démarche, même en utilisant par moments le clavier et/ou la souris.

- **Fréquentation par commune de résidence. Source : Plateforme France services**

Les habitants de la commune d'implantation de la France services représentent un peu plus de la moitié du public accueilli. 84% des demandes concernent des habitants de la CCOV et 91% des demandes concernent du département des Vosges. Il est à noter que les demandes des spinaliens sont 5ème dans le classement des demandes par commune. Par rapport à 2021, on constate une demande plus importante des départements voisins (+8 points).

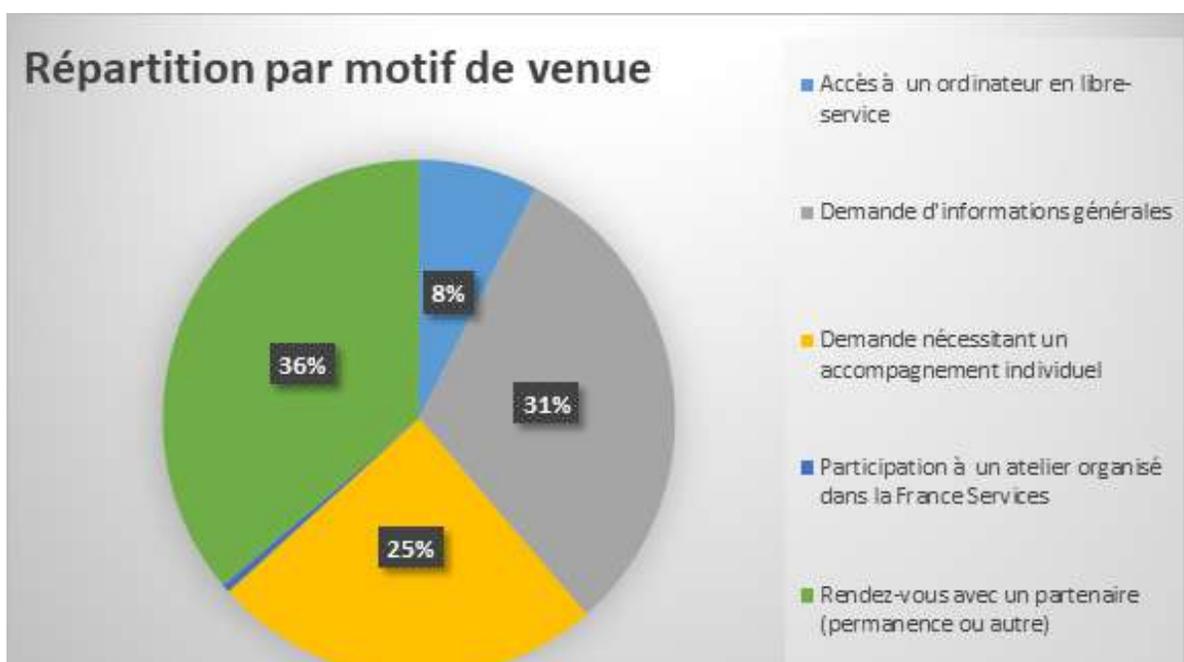
COMMUNES DE RÉSIDENCE DES USAGERS		
Nom de la commune	Nombre	%
Commune de Neufchâteau	8909	54
Commune de Liffol-Le-Grand	1018	6
Commune de Châtenois	485	3
Commune de Coussey	387	2
Commune de Epinal	214	1
Provenance non renseignée	909	5.5
Total	16 368	100%

03

Une communauté
AU SERVICE DE SES
HABITANTS

- **Principaux motifs de venue et canaux de prise de contact. Source : Plateforme France services**

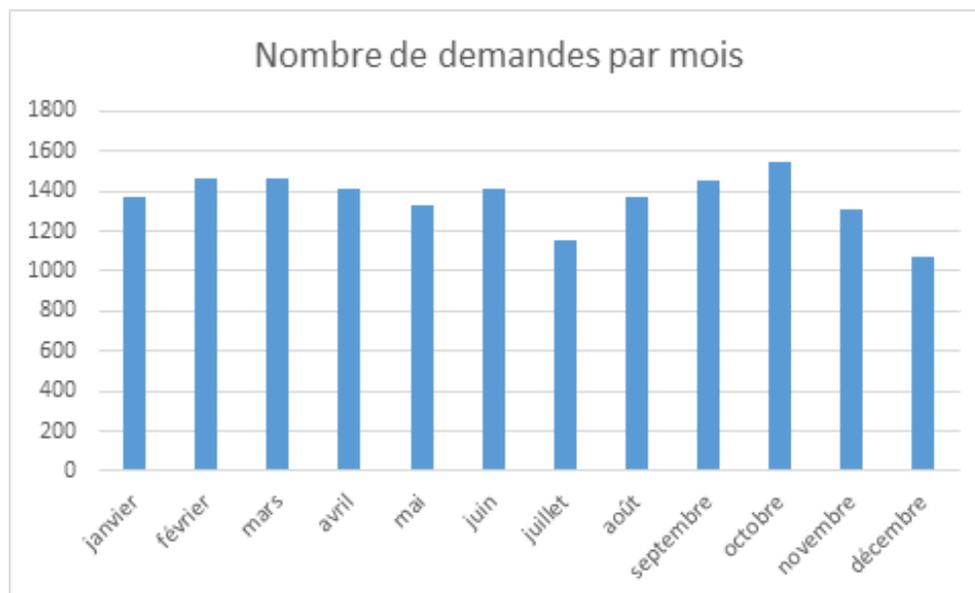
Le motif de venue le plus représenté est celui des rendez-vous avec les partenaires de la France Services pour 36%. Neufchâteau, sous-préfecture du Département, accueille beaucoup de permanences de partenaires du fait de son positionnement géographique (éloignement de la Préfecture et des principaux centres-administratifs) et de son rôle de centralité sur l'Ouest du Département. 31% des personnes demandent des informations d'ordre général (contact téléphonique pour informations sur les services proposés). Enfin, un quart des demandes concernent un accompagnement personnalisé pour la réalisation de démarches numériques.



L'activité est importante toute l'année. Nous constatons une légère baisse des demandes en fin d'année (fermeture 1 semaine). En période estivale, la baisse est moins marquée qu'à Châtenois. L'activité a été assez importante en août 2022, alors qu'en 2021, elle était plutôt marquée sur le mois de juillet. La France services réalise en moyenne plus de 340 accompagnements hebdomadaires (35h d'ouverture).

03

Une communauté
AU SERVICE DE SES
HABITANTS



Les thématiques les plus fréquentes sont liées aux permanences assurées par tous nos partenaires locaux pour 3211 demandes (dont le CCAS, AGIRC ARRCO, la FMS, etc.), aux permanences d'opérateurs nationaux : l'assurance maladie (1620) et à la caisse d'allocations familiales (1080), puis à l'accompagnement propre à la structure (démarches effectuées pour le compte de certains partenaires mais catégories inexistantes sur le site) pour 795 demandes.

Selon le type d'accompagnement, la durée d'intervention des agents Frances services est variable. En effet, un dossier de retraite CNAV peut demander 8 à 10 rendez-vous pour une durée totale de 2h30 (importance de la proximité). Un rdv pour faire le point sur son dossier de retraite ou faire la demande nécessite 1h d'accompagnement. Alors que pour d'autres demandes la durée du rendez-vous est plus réduite (ex : une demande de carte grise lorsque les personnes ont effectué les pré-demandes et possèdent l'ensemble des documents requis).

THÉMATIQUES LES PLUS TRAITÉES			
Top	Thématique	Partenaire	Nombre
1	Santé (création de compte Ameli)	CPAM/MSA	572
2	Logement, cadre de vie (RDV Caf)	CAF	562
3	Pré-demandes identité, permis de conduire, immatriculation	Intérieur / ANTS	520
4	Retraite personnelle	CNAV / CARSAT	408
5	Solidarité/Insertion (RSA, Prime d'activité)	CAF	333
6	Social solidarité retraite (compléments dossiers retraite)	CNAF/CARSAT	318
7	Logement, énergie, mobilité	SOLIHA / ANAH	288

Les demandes liées à l'ANTS, à la retraite et à la CPAM (permanence d'un agent) sont les plus récurrentes.

03

Une communauté
AU SERVICE DE SES
HABITANTS

• Satisfaction des usagers

La FS NEUFCHATEAU est équipée d'une borne de satisfaction. Les rapports mensuels sont satisfaisants comme l'atteste celui de février 2022 avec 97% d'usagers qui recommande ce service.

Quelques remarques sont émises sur l'affluence de certains jours, sur le débit du réseau informatique et sur la configuration des locaux. Il est prévu en 2023 de réaménager l'espace France Services et son accueil ainsi que de changer la baie de brassage afin de remédier aux problèmes rencontrés.

Les éléments financiers France Services Neufchâteau

Les dépenses de fonctionnement de l'année 2022 s'élèvent à 69 551€.
Les recettes s'élèvent à 46 246€ dont 6 900€ de location de bureau.
Le prévisionnel de fonctionnement 2023 s'élève à près de 73 506€.

France services Châtenois en 2022

Ce service est une compétence de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien. La France Services de Châtenois a été labellisée le 01 juillet 2021. Une convention d'engagement a été signée par l'ensemble des partenaires France Services.

6 Rue des Halles (Étage du Pôle des services) - 88170 CHÂTENOIS

Lundi : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00

Mardi et mercredi : 9h00 à 12h30

Jeudi : 9h00 à 15h00 (sans interruption)

Vendredi : 9h00 à 12h30

Sur RDV : le 1er samedi du mois et le jeudi de 12h00 à 14h00

Tel : 03.72.60.05.10

Mail : franceserviceschatenois@ccov.fr



Les moyens humains

L'accueil des usagers est assuré, en 2022, par 2 agents qui ont suivi les formations obligatoires et qui se forment régulièrement aux nouveautés des sites dématérialisés.

Alexandre : agent CCOV

Isabelle : agent familles rurales (mutualisation avec Mobilité Solidaire)

Stagiaires ou services civiques

La FS Châtenois a accueilli plusieurs stagiaires (scolaire, réinsertion) et un service civique dont la mission s'est terminée avant son terme.

03

Une communauté
**AU SERVICE DE SES
HABITANTS**

Les partenaires

Les partenaires présents physiquement à la France Services Châtenois sont les suivants :

- L'association Intermédiaire de Neufchâteau
- La Mission Locale de la Plaine des Vosges
- Les Jardins de Pleuvezain
- La DGFIP
- Le CALPACT
- Le Conseil Départemental des Vosges
- Le conciliateur de justice
- La Fédération Médico-Sociale (selon besoin)
- La MSA (selon besoin)
- L'ANPA (tous les derniers vendredis du mois)

Un bureau est également à la disposition permanente de l'ADMR de Châtenois, ce qui permet de réguliers échanges notamment pour l'accès au droit des personnes fragiles.

Un partenariat étroit entre l'association Familles Rurales pour son projet de mobilité solidaire et la CCOV a été noué.

Les actions

Mars Visite de Monsieur le Sous-Préfet de Neufchâteau le 16 mars

Mai 2 ateliers informatiques le 5 et le 12 mai 3 usagers à chaque

Juin 1 atelier informatique le 2 juin pour 3 personnes

Juillet Inauguration officielle du bâtiment Pôle des services le 9 juillet, en présence de Monsieur le Préfet des Vosges et des principaux élus locaux et régionaux.

La Première Ministre Elisabeth BORNE a été accueillie au Pôle des services le 28 juillet, lors d'une Visite Ministérielle (accompagnée de Mme Dominique FAURE et de M. Stanislas GUERINI).

Septembre Pose d'une signalétique murale à l'extérieur du bâtiment

Octobre Journées portes ouvertes : présentation des partenaires et des missions de la France Services



Les statistiques 2022 France Services Châtenois

FS Châtenois : 3 702 demandes dont 490 RDV partenaires.

- **Publics accueillis en France services (âge, sexe, autonomie numérique). Source : Plateforme France services**

La France services accueille un public majoritairement « senior » en raison de la structure démographique du territoire. Néanmoins, le public jeunes reste représenté avec 7 % de moins de 26 ans, pouvant s'expliquer par les permanences missions locales sur le site. Les usagers accueillis sont pour la plupart en difficulté avec le numérique : 96% d'entre eux sont complètement accompagnés par nos agents lors de la réalisation de la démarche. Peu d'usagers participent à la réalisation de la démarche, même en utilisant par moments le clavier et/ou la souris.

- **Fréquentation par commune de résidence. Source : Plateforme France services**

Les habitants de la commune d'implantation de la France services représentent un peu plus de la moitié du public accueilli. Ce pourcentage passe à 73% avec les communes citées dans le tableau ci-dessous (communes plus peuplées).

COMMUNES DE RÉSIDENCE DES USAGERS		
Nom de la commune	Nombre	%
Commune de Châtenois	1990	54
Commune de La Neuveville Sous Châtenois	237	6.4
Commune de Rouvres-La-Chétive	180	4.9
Commune de Gironcourt-Sur-Vraine	142	3.8
Commune de Neufchâteau	139	3.8
Autres communes CCOV	729	19.6
Autres communes du département	259	6
Autres communes des départements limitrophes	26	0
Total	3702	100%
Information non communiquée		

- **Principaux motifs de venue et canaux de prise de contact. Source : Plateforme France services**

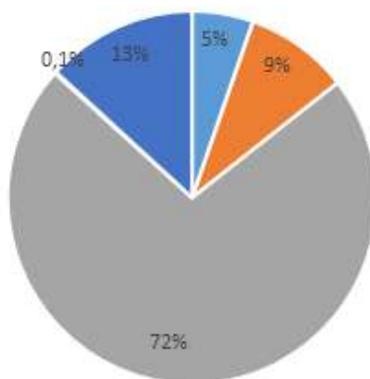
L'accompagnement aux démarches numériques est largement représenté.

Une majorité des usagers se rendent directement en France services, de manière spontanée (70%), afin de réaliser une démarche. 18% nous contactent par téléphone et moins de 1% par mail. La FS Châtenois dénombre 490 RDV partenaires sur son site en 2022.

03

Une communauté
AU SERVICE DE SES
HABITANTS

Répartition par motif de venue

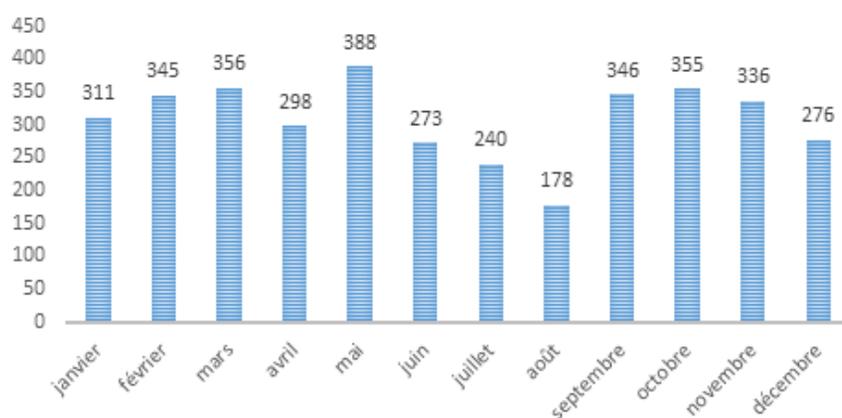


- Accès à un ordinateur en libre-service
- Demande d'informations générales
- Demande nécessitant un accompagnement individuel
- Participation à un atelier organisé dans la France Services
- Rendez-vous avec un partenaire (permanence ou autre)

• Activité de la France Services

Nous notons une réelle augmentation de l'activité au fil des mois depuis l'ouverture de ce service en 2021 (exceptée lors la période estivale et des congés en août et en décembre). La France services réalise en moyenne plus de 70 accompagnements hebdomadaires (24h d'ouverture). Les thématiques les plus fréquentes sont liées à la CNAV/ CARSAT, puis aux demandes relatives au logement, ainsi qu'au Ministère de l'Intérieur.

EVOLUTION DU NOMBRE DE DÉMARCHES RÉALISÉES PAR MOIS



THÉMATIQUES LES PLUS TRAITÉES

Top	Thématique	Partenaire	Nombre
1	Logement, énergie, mobilité	SOLIHA / ANAH	421
2	Retraite personnelle	CNAV / CARSAT	330
3	Retraite complémentaire	AGIRC/ARRCO	212
4	Immatriculation de véhicule	Intérieur/ANTS	172
5	Solidarité, insertion	CAF	155
6	Pré-demande de titre	Intérieur / ANTS	141

• Satisfaction des usagers

La FS CHATENOIS n'est pas équipée d'une borne de satisfactions. Mais les retours des usagers sont très satisfaisants tant sur les réponses apportées par l'animateur que sur l'agencement du bâtiment et la qualité du matériel.

Les éléments financiers France Services Châtenois

Les dépenses de fonctionnement de l'année 2022 s'élèvent à 39 631€.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 39 315€.

Le prévisionnel de fonctionnement 2023 s'élève à près de 48 528€.

04

CHAPITRE 4 : **Mobilités**

ELABORATION D'UN PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ ET D'UN SCHÉMA DES MOBILITÉS DOUCES

En lien avec la prise de compétence d'organisation de la mobilité au 1er juillet 2021, et conformément à la loi LOM, la CCOV doit assurer la planification, le suivi et l'évaluation de sa politique de mobilité en y associant notamment l'ensemble des acteurs concernés.

Pour cela, la CCOV a lancé en novembre 2021 l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) ainsi que sa déclinaison en un schéma des mobilités douces. Ces deux documents de planification stratégiques doivent permettre au territoire de se doter d'une stratégie de mobilité et d'un plan d'actions adaptées aux besoins de la population.

Ainsi, entre novembre 2021 et mars 2022, un état des lieux actualisé de l'offre et de la demande, en identifiant les forces et faiblesses du territoire pour chaque composante de la mobilité, a été réalisé. L'objectif de ce diagnostic était de faire émerger les principaux enjeux en matière de mobilité pour le futur. Après une présentation de celui-ci en comité technique le 10 mars 2022, l'état des lieux a fait l'objet d'une validation en comité de pilotage le 30 mars 2022.

Puis, d'avril à octobre 2022, la CCOV s'est attaché à décliner les enjeux soulevés durant l'état des lieux en pistes d'action ou scénarios potentiels. L'objectif était d'identifier la stratégie à mettre en œuvre et les mesures concrètes à réaliser, à la fois sur le Plan de Mobilité Simplifié et le schéma des mobilités douces. Durant cette seconde phase, quatre ateliers de co-construction réunissant des élus, techniciens, partenaires institutionnels, acteurs locaux et la population, ont été organisés. La stratégie a fait l'objet d'un travail final en comité de technique le 11 juillet 2022, puis d'une validation en comité de pilotage le 11 octobre 2022.



Photographies des ateliers organisés les 28 avril, 11 mai, 24 mai et 9 juin 2022



Photographies de l'atelier organisé le 8 novembre 2022

Enfin, l'année 2022 s'est achevée par le lancement de la troisième phase de cette étude : l'élaboration d'un plan d'actions. Dans le cadre de cette phase, un atelier de co-construction s'est tenu le 8 novembre afin de définir avec les acteurs et personnes concernées le contour opérationnel de certaines des actions retenues.

SERVICE DE TRANSPORT URBAIN – NEOBUS

Depuis le 1er juillet 2021, en lien avec la prise de compétence d'organisation de la mobilité, la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien a repris le service de transport urbain « NEOBUS » préalablement organisé par la municipalité de Neufchâteau.

L'exécution de ce service a été confié pour l'année 2022 à la société SADAP SA pour un montant de 75 520 € H.T.

En complément des actions menées en 2021, la CCOV s'est attachée durant l'année 2022 à continuer d'améliorer la qualité de ce service. Pour cela, de nouvelles actions ont été entreprises :

- Adoption d'un règlement intérieur ;
- Mise en place de la gratuité pour les enfants accompagnés de moins de 6 ans ;
- Réalisation d'un audit de satisfaction auprès des usagers.

En 2022, le NEOBUS a transporté 8 411 passagers, soit une moyenne mensuelle de 700 passagers.

AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ELECTRIQUE

Depuis 2015, la CCOV soutient financièrement l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE).

En date du 15 mars 2022, le conseil communautaire a approuvé la reconduction de ce dispositif pour la période du 1er avril au 31 décembre 2022 en octroyant, soit une subvention de 100 € forfaitaire pour les personnes dont le revenu fiscal de référence (RFR) par part est inférieur ou égal à 13 489 €, soit 300 €, dans la limite de 25% du montant TTC du VAE, si le revenu fiscal de référence du foyer est également inférieur ou égal à 22 753 €.

L'aide de la CCOV était complémentaire aux aides de :

- La Région Grand Est à hauteur de 200 € forfaitaire sans conditions de ressources ;
- L'Etat à hauteur de 40% du coût d'acquisition du VAE, dans la limite de 300 €, pour les personnes dans le RFR est inférieur ou égal à 13 489 €, voire 400 € pour les personnes en situation de handicap ou dont le RFR par part est inférieur ou égal à 6 358 €.

Durant l'année 2022, la Communauté de Communes a ainsi subventionnée l'acquisition de 27 VAE sur 17 communes du territoire, pour un total de 5 847 € de subventions versées et 47 659 € T.T.C. de matériels acquis exclusivement auprès de commerçants implantés sur le territoire communautaire.

Au-delà de l'aspect financier, ce programme a largement permis la diffusion de la pratique quotidienne du vélo sur le territoire. Pour preuve, 85% des bénéficiaires des aides n'auraient pas fait l'acquisition d'un VAE sans ce dispositif et 26% des acheteurs ont déclaré vouloir utiliser le VAE pour effectuer des déplacements domicile-travail.



SOUTIEN À LA PLATEFORME DE MOBILITÉ SOLIDAIRE

La plateforme de mobilité solidaire portée par l'association Familles Rurales de Châtenois a été créée le 1er septembre 2023. Cette solution de mobilité est destinée aux habitants du territoire de la CCOV ayant des ressources financières limitées. Ce service a pour objectifs principaux de :

- Proposer des solutions de mobilité adaptée aux besoins d'un public sociologiquement et financièrement fragile ;
- Favoriser le lien social en faisant appel à des conducteurs bénévoles sensibles aux relations humaines ;
- Contribuer à la cohésion sociale et territoriale en favorisant les échanges entre habitants.

En 2022, grâce à une équipe de 20 conducteurs bénévoles, le dispositif a permis à 55 bénéficiaires d'effectuer 609 trajets, dont 165 d'ordre médical, pour un total de 29 538 kms.

Par le biais de sa compétence en matière d'organisation des mobilités, la CCOV soutient financièrement et matériellement l'association Familles Rurales dans le fonctionnement de cette plateforme. A ce titre, en 2022, la Communauté de Communes a apporté une aide de 7 854 €, sur un coût global de 48 541 €. De plus, l'intercommunalité a mis à disposition de l'association un bureau dans le bâtiment de France Services à Châtenois.



AIDES AU TRANSPORT

Le dispositif d'aide au transport a été mis en place en 2020 en remplacement de la mise à disposition du bus intercommunal aux écoles et associations du territoire.

Pour les établissements scolaires d'enseignement primaire, le montant de cette aide est lié à l'effectif de l'école à raison de 60€ par tranche de 10 élèves. Cette aide vise à encourager les sorties pédagogiques et à permettre à l'ensemble des établissements de bénéficier d'un soutien financier de manière équitable, sans contrainte de date ni d'amplitude horaire.

Les associations du territoire ont quant à elles la possibilité de bénéficier d'une aide d'un montant de 100€, budget max de la collectivité/an à 2500€, réduit au moment de l'explosion des coûts énergétiques à 500€/an soit 5 associations.

Cas particulier : Le montant alloué aux ALSH agréés (communaux ou associatifs) est de 300€/an.

Pour la période 2021-2022, le dispositif a contribué à la réalisation de 50 sorties dont 44 scolaires, pour un montant total de subventions attribuées de 11 740 €.